

PJ 3A

AVE
MARIS
STELLA

ALMANACH CATHOLIQUE DU JURA

1911



St Ursanne

St Imier

PORRETRUY.
Imprimerie
Société typographique

30 CERTIMES



Grande Tombola



pour la conservation du musée d'Engadine à St. Moritz

Autorisée par le gouvernement du canton des Grisons

Grand plan de tirage

Belle Villa

- en outre :
- 1 Ameublement complet pour 3 chambres. Val. fr. 10.000.--
 - 1 Ameublement de salon (style riche). Val. fr. 3.000.--
 - 1 Ameublement de salon (style simple), Val. frs. 2.000.--
 - 10 Chambres à coucher à 2 lits noyer à fr. 1.000 chacune.
 - 20 Tableaux de peintres suisses à fr. 60.-- chacun.
 - 11 Buffets noyer à fr. 500.-- chacun.

avec jardin magnifiquement située à St. Moritz-Dorf (Engadine)

Vue de la Villa.



Total : 5146 Lots gagnants d'une valeur totale de Fr. 200.000.--

Prix du billet : 1 fr. (sous forme de cartes illustrées) sur 10 billets 1 gratis ; sur 50, 10 gratis

Profitez sans retard de cette occasion exceptionnelle d'acquérir un bel objet de valeur, qui peut au besoin être revendu avec bénéfice. Le tirage sera publié dans toute la presse suisse. -- Commandez les billets (cartes suffit) contre remboursement chez :

Mme E. PEYER, Rue Pré-Jérôme 15, GENÈVE

ou **Heimatschutzbureau, Chur.**

H. 257 A.

Beaux lots

Valeur Fr. 69.000

- 12 Tables antiques incrustées chacune avec 6 chaises sculptées à fr. 250.-- chacune.
- 25 Bicyclettes à fr. 250.--
- 20 Machines à coudre à fr. 450.--
- 50 Montres or à fr. 450, pour Dames et Messieurs.
- 200 Caisses de 15 bouteilles de vin fin de Valteline à fr. 40 chacune.
- 100 Montres argent à fr. 30.-- pr. Dames et Messieurs.
- 300 Couvertures et sacs de voyage.
- 300 Gravures lithogr. encadrées, etc., etc.

RHUMATISMES

Des milliers de rhumatisants, qui avaient essayé en vain et cela souvent pendant des années tous les remèdes en usage, ont été guéris en quelques jours par

— L'ANTALGINE —

Ce médicament guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérés, entre autres : *Le rhumatisme articulaire, musculaire et viscéral, la goutte, la sciatique, de même que les migraines et névralgies d'origine rhumatismale.*

H 238 A

 **L'Antalgine a obtenu la médaille d'or** 

à l'*Exposition internationale d'alimentation et d'hygiène de Paris 1903.*

C'est un médicament reconnu hors ligne.

Une brochure renfermant des explications sur l'Antalgine et des attestations de personnes guéries, est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. L'expédition de l'Antalgine se fait contre remboursement, franco de port et d'emballage. Prix du flacon de 120 pilules, 6 francs.

Les demandes venant de l'étranger doivent être accompagnées d'un mandat postal de fr. 6.

Adresser les commandes à la

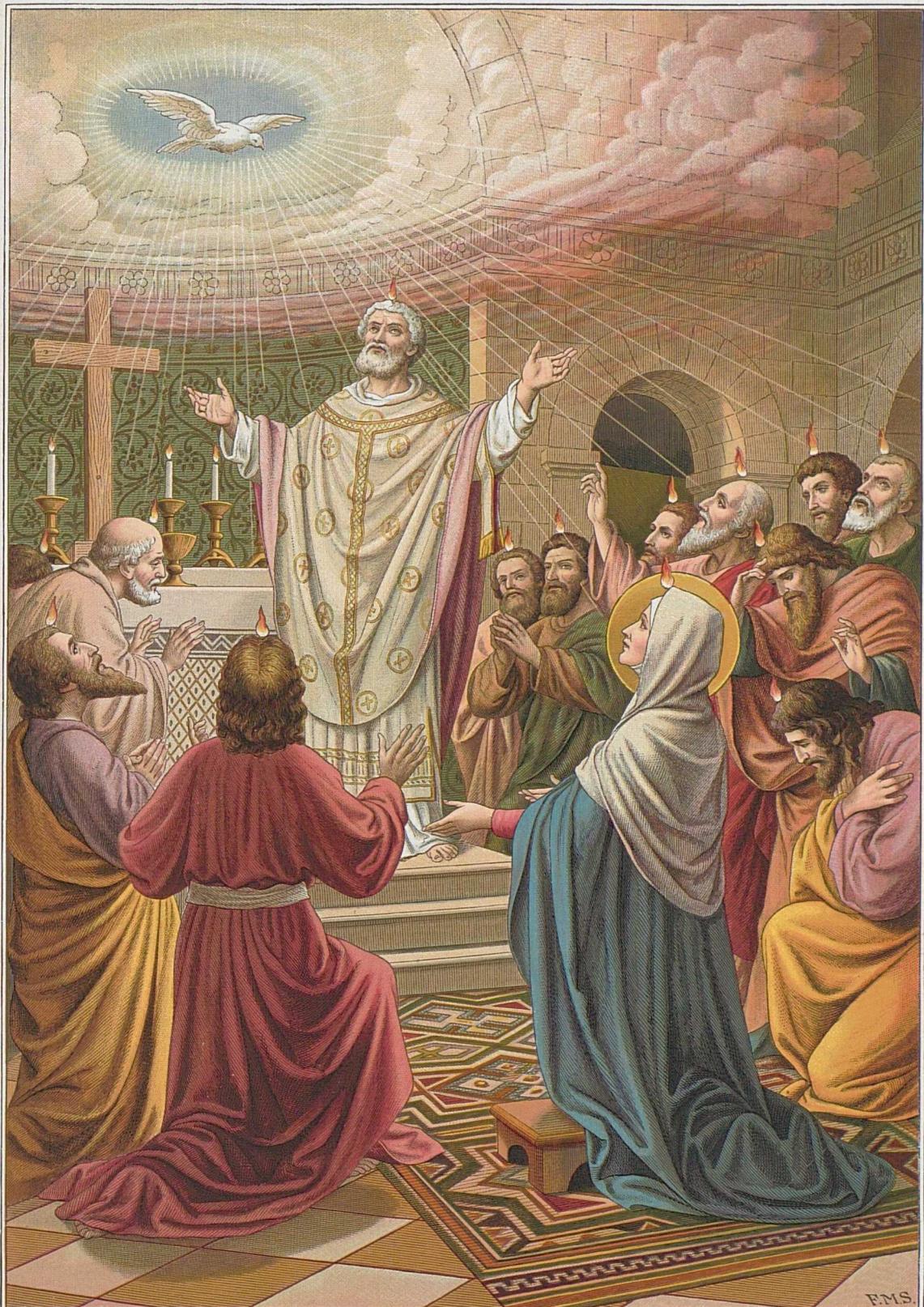
Pharmacie C. BARBEZAT, à Payerne 31 (Vaud).

BICJ PORRENTRUY



01077281

R



F.M.S.

Imprimerie de la Société typographique de Porrentruy.

La Pentecôte.

OBSERVATIONS

Comput ecclésiastique

Nombre d'or en 1911	12
Epacte	*
Cycle solaire	16
Indiction romaine	9
Lettre dominicale	A
Lettre du martyrologue	P

Fêtes mobiles

Septuagésime, le 12 février.
Cendres, le 1^{er} mars.
Pâques, le 16 avril.
Rogations, les 22, 23 et 24 mai.
Ascension, le 25 mai.
Pentecôte, le 4 juin.
Trinité, le 11 juin.
Fête-Dieu, le 15 juin.
1^{er} Dimanche de l'Avent, 3 décembre.

Quatre-Temps

Mars, les 8, 10, 11.
Juin, les 7, 9, 10.
Septembre, les 20, 22, 23.
Décembre, les 20, 22, 23.

Commencement des quatre saisons

Le printemps commence en 1911, le 21 mars à 6 heures 46 minutes du soir.

L'été commence le 22 juin à 2 heures 33 minutes du soir.

L'automne commence le 24 septembre à 5 heures 21 minutes du matin.

L'hiver commence le 23 décembre à 12 heures 1 minute du soir.

Eclipses en 1911

Il y aura en 1911 deux éclipses de soleil qui ne seront pas visibles dans notre contrée.

1^o Le 28 avril, éclipse totale de soleil; com-

mencement à 8 heures 49 minutes du soir ; fin de l'éclipse le 29 à 2 heures 6 minutes du matin.

Elle sera visible dans la moitié de la partie Est de l'Australie, dans la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle Zélande, dans la partie centrale de l'Océan Pacifique et dans la moitié de la partie Sud de l'Amérique du Nord.

2^o Le 22 octobre, éclipse annulaire de soleil ; commencement à 2 heures 19 minutes du matin ; fin de l'éclipse à 8 heures 7 minutes du matin.

Elle sera visible dans presque toute l'Asie, en Australie et dans la partie ouest de l'Océan Pacifique.

Les douze signes du zodiaque

Bélier		Lion		Sagittaire	
Taureau		Vierge		Capricorne	
Gémeaux		Balance		Verseau	
Ecrevisse		Scorpion		Poissons	

Signes des phases de la lune

Nouvelle lune		Pleine lune	
Premier quart.		Dernier quart.	

N.-B. — Le calendrier des saints a été composé avec un soin particulier d'après le Martyrologue romain, qui est le catalogue officiel et authentique des saints pour toute l'Eglise. On y a ajouté les saints dont on fait l'office dans le diocèse de Bâle ou qui y sont généralement vénérés. Chaque saint est indiqué au jour que lui a assigné le Saint-Siège. Chacun a sa qualification exprimée par une abréviation expliquée comme suit :

a. — abbé.	er. — ermite.	r. — roi.
ab. — abbesse.	év. — évêque.	ri. — reine.
ap. — apôtre.	m. — martyr.	s. — soldat.
c. — confesseur.	p. — pape.	v. — vierge.
d. — docteur.	pr. — prêtre.	vv. — veuve.

JANVIER

Notes	1.	MOIS DE L'ENFANT-JÉSUS	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUCH. de la LUNE	
	1.	Le Christ reçoit le nom de Jésus. LUC 2.				
DIM.	1	CIRCONCISION. s. Odilon <i>a</i>		9 Matin	9	4 Soir 52
Lundi	2	s. Adélard <i>a.</i> , s. Macaire <i>a.</i>		9 min	48	5 59
Mardi	3	ste Geneviève <i>v.</i> , s. Florent <i>év.</i>		10	20	7 10
Merc.	4	s. Rigobert <i>év. m.</i> , s. Prisque <i>pr. m.</i>		10	46	8 24
Jeudi	5	s. Télesphore <i>P.m.</i> , ste Emilienne <i>v.</i>		11	8	9 38
Vend.	6	EPIPHANIE. s. Gaspard <i>r.</i>		11	25	10 52
Sam.	7	s. Lucien <i>pr. m.</i> , s. Clerc <i>diac. m.</i>		11	43	— <i>n.</i> —
	2.	Jésus retrouvé au temple LUC. 2.				
DIM.	8	1. s. Séverin <i>a.</i> , s. Erard <i>év.</i>		12 Soir	1	12 8
Lundi	9	s. Julien <i>m.</i> , ste Basilisse <i>v. m.</i>		12	21	1 26
Mardi	10	s. Wilhelm <i>év.</i> , s. Agathon <i>P.</i>		12	43	2 47
Merc.	11	s. Hygin <i>P. m.</i> , s. Théodore <i>a.</i>		1	13	4 10
Jeudi	12	s. Arcade <i>m.</i> , ste Tatienne <i>mre.</i>		1	53	5 36
Vend.	13	s. Léonce <i>év.</i> , s. Hermyle <i>m.</i>		2	48	6 56
Sam.	14	s. Hilaire <i>év. d.</i>		3	56	8 0
	3.	Noces de Cana. JEAN, 2.				
DIM.	15	2. S. N. de Jésus. s. Paul <i>er.</i> , s. Maur <i>a</i>				
Lundi	16	s. Marcel <i>P. m.</i> , s. Sulpice <i>év.</i>		5	14	8 50
Mardi	17	s. Antoine <i>a.</i> , ste Priseille		6	36	9 28
Merc.	18	Chaire s. Pierre. ste Prisque <i>v. m.</i>		7	57	9 55
Jeudi	19	s. Meinrad <i>m.</i> , s. Canut <i>r. m.</i>		9	12	10 16
Vend.	20	ss. Fabien et Sébastien <i>mm.</i>		10	24	10 35
Sam.	21	s. Publius <i>év. m.</i> , ste Agnès <i>v. m.</i>		11	33	10 49
	4	Guérison du lépreux. MATTH. 8.				
DIM.	22	3. ss Vincent et Anastase <i>mm.</i>				
Lundi	23	s. Raymond <i>c.</i> , ste Eméritiane		12	41	11 22
Mardi	24	s Timothée <i>év. m.</i> , s. Babilas <i>év.</i>		1	50	11 40
Merc.	25	Conversion de s. Paul.		2	57	12 Soir 1
Jeudi	26	s. Polycarpe <i>év.</i> , ste Paule <i>vv.</i>		4	4	12 29
Vend.	27	s. Jean Chrysostome <i>év. d.</i>		5	10	1 3
Sam.	28	ss. Project et Marin <i>mm.</i>		6	11	1 46
	5.	Jésus apaise la tempête. MATTH. 8.				
DIM.	29	4. s. François de Sales <i>év. d.</i>				
Lundi	30	ste Martine <i>v. m.</i> , ste Hyacinthe <i>v.</i>		7	48	3 47
Mardi	31	s. P. Nolasque <i>c.</i> , ste Marcelle <i>vv.</i>		8	23	4 58
			Doux	8	50	6 12

Les jours croissent pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Marchés aux Bestiaux de Janvier

Aarberg, Berne	25	Escholzmatt, Luc.	16	Interlaken, Berne	6	Schüpfheim, L., porcs 2
Bellinzona,	11 et 25	Flawyl, St-Gall	9	Langenthal c. Berne	17	Sallanches, Hte-Sav. 21
Berne 1. mardis et sam.		Fribourg en Suisse	21	Lausanne, Vaud	14	Sion c. Valais 23
Berthoud, c. Berne	5	Genève, mardi et vend.		Lucerne, chaque mardi		Süs c. Grisons 3
Bischofszell, Thurg.	16	Hérisau, A., ch. vendr.		Meiringen, Berne	5	Thonon, H. S., le lundi.
Egg, (Zurich)	12	Heiden, App.	2 et 16	Nyon, Vaud	5	Vevey, tous les mardis.
				Rapperswyl, les mercre.		Zoug, chaque mardi.

Foires du mois de janvier 1911

— SUISSE —

Aarau	18	Eglisau	16	Moudon	30	Sissach	4
Aeschi	10	Estavayer	11	Muri	2	Soleure	9
Affoltern	16	Etiswyl	31	Neunkirch, porcs	30	Steg	9
Aigle	21	Flawil	9	Oberstammheim	30	Sursee	9
Altorf	25, 26	Frauenfeld	2, 16	Oensingen	23	Tiefenkastel	19
Andelfingen	18	Fribourg	9	Ollon	13	Thoune	18
Appenzell	11, 25	Frick	9	Olten	30	Tramelan-dessus	11
Baden	3	Gossau	2	Oron-la-Ville	11	Turbenthal	30
Berne	3, 17	Ilanz	17	Payerne	19	Unterhallau	2
Berthoud	5	Interlaken	25	Pfäffikon,	16	Unter-Kulm	27
Bex	26	Kriegstetten	26	Porrentruy	16	Unterseen	6, 25
Bienne	12	Landeron-Combes	16	Reinach	19	Uster	26
Boltigen	10	Langenthal	17	Romont	10	Utnach	17
Bremgarten	9	Langnau	6	Rougemont	17	Vevey	31
Brugg	10	Laufon	3	Rue	18	Viège	7
Bülach	4	La Roche	30	Saignelégier	2	Weinfelden	11, 25
Bulle	12	Lenzbourg	12	Schaffhouse	3, 17	Wilchingen	16
Châtel-St-Denis	16	Liestal	11	Schiers	3	Willisau	26
Chiètres	26	Locle	10	Schleitheim	16	Winterthour	5, 20
Coire	18	Martigny-B.	9	Schüpfheim, porcs	2	Zizers	7
Dagmersellen	16	Mellingen	23	Schwytz	30	Zofingue	12
Delémont	17	Morat	4	Seengen	17		
Diessenhofen	9	Môtiers, Travers	9	Sidwald	12		

— ÉTRANGER —

Aix-les-Bains	2, 16	Dannemarie	10	Maïche	19	St-Claude	14
Amancey	5	Delle	9	Mégève	6	St-Jeoire	5, 13
Aoste	10	Dôle	12	Mirecourt	9, 23	St-Laurent	7
Arbois	3	Donnas	31	Montbéliard	30	Ste-Marie-aux-Mines	4
Arinthod	3	Epoisses Côte d'Or	10	Montmélian	30	St-Vit	18
Baume-les-Dames	5, 19	Evian-les-Bains	2, 9	Morteau, 3, 10, 17, 24, 31		Salins	16
Belfort	2, 16	Fraisans	4	Morzine	27	Sallanches	21, 14
Besançon	9	Gaillard	16	Moutiers	9, 23	Sancey-le-Grand	25
Bletterans	17	Grenoble	7, 23	Pérouge	28	Sellières	11
Bons	2	Jussey	30, 31	Poligny	23	Taninges	7
Bourg	4, 18	Langres	7	Pontarlier	12, 26	Thonon	5
Champagnole	21	Leipzig	3, 16	Pont-de-Roide	3	Valence	3
Chaumergy	14	Les Deschaux	6	Pont-du-Bourg	30	Vezelley	25
Clerval	10	Les Echelles	17	Port-sur-Saône	25		
Coligny	17	L'Isle	2, 16	Rigney	3		
Cruseilles	4	Lons-le-Saunier	5	St-Amour	2		

Au Palais :

— Eh bien ! cher maître, qu'est-ce que vous pensez de l'affaire de la femme coupée en morceaux ?

— Heu ! heu ! M. Boucard vient de conclure à un suicide !

* * *

Devant le tableau d'art d'un peintre médiocre :

— Le malheureux n'a aucun talent ; il peint avec une crudité de tons...

— Tranchons le mot, c'est un barbouilleur de cru !

* * *

Le Président. — Votre esprit est resté dans le verre.

Le prévenu (*souriant*). — Impossible, Monsieur le Président, je bois toujours mon verre jusqu'au fond.

* * *

— Je voudrais voir Jérusalem. Avouez, mon gendre, que vous aimeriez mieux me savoir en terre sainte.

— Sainte, sainte, répond le gendre. Je n'en demanderais pas tant que cela.

FEVRIER

Notes	2.	MOIS DES DOULEURS DE LA VIERGE	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE.
Merc.	1	s. Ignace év. m.. s. Ephrem <i>di.</i>		9 ^{mois} 13	7 ^{sept.} 28
Jeudi	2	PURIFICAT. s. Apronien <i>di.</i>		9 ^{mois} 31	8 ^{sept.} 44
Vend.	3	s. Valère év., s. Blaise év. <i>m.</i>		9 50	9 59
Sam.	4	s. André Corsini év., s. Gilbert <i>c.</i>		10 1	11 15
	6.	Le bon grain et l'ivraie. MATTH 13.			Prem. quart. le 6 à 4 h. 28 soir
DIM.	5	5. ste Agathe <i>v. m.</i> , s. Avit év.		10 25	— ^{mois} —
Lundi	6	s. Tite év., ste Dorothée <i>v. m.</i>		10 47	12 ^{sept.} 35
Mardi	7	s. Romuald <i>a.</i> , s. Richard <i>r.</i>		11 13	1 56
Merc.	8	s. Jean de Matha <i>c.</i> , s. Jouvence év.		11 47	3 20
Jeudi	9	ste Apolline <i>v. m.</i> , s. Cyrille év. <i>d.</i>		12 ^{Sept.} 35	4 38
Vend.	10	ste Scholastique <i>v.</i> , s. Sylvain év.		1 35	5 47
Sam.	11	s. Charlemagne <i>r.</i> , s. Adolphe év.		2 48	6 41
	7.	Les ouvriers dans la vigne. MATTH. 20			Pleine lune le 13 à 11 h. 38 matin
DIM.	12	Septuagés. s. Marius év., ste Eulalie <i>v.</i>		4 8	7 23
Lundi	13	s. Bénigne <i>m.</i> , s. Lézin év.		5 30	7 53
Mardi	14	s. Valentin <i>pr. m.</i> , s. Eleucade év.		6 48	8 17
Merc.	15	ss. Faustin et Jovite <i>m.</i>		8 3	8 36
Jeudi	16	s. Onésime <i>escl.</i> , ste Julianne <i>v. m.</i>		9 15	8 54
Vend.	17	s. Fintan <i>pr.</i> , s. Silvin év.		10 24	9 10
Sam.	18	s. Siméon év. <i>m.</i> , s. Flavien év.		11 33	9 25
	8.	La parole de Dieu et la semence. Luc. 8.			Dern quart. le 21 à 4 h. 44 mat.
DIM.	19	Sexagésime. s. Mansuet év.		— ^{mois}	9 43
Lundi	20	s. Eucher év. s Sadoth év. <i>m.</i>		12 ^{mois} 42	10 3
Mardi	21	ss. Germain et Randoald <i>mm.</i>		1 51	10 28
Merc.	22	Chaire de St-Pierre à Antioche.		2 57	10 59
Jeudi	23	s. Pierre D. év. <i>d.</i> , ste Milburge <i>v.</i>		4 0	11 38
Vend.	24	s. MATTHIAS, <i>ap.</i> , s.		4 58	12 ^{Sept.} 28
Sam.	25	s. Césaire <i>méd.</i> , ste Walburge <i>ab.</i>		5 44	1 ^{Nov.} 30
	9.	Jésus prédit sa Passion. Luc, 18.			
DIM.	26	Quinq. ste Marguer. de Cortone <i>pén.</i>		6 21	2 39
Lundi	27	ss. Romain <i>a.</i> s. Lupicin <i>a.</i>		6 52	3 54
Mardi	28	s. Julien év., s. Protère év		7 16	5 10

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 27 minutes.

Marchés aux Bestiaux de Février

Aarberg, Berne	22	Escholzmatt, Luce. 20	Langenthal c. Berne	21	Schipfheim, L.,	6
Amriswil (Turg.)	1, 15	Fribourg en Suisse	25	Lausanne	8	Suis Grisons
Bellinzona,	3 et 22	Flawil, St-Gall	13	Lucerne, tous l. mardis		Thonon, chaque lundi
Berne, 1. mard. et sam.		Genève, mardi et ven.		Meiringen, Berne	2	Vevey, tous les mardis
Berthoud c. Berne	2	Heiden, App. 6 et 20		Nyon c. Vaud	2	Zoug, chaque mardi.
Bischoffszell, Thur.	20	Hérisau c. A. les vend.		Rapperswil, les mercr.		
Egg (Zurich)	9	Interlaken, Berne	3	Sallanches, Fauçig.	18	
Birmensdorf, Z.	27	Kreuzlingen, Thurg. 3		Sion c. Valais	25	

Foires du mois de février 1911

— SUISSE —

Aarau	15	Echallens	2	Monthey	1	Schüpfheim, porcs	6
Aarberg	8	Eglisau	7, 20	Morat	1	Seewis	4
Affoltern	20	Estavayer	8	Morges	1	Sempach	6
Aigle	18	Fenin	27	Moudon	27	Sidwald	23
Albeuve	20	Frauenfeld	6, 20	Motiers	13	Sierre	27
Altstätten	9, 10	Fribourg	13	Münster	23	Sion	25
Andelfingen	15	Frick	27	Muri	28	Sissach	15
Appenzell	8, 22	Gelterkinden	1	Neunkirch, porcs	27	Soleure	13
Aubonne	7	Genève	6	Oberstammheim	27	St-Ursanne	13
Baden	7	Gessenay	7	(Ensisingen	27	Steg	13
Balsthal	27	Gorgier	9	Orbe	13	Teufen	3
Bellinzona	3, 4, 6	Gossau	6	Oron	1	Thoune	15
Berne	7, 28	Hérisau	3	Payerne	16	Tiefenkastel	13
Berthoud	2	Hitzkirch	28	Pfäffikon	7, 20	Tramelan-dessus	15
Bex	16	Hlanz	7, 21	Porrentruy	20	Turbenthal	27
Bienne	2	Kublis	2	Ragatz	6	Unterhallau	6, 2
Bischoffzell	23	Landeron	20	Rapperswyl	8	Uster	23
Bremgarten	27	Langenthal	21	Reiden	28	Uznach	21
Brugg	14	Langnau	3, 22	Reinach	16	Weinfelden	8, 22
Bülach	28 et B.1	Laufon	7	Rolle	17	Wilchingen	20
Bulle	9	Lenzbourg	2	Romont	7	Willisau	27
Büren	22	Lichtensteig	6	Rue	15	Winterthour	2, 16
Château-d'Ex	2	Liestal	8	Saanen	7	Wyl	7
Châtel-St-Denis	27	Lignières	13	Saignelégier	6	Yverdon	28
Coire	4, 22	Locle	14	Sarmenstorf	28	Zizers	8
Cossonay	9	Lyss	27	St-Triphon	17	Zofingue	9
Delémont	21	Martigny-Bourg	20	Sargans	28	Zoug	28
Diessenhofen	6	Maienfeld	14	Schleitheim, porcs	20	Zurzach	6
Domdidier	21	Mellingen	22	Schwarzenbourg	9	Zweizimmen	9

— ÉTRANGER —

Aiguebelle	23	Coligny	21	L'Isle	6, 20	St-Jean de Maurienne	25
Amphion	27	Collonges	15	Lons-le-Saunier	2	St-Laurent	4, 23
Aoste	2	Cruseilles	1	Maîche	16	Ste-Marie-aux-Mines	1
Arbois	7	Dannemarie	14	Mirecourt	13, 27	St-Paul	3
Arinthod	7	Delle	13	Montbéliard	27	St-Triviers de C.	20
Ballaison	6	Dôle	9	Montmélian	13	Salins	20
Baume-les-Dames	2, 16	Donnas	1	Montrond	25	Sancey-le-Grand	25
Belfort	6, 20	Dornbirn	14	Montfleur	20	St-Vit	15
Besançon	13	Epoisses, Côte-d'Or	7	Morteau	7, 14, 21, 28	Samoëns	1
Bletterans	21	Fraisans	1	Orchamp	8	Sellières	8
Boëge	24	Fribourg en Brisgau	9	Pfaffenhofen	14	Tervai	10
Bons	4	Gaillard	15	Poliugny	27	Thonon	2
Bourg	1, 15	Gendrey	2	Pontarlier	9, 23	Vezelley	24
Châlons-sur-Saône	11, 27	Gex	7	Pont-de-Roide	7	Viry	14, 28
Chaumergi	11	Grenoble	4	Port-sur-Saône	13, 22	Viuz-en-Sallaz	4
Champagnole	18	Haguenau	7	Rigney	7		
Clerval	14	Jussey	28, M 27	St-Amour	4		
Cluses	20	Langres	15	St-Claude	11		

* * *

Dans le train, on cause :

- Vous faites des travaux de tête, sans doute, Monsieur... Vous paraissez fatigué...
- En effet, Monsieur...
- Sans indiscretion, Monsieur..., vous êtes littérateur ?... poète ?...
- Non, Monsieur, je suis coiffeur !

* * *

Puissamment raisonné :

- Je croyais que vous alliez vous marier ?
- Et pourquoi cela ?
- Dame, à cause de vos créanciers.
- Si mes créanciers ont besoin d'argent, ils n'ont qu'à se marier eux-mêmes.

MARS

Notes	3.	MOIS DE SAINT-JOSEPH
Merc.	1	<i>Les Cendres.</i> s. Aubin év., ste Eudoxie
Jeudi	2	s Simplice P., ste Janvière m.
Vend.	3	ste Cunégonde imp., s. Astère m.
Sam.	4	s Casimir c., s. Lucius P. m.
	10	Jeûne et tentation de N.-S. MATTH. 4.
DIM.	5	1. <i>Quadrag. Rel.</i> de s. Ourset s. Victor
Lundi	6	s. Fridolin pr., ste Colette v.
Mardi	7	s. Thomas d'Aquin d.
Merc.	8	Q. T s. Jean de Dieu c., s. Philémon m.
Jeudi	9	ste Françoise Romaine vv.
Vend.	10	Q -T. Les 40 martyrs. s. Attale a.
Sam.	11	Q -T. s. Euthyme év., s. Constant c.
	11.	Transfiguration de N. S. MATTH. 17.
DIM.	12	2 s. Grégoire P. d., s. Maximil. m.
Lundi	13	ste Christine v.m., s. Nicéphore
Mardi	14	s. Euphrôse m. ste Mathilde ri.
Merc.	15	s. Longin sold., s. Probe év.
Jeudi	16	s. Héribert év. m., s. Tatien d. m.
Vend.	17	s. Patrice év., ste Gertrude v.
Sam.	18	s. Gabriel, arch., s. Narcisse év.
	12.	Jésus chasse le démon muet. LUC. 11.
DIM.	19	3. s. JOSEPH, s. Landéald pr.
Lundi	20	s. Cyrille év. d., s. Vulfran év.
Mardi	21	s. Benoit a., s. Brille év.
Merc.	22	<i>M-Carême.</i> B. Nicolas de Flue c.
Jeudi	23	s. Victorien m., s. Nicom m.
Vend.	24	s. Siméon m., s. Agapit m.
Sam.	25	<i>Annonciation.</i> s. Hermland a.
	13.	Jésus nourrit 5000 hommes. JEAN 6
DIM.	26	4. s. Emmanuel m., s. Ludgert év.
Lundi	27	s. Rupert év., ste Lydie
Mardi	28	s. Gontran r. s. Rogat m.
Merc.	29	s. Ludolphe év. m., s. Armogaste
Jeudi	30	s. Quirin m., s. Pasteur év.
Vend.	31	ste. Balbine v., B. Amédée duc.

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
7	36	6 Soir 27
7	54	7 15
8	12	9 4
8	31	10 23

Nouvelle lune le 1 à 1 h. 31 soir		
8	51	12 45
9	16	— Main —
9	48	1 Main 8
10	29	2 28
11	24	3 40
12	32	4 37
1	49	5 22

Prem. quart. le 8 à 12 h. 2 soir		
3	9	5 55
4	27	6 20
5	43	6 40
6	56	6 58
8	6	7 13
9	16	7 29
10	26	7 46

Temps	clair,	soir	soir
(2)	3	—	—
Temp	3	—	—
clair	3	—	—
froid	4	—	—

Pleine lune le 15 à 12 h. 59 soir		
11	36	8 4
—	—	8 27
12	44	8 55
1	49	9 31
2	48	10 16
3	38	11 13
4	19	12 19

Dern. quart. le 23 à 1 h. 26 soir		
4	53	1 30
5	18	2 46
5	40	4 4
5	59	5 21
6	16	6 41
6	33	8 2

Nouv. lune le 30 à 1 n. 38 soir

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 52 minutes.

Marché aux Bestiaux du Mois de Mars.

Aarberg, Berne	29	Escholzmatt, Luc.	20	Langenthal c. Berne	21	Sion c. Valais	24
Bellinzone	8 et 22	Flawyl, St-Gall	13	Lucerne chaq. mardi.	—	Süts, Grisons	7
Berne, chaque mardi		Fribourg en Suisse	24	Meiringen, Berne	2	Thonon, H.S. les lundis	
. et samedi.		Heiden, App.	6:et 20	Nyon c. (Vaud)	2	Vevey, tousles mardis.	
Berthoud c. Berne	2	Hérissau, les vendredis.		Rapperswyl, le mercre.		Wyl, St.-Gall, ch. mar.	
Bischoffszell, Th.	20	Genève, mardi et vendr.		Sallanches en Sav.	18	Zoug, chaque mardi.	
Egg (Zurich)	9	Interlaken, Berne	3	Schiüpfheim, L., porcs	6		

Foires du mois de mars 1911

— SUISSE —

Aarau	15	Erlenbach	14	Monthey	1	Seengen	21
Arberg	8	Estavayer	8	Morat	1	Sépey	25
Aigle	11	Fahrwangen	6	Morges	29	Seewis	6
Agno	9, 10	Flawyl	13	Motiers, Travers	13	Sidwald	16
Altorf	22, 23	Fontaines	18	Moudon	27	Signau	16
Alt-St.-Johann	21	Frauenfeld	6, 20	Münsingen	20	Sion	24
Altstätten	2	Fribourg	13	Mury	6	Sissach	22
Amriswil	15	Frick	13	Neunkirch, porcs	27	Soleure	13
Andelfingen	15	Frutigen	31	Neuveville	29	Stäfa	23
Anet	15	Gais	7	Niederbipp	1	Steg	13
Appenzell	8, 22	Gelterkinden	1	Nyon	2	Sumiswald	10
Arbon	24	Genève	6	Oberstammheim	27	Sursee	6
Aubonne	21	Gossau	6	Oensingen	20	Süss	7
Bâle	16, 17	Grandson	8	Ollon	17	Teufen	3
Baden	7	Gr.-Hochstetten	15	Olten	6	Thoune	8
Berne	7	Horgen	10	Oron-la-Ville	1	Tiefenkastel	13
Berthoud	2	Huttwil	8	Payerne	16	Tramelan-dessus	15
Bevaix	16	Ilanz	21	Pfäffikon	20	Turbenthal	27
Eex	30	Interlaken	1	Porrentruy	20	Unter-Embrach	21
Bienna	2	Klein-Lauffenbourg	13	Ragaz	20	Unterhallau	6
Bözingen	27	Klingnau	6	Rahon	7	Unter-Kulm	10
Bremgarten	13	Kloten	8	Reinach	16	Unterseen	1
Brigue	20, 21	Landeron-Combès	20	Regensberg	14	Uster	30
Brugg	14	Langenthal	7	Reichenbach	21	Uznach	25
Bulach	1	Langnau	3	Rehetobel	31	Valangin	31
Bulle	2	Langwies	17	Richensee	17	Vevey	28
Büren	29	La Ferrière	20	Romont	7	Villmergen	7
Carouge	13	La Sarraz	28	Rue	15	Wattwyl	1
Cerlier	29	Laufon	7	Savigny	31	Weinfelden	8, 29
Châtel St-Denis	20	Laupen	9	St-Aubin	27	Wilchingen	6, 20
Chaux-de-Fonds	1	Lausanne	8	St-Blaise	6	Willisau	30
Chiètres	30	Lenzbourg	2	St-Maurice	7	Winterthour	2, 16
Chevinez	13	Liestal	8	Saignelégier	6	Zizers	8
Coire	6, 22	Lignières	23	Schaffhouse	7, 8	Zofingue	9
Cossonay	9	Locle	14	Schinznach	7	Zurzach	13
Delémont	21	Malleray	27	Schleitheim, porcs	6, 20	Zweisimmen	9
Diessenhofen	13	Martigny-Ville	27	Schmitten	6		
Echallens	23	Mellingen	20	Schwarzenbourg	30		
Eglisau	20	Montfaucon	27	Schwytz	13		

— ÉTRANGER —

Altkirch	9, 23	Champagnole	18	Jussey	27, 28	Orchamps	8
Amency	2	Chaumergi	11	Langres	22	Poligny	27
Amphion	14	Clerval	14	Leipzig All.	6, 18	Pontarlier	9, 23
Aoste, foire et grand marché	7	Cluses	6, 27	Leipzig, Lindenau	21, 22	Pont-de-Roide	7, 21
Arbois	7	Coligny	21	Le Deschaux	18	Pont-du-Bourg	15
Arinthod	7	Courtavon	6	Les Gets	24	Port-sur-Saône,	
Aromas	13	Cruseilles	1	L'Isle	6, 20	moutons, 21, foire	22
Baume-les-Dames	2, 16	Dannemarie	14	Lons-le-Saunier	2	Rigney	7
Belfort	6, 20	Delle	13	Maîche	16	Rupt	15
Bellevaux	30	Dôle	9	Mayence	20 au 3 avril	St-Amour	4
Besançon	13	Douvaine	28	Mieussy	20	St-Claude	11
Biot (le)	15	Dornbirn	14	Mirecourt	13, 27	St-Félix	1, 15
Bletterans	21	Draillant	13	Montbéliard	27	St-Genis	10
Boège	20	Erstein	20	Montfleur	22	St-Julien	6
Bonneville	14	Evian-les-Bains	6, 20	Montriond	13	St-Jean-d'Aulph.	1
Bons	2	Fraisans	1	Morteau	7, 14, 21, 28	St-Laurent	4
Bourg	1, 15	Fribourg en Brisgau	9	Morzine	17	Ste-Marie-aux-Mines	1
Châlons-sur-Saône	30	Gaillard	21	Moutiers	6	St-Trivier de C.	27
		Gex	1, 28	Munster	6	(Suite après décembre)	

AVRIL

Notes	4.	MOIS PASCAL				
		COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE		
	Sam.					
	14.					
	DIM.	1 s. Hugues év., ste Théodora m.				
	Lundi	Les juifs veulent lapider Jésus. JEAN, 8.				
	Mardi					
	Merc.	2 5. Passion. s. François de Paule v.				
	Jeudi	3 ste Agape v. m., s. Vulpien m.				
	Vend.	4 s. Isidore év. d., s. Zozime év.				
	Sam.	5 s. Vincent-Ferrier c.				
		6 s. Célestin P., s. Sixte P. m.				
	15.	7 N.-D. des 7 Doul. s. Hégésippe m.				
		8 s. Amant év., s. Edèse m.				
		Entrée de Jésus à Jérusalem. MATTH. 21.				
	DIM.					
	Lundi	9 6 Rameaux. ste Vautrude vv.				
	Mardi	10 s. Macaire év., s. Térence m.				
	Merc.	11 s. Léon P. d. s. Isaac, moi.				
	Jeudi	12 s. Jules P.; s. Sabas m.				
	Vend.	13 s. Herménégild r. m.				
	Sam.	14 s. Justin m., s. Tiburce m.				
		15 Semaine sainte ss. Sigismond et compag.				
	16.	Résurrection de Jésus-Christ. MARC, 16.				
	DIM.					
	Lundi	16 PAQUES. s Paterne év., s. Dreux c.				
	Mardi	17 s Rodolphe m., s. Anicet P. m.				
	Merc.	18 s. Parfait pr. m., s. Appelone m.				
	Jeudi	19 s. LÉON IX P., s. Sigismond r. m.				
	Vend.	20 s. Théotime év., ste Hildegonde v.				
	Sam.	21 s. Anselme év. d., s. Usthasat m.				
		22 ss. Soter et Caïus PP. mm.				
	17.	Incrédulité de saint Thomas. JEAN, 20.				
	DIM.					
	Lundi	23 1. Quasimodo. s. Georges m.				
	Mardi	24 s. Fidèle de Sigmaringen m.				
	Merc.	25 s. MARC évang., s Floribert év.				
	Jeudi	26 ss. Clet et Marcellin PP. mm.				
	Vend.	27 s. Trudpert m., ste Zite v.				
	Sam.	28 s. Paul de la Croix c., s. Vital m.				
		29 s Pierre m., s. Robert a.				
	18.	Jésus le bon Pasteur. JEAN, 10.				
	DIM.					
		30 2. ste Catherine de Sienne v.				

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 45 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril

Aarberg, Berne	26	Escholzmatt, Luc.	17	Kreuzlingen, Thurg	7	Sallanches,(Hte-S.)	15
Amriswil, Thurg	5, 19	Flawyl, St-Gall	10	Langenthal, Berne	18	Schüpfheim, L.	3
Bellinzona. Tes.	5. 19	Fribourg en Suisse	15	Lausanne, Vaud	12	Sion, en Valais	22
Berne, l. mard. et sam.		Herisau, chaque vendr.		Lucerne, chaque mardi		Süs, Grisons	4
Berthoud c. Berne	6	Heiden, App.	3, 18	Meiringen c. Berne	6	Thonon, tous les lundis	
Birmensdorf, Zu.	24	Genève, mardi et vend.		Nyon, Vaud	6	Vevey tous les mardis	
Bischofszell, Th.	17	Interlaken, Berne	7	Rapperswyl, chaq. mer.		Zoug, chaque mardi.	

Foires du mois d'avril 1911

— SUISSE —

Aarau	19	Einsiedeln	24	Meyrin	20	Semsales	24
Aarberg	12	Estavayer	12	Meiringen	11	Sépey	25
Affoltern	24	Fideris	21	Monthey	19	Sidwald	20
Aigle	15	Frauenfeld	3, 24	Morat	5	Siebenen	17
Altendorf	26, 27	Fribourg	3	Mosnang	26	Sierre	24
Andelfingen	19	Frick	10	Môtiers-Travers	10	Sissach	26
Appenzell	12, 26	Gampel	24	Moudon	24	Soleure	10
Aubonne	4	Gais	4	Moutier	11	St-Léonard	6
Baden	4	Gelterkinden	5	Muri	10	St-Ursanne	10
Bas-Chatillon	24	Genève	3	Neunkirch, porcs	24	Stalden	19
Bauma	7, 8	Gimel	10	Oberstammheim	24	Stanz	19, 20
Berne	4, 25 du 24 au 7 mai	Gessenay	7	Oberriet	19	Steg	10
Berthoud	6	Gorgier	24	Oensingen	24	Sursee	24
Bex	13	Gossau	3	Olten	3	Süss	11
Bienne, au bétail et aux chevaux (mix.)	6	Grandson	19	Orbe	3	Tavannes	26
Bremgarten	17	Gr-Laufenburg	17	Oron-la-Ville	5	Teufen	7
Brugg	11	Héisau	28	Payerne	20	Thoune	5
Bülach	5	Herzogenbuchsee	5	Pfäffikon	18	Tiefenkastel	10
Bulle	6	Kriegstetten	27	Planfayon	19	Tramelan-d.	5
Cernier	17	Kublis	3	Porrentruy	17	Travers	20
Château-d'Ex	6	Lachen	18	Provence	17	Turbenthal	24
Châtel-St-Denis	17	Landeron	10	Ragaz	24	Unterhallau	3
Chaux-de-Fonds	5	Langenthal	18	Rapperswil	19	Uster	27
Chavornay	12	Langnau	7, 26	Reinach	6	Uznach	15
Coffrane	24	La Roche	24	Rochefort	5	Val d'Illiez	17
Coire	1, 20	La Sagne	4	Rougemont	6	Vevey	25
Comprovasco	4	La Sarraz	25	Romont	18	Weinfelden	12, 26
Conthey	24	Laufon	4	Rue	12	Willisau	27
Courtelary	4, 5	Lenzbourg	6	Saanen	7	Wimmis	18
Couvet	3	Les Bois	3	Saignelégier	4	Winterthour	6, 20
Cossonay	13	Lichtensteig	24	Sarnen	20	Yverdon, foire aux noulains avec primes	4
Cudrefin	24	Liestal	12	Sargans	4	Zizers	8
Dagmersellen	10	Loëche-Ville	1	Schaffhouse	4, 18	Zofingue	20
Delémont	18	Locle	11	Schleitheim	10	Zoug	17
Diessenhofen	10	Lyss	24	Schüpfheim	24	Zweisimmen	13
Echallens	27	Martigny-Bourg	3	Schwyz	10		
Eglisau	25	Martigny-Ville	24	Seengen	18		
		Mellingen	26	Seewis	3		
				Sempach	3		

— ÉTRANGER —

Abondance	20	Challand-St-Ans.	22	Fraisans	5	Lons-le-Saunier	6
Aiguebelle	18	Châlons-sur-Saône	26	Francfort	5-25	Maîche	20
Albertville	6	Champagnole	15	(cuir 11-15)		Mégève	7
Annecy	25	Châtillon	3	Fribourg en Brisgau	13	Mirecourt	10, 24
Aoste	4	Chaumergi	8	Gaillard	21	Montbéliard	24
Arbois	4	Clerval	11	Gendrey	6	Montfleur	24
Arinthod	4	Cluses	10	Gex	24	Montmélian	24
Baume-les-Dames	6, 20	Coligny	18	Grenoble	8 chev. 10	Morteau	4, 11, 18, 25
Belfort	3, 17	Collonges	24	Gresy	25, 26	Nus	24
Belvoir	6	Constance du 30 au 5 mai		Groisy-le-Plot	10	Orchamp	12
Bernex	14	Cruseilles	5	Habère-Lullin	19	Passy	20
Besançon	10	Dannemarie	11	Ingweiler	4	Perouge	22
Biot	10	Delle	10	Jussey	25, moutons, 24	Petit-Bornand	11
Bletterans	18	Divonne	18	Langres	11	Poligny	24
Boëge	25	Dôle	13	Leipzig	23 avril 14 mai	Pontarlier	13, 27
Bons	3	Doucier	17	Les Echelles	18	Pont-de-Roide	4
Bouclans	4	Epoisses	19	L'Isle	3, 17	Pt.-St-Martin	4, 5
Bourg	5, 19	Faverges	5, 19	Le Lyaud	28	Port-s/Saône	26, 25
Cercier	15	Ferney-Voltaire	18	Les Houches	15	Rigney	4

MAI

Notes

5.

MOIS DE MARIE

Lundi	1 ss. PHILIPPE et JACQUES ap.
Mardi	2 s. Athanase év. d., s. Walbert a.
Merc.	3 INVENTION DE LA Ste CROIX.
Jeudi	4 ste Monique vv., s. Florient m.
Vend.	5 s. Pie V P., s. Ange pr. m.
Sam.	6 s. Jean d. Porte-Latine

19.

Dans peu vous me verrez. JEAN 16.

DIM.	7 3. Patron. de S. Joseph. s. Stanislas év.
Lundi	8 Apparition de s. Michel, arch.
Mardi	9 s. Grégoire de Naziance év. d.
Merc.	10 s. Antonin év., ste Sophie
Jeudi	11 s. Béat c., s. Mamert év.
Vend.	12 ss. Achille et Pancrace m.
Sam.	13 s. Pierre év., s. Servais év.

20.

Je retourne vers Celui qui m'a envoyé. JEAN, 16.

DIM.	14 4. B. P. Canisius c., s. Boniface m.
Lundi	15 s. Isidore ab., s. Ségend év.
Mardi	16 s. Jean Népomucène c.
Merc.	17 s. Pascal c., ste Restitute v. m.
Jeudi	18 s. Venant m., s. Eric r.
Vend.	19 s. Pierre Célestin P.
Sam.	20 s. Bernardin c.. s. Ethelbert r.

21.

Demandez et vous recevrez. JEAN, 16.

DIM.	21 5. s. Hospice c., s. Secondin, m.
Lundi	22 Rogations. ste Julie v. m., s. Emile m.
Mardi	23 s. Florent moine, s. Didier év
Merc.	24 N.-D de Bon-Secours.
Jeudi	25 ASCENSION. s. Grégoire VII P.
Vend.	26 s. Phil. de Néri c., s. Eleuthère
Sam.	27 ste Madeleine Pazzi v.

22.

Jésus promet le Saint Esprit. JEAN 15 et 16.

DIM.	28 6. s. Augustin de Cantorbéry év.
Lundi	29 s. Maximin év., s. Conon m.
Mardi	30 s. Ferdinand r., s. Félix P. m.
Merc.	31 ste Angèle de Mérici v.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE.
	6 ^o 21	11 ^o 17
	7 8	—
	8 10	12 ^u 28
	9 24	1 22
	10 42	2 3
	12 3	2 31

Doux, sec

	1 18	2 53
	2 30	3 42
	3 42	3 29
	4 50	3 42
	5 59	3 58
	7 9	4 15
	8 18	4 34

Prem. quart. le 5 à 2h. 14 soir

Temps		9 26	4 57
clair		10 30	5 28
		11 27	6 5
		—	6 52
		12 ^u 14	7 50
		12 52	8 57
		1 22	10 7

Pleine lune le 13 à 7 h. 10 matin

Temps		1 45	11 19
clair et		2 3	12 ^u 33
doux		2 24	1 48
		2 41	3 6
		2 56	4 26
		3 17	5 51
		3 40	7 20

Dern quart. le 21 à 10 h. 23 mat

Nouvelle lune le 28 à 7 24 matin		4 13	8 48
Chaud		4 53	10 9
		5 52	11 12
		7 4	11 59

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 20 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai

Aarberg, Berne	31	Egg (Zurich)	11	Interlaken, Berne	5	Sallanches, Savoie	20
Amriswil (Turg.)	3, 17	Escholzmatt, Lucer.	15	Hérisau A., chaq. vend.		Schipfheim, L., pores	1
Bellinzone,	3, 17, 31	Flawil, St-Gall	8	Langenthal c. Berne	16	Sion c. Valais	27
Berne, 1. mard. et sam		Fribourg en Suisse	13	Lucerne, tous l. mardis		St-Imier, Berne	19
Béthoud, Berne	4	Genève, mardi et ven.		Meiringen, Berne	4	Süs, c. Grisons	26
Birmensdorf, (Zur.)	22	Heiden, App. 1 et 15		Nyon c. Vaud	4		
Bischofszell, Thur.	15	Kreuzlingen, Thurg.	5	Rapperswil, les mercr.			

Foires du mois de mai 1911

— SUISSE —

Aarau	17	Davos	27	Mézières	10	Sarnen	10
Aarberg	10	Delémont	16	Mörel	4	Savigny	26
Affoltern	15	Diessenhofen	8	Montfaucon	17	Schinznach	2
Agno	20	Dombresson	15	Monthey	17	Schleitheim,	15, 29
Aigle	20	Echallens	31	Montreux-Rouv.,	12	Schöftland	1
Altdorf	17, 18	Eglisau	15	Morat	3	Schwarzenbourg	11
Altstätten	4, 5	Erlenbach	9	Morges	17	Schwelbrunn	2
Andelfingen	17	Ernen	23	Motiers-Travers	8	Schwytz	1
Anet	31	Escholzmatt	8	Moudon	29	Sembrancher	1
Anniviers	26	Estavayer	10	Moutier-Grandval	8	Sempach	1
Appenzell	10, 24	Evionnaz	16	Münster	15	Seengen	16
Aubonne	16	Fahrwangen	1	Muri	3	Sentier	19, 20
Baden	2	Flawyl	15	Neuchâtel	18	Sépey	9
Bagnes	20, 30	Frauenfeld	1, 15	Neunkirsch, porcs	29	Sidwald	18
Balsthal	29	Fribourg en Suisse	1	Neuveville	31	Sierre	22
Bassecourt	9	Frick	8	Niederbipp	3	Signau	4
Baulmes	5	Gais	9	Niederuzwill	1	Sion	6, 27
Bayards	1	Gelterkinden	10	Nods	12	Bétail et Chevaux	20
Bégnins	15	Genève	1	Nyon	4	Soleure	8
Bellegarde	8	Gersau	29	Obersägeri	8	Stalden	15
Berne,	du 24 avril	Gessenay	1	Oberstammheim	29	Steg	8
	au 7 mai	Gimel	29	Oberriet	17	Sumiswald	12
Berthoud	4, 18	Glaris	9	Oensingen	29	Sursee	29
Bevaix	22	Glyss	24	Ollon	19	Süss	26
Pex	11	Gossau	1, 29	Olten	1	Teufen	5
Bienne	4	Grabs	29	Orbe	15	Thoune	10
Bischofszell	22	Grandson	31	Ormont-dessus	8	Tiefenkastel	15
Boudévilliers	24	Grosshochstetten	17	Oron-la-Ville	3	Tinzen	26
Boudry	30	Huttwil	3	Orsières	16	Tramelan-dessus	3
Bœzen	24	Ilanz	10	Payerne	18	Troistorrents	2
Bözingen	15	Interlaken	3	Pfäffikon	2	Turbenthal	29
Bremgarten	8	Kaiserstuhl	29	Planfayon	10	Unterhallau	22
Brenleux	16	Küblis	29	Pont de Martel	16	Unter-Kulm	12
Brugg	9	Landeron-Combès	1	Porrentruy	15	Unterseen	3
Bülach	3, 30	Langenbruck	3	Provence	22	Urnäisch	1
Bulle	11	Langenthal	16, 23	Reconvillier	10	Uster	25
Büren	3	Langnau	5	Rieden	15	Uznach	16
Carouge	12	La Chaux du Milieu	4	Reinach	18	Valangin	26
Cerlier	10	La Sarraz	23	Reineck	15	Vallorbes	13
Chaindon	10, 11	Laufon	2	Rochefort	12	Vaulion	17
Champagne	19	Laupen	18	Romainmôtier	19	Verrières	18
Charbonnières (les)	10	Lausanne	10	Romont	9	Viège	1
Charmey	2	Le Lieu	16	Rue	17	Vouvry	11
Château-d'Oex	17	Lenk	19	Ruswil	1	Wnippons	9
Châtel St-Denis	8	Lenzbourg	3	St-Blaise	8	Wattwyl	3
Chaux-de-Fonds	3	Liestal	31	Ste-Croix	17	Weinfelden	B 31, 10
Chavornay	24	Lignières	22	St-Gall	B 20 et du 17	Wil	2
Chevinez	8	Locle	9		au 24	Wilchingen	15
Chiètres	26	Loëche-Ville	1	St-Imier	19	Willisau	29
Coire	2, 17	Lucerne du 15 au 26 B 9		St-Léonard	8	Winterthour	4, 18
Combremont-le-Grand	17	Lyss	22	St-Maurice	26	Yverdon	9
Cossonay	11, 26	Marthalen	1	Saignelégier	1	Zofingue	11
Courtelary	9	Martigny-Bourg	8	Salez	27	Zurich	1
Couvet	31	Meiringen	16	Sargans	2	Zweisimmen	2

— ÉTRANGER —

Abbevilliers	16	Albertville	4, 18	Aoste	8, 29	Baume-les-Dames	4, 18
Abondance	27	Allinges	29	Arbois	2	Beaucaire	25
Aiguebelle	2	Amancey	4	Arinthod	2	Belfort	1, 15
Aix-les-Bains	3	Antey-St-André	4	Aromas	2	Bellevaux	26

JUIN

Notes

6.

MOIS DU SACRÉ-CŒUR

- Jeudi 1 s. Pothin év. *m*
 Vend. 2 s. Eugène *P.*, ste Blandine *m^{re}*
 Sam. 3 Jeûne. s. Morand *c.*, ste Clotilde *ri.*

23

Le St-Esprit enseignera toute vérité. JEAN, 14.

- DIM. 4 PENTECÔTE s. François Caracciolo
 Lundi 5 s. Boniface
 Mardi 6 s. Norbert év., s. Robert *a.*
 Merc. 7 Q-T s. Licarion *m.*, s Claude év.
 Jeudi 8 s. Médard év., s. Maxime év.
 Vend. 9 Q-T ss. Prime et Félicien *m.*
 Sam. 10 Q-T ste Marguerite *ri.*

24.

Soyez miséricordieux. LUC, 6.

- DIM. 11 1. TRINITÉ s. Barnabé *ap.*, s. Parise
 Lundi 12 ss. Basilide et compagnons.
 Mardi 13 s. Antoine de Padoue *c.*
 Merc. 14 s. Basile év. *d.*, s. Rufin *m.*
 Jeudi 15 FÊTE-DIEU s. Bernard de M. *c.*
 Vend. 16 ss. Ferréol et Ferjeux *mm.*
 Sam. 17 s. Rainier *c..* s. Israire *diac m.*

25.

Les conviés au grand festin. LUC, 14,

- DIM. 18 2. ss. Marc et Marcellin *mm.*
 Lundi 19 ste Julienne de Falconnière *v.*
 Mardi 20 ss. Gervais et Protasius *mm.*
 Merc. 21 s. Louis Gonzague *c.*, s. Alban *m.*
 Jeudi 22 s. Paulin év., s. Evrard év.
 Vend. 23 S.-C. de Jésus ste Audrie *ri.*
 Sam. 24 s. JEAN-BAPTISTE, s. Aglibert *m.*

26.

La brebis égarée LUC, 15.

- DIM. 25 3. s. Guillaume *a.*, s. Prosper év.
 Lundi 26 ss. Jean et Paul *mm.*
 Mardi 27 B. Burchard *pr.*, s. Ladislas *r.*
 Merc. 28 s. Léon II *P.*, s. Papias *m.*
 Jeudi 29 ss. PIERRE et PAUL *ap.*
 Vend. 30 Com. de s. Paul. *m.*, s. Martial év.

Les jours croissent de 14 minutes et décroissent de 17 minutes.

Marché aux Bestiaux du Mois de Juin.

Aarberg, Berne	28	Egg (Zurich)	8	Kreuzlingen, Thurg.	2	Schüpfheim, L., porcs	5
Amriswil (Th.)	7, 21	Escholzmatt, Luc.	19	Langenthal c. Berne	20	Sion c. Valais	24
Berne, chaque mardi et samedi.		Flawyl, St-Gall	12	Lausanne, Vaud	14	Thonon, H.S. les lundis	
Bellinzona	14 et 28	Fribourg en Suisse	24	Lucerne chaq. mardi.		Vevey, tous les mardis.	
Berthoud c. Berne	1	Genève, mardi et vendr.		Meiringen, Berne	1	Wetzikon, Zurich	5
Birmensdorf, Z.	26	Heiden, App.	6 et 19	Nyon c. (Vaud)	1	Wyl, St.-Gall, ch. mar.	
Bischofszell, Th.	19	Hérisau, les vendredis.		Rapperswyl, le mercre.		Zoug, chaque mardi.	
		Interlaken, Berne	1	Sallanches en Sav.	17		

Foires du mois de juin 1911

— SUISSE —

Aarau	21	Frauenfeld	12, 19	Muri	12	Sion	10
Affoltern	19	Fribourg	12	Münster	14	Sissach	28
Aigle	3	Frick	12	Neunkirch,	26	Soleure	12
Andelfingen	21	Genève	5	Noirmont	5	Sursee	26
Andermatt	14	Grandfontaine	13	Oberstammheim	26	Steg	12
Appenzell	14, 28	Hutwil	7	Olten	5	Teufen	2
Bâle	8, 9	Ilanz	6	Oron-la-Ville	7	Thusis	10
Baden	6	Lachen	6	Orsières	6	Trums	1
Bagnes	16	Lajoux	13	Payerne	22	Travers	15
Bienne	1	Landeron-Combes	19	Pfäffikon	19	Turbenthal	26
Berthoud	1	Langenthal	20	Ponte-Campovasto	7	Unterbach	12
Bischoffzell	22	Langnau	2	Porrentruy	19	Unterhallau	5
Bremgarten	12	Laufenbourg	5	Rapperswyl	7	Uster	29
Brévine	28	Laufon	6	Regensberg	8	Uznach	20
Brevrai	8	Lenzbourg	1	Reinach	8	Verrières (les)	21
Brigue	5	Lichtensteig	12	Romont	13	Vilmergen	6
Brugg	13	Liddes	7	Rorschach	1	Wassen	13
Bülach	7	Locle	13	Richensee	5	Weinfelden	14, 28
Bulle	8	Lyss	26	Rue	21	Wyl	13
Cossonay	8	Loëche-Ville	1	Saignelégier	6	Willisau	29
Courchapeix	6	Martigny-Bourg	12	St-Aubin	12	Winterthour	1, 15
Coire	12	Mellingen	28, 5	St-Ursanne	26	Wilchingen	19
Delémont	20	Montfaucon	26	Saxon	2	Yverdon	6
Diessenhofen	12	Monthei	7	Schaffhouse	6, 7	Zoug	5
Eglisau	19	Morat	7	Schleitheim	19	Zurzach	12
Estavayer	14	Motiers-Travers	12	Sempach	5		
Fnin	5	Moudon	26	Sidwald	8		

— ÉTRANGER —

Abondance	6	Coligny	20	La Salle	7, 20	St-Jeoire	6, 16
Aiguebelle	6	Colmar	25	Les Echelles	6	St-Julien	5
Aime	6	Cruseilles	7	Les Houches	6	St-Laurent	3
Aix-les-Bains	6	Dannemarie	13	L'Isle	5, 19	St-Pierre	10
Albertville	8	Delle	12	Lons-le-Saunier	1	Ste-Marie-aux-Mines	
Amancey	1	Dôle	8	Maîche	15	7, 25, 26	
Arbois	6	Donnas	4	Massongy	26	St-Triviers de C.	12
Arinthod	6	Doucier	16	Megève	26	St-Vincent	5, 6
Aromas	12	Douvaine	7	Mirecourt	12, 26	St-Vit	21
Baume-les-Dames	1, 15	Draillant	1, 15	Montbéliard	26	Salins	19
Belfort	5, 19	Epoisses, Côte-d'Or	9	Montfleur	7	Sallanches	3, 24
Besançon	12	Erstein	5	Montmélian	5	Samoëns	7, 21
grande foire	24	Feldkirch	19, 20	Morteau	6, 13, 20, 27	Sancy-le-Grand	26
Bletterans	20	Ferney	18	Morzine	8, 22	Sellières	14
Biot (le)	1, 15	Flumet	13	Moutiers	12, 25	Taninges	15
Boëge	27	Fontainemore	1	Münster	5	Termignon	3
Bons	5	Fraisans	7	Orchamps	14	Tervai	9
Bouclans	14	Gaillard	12	Poligny	26	Thône	5, 17
Bourg	7, 21	Gendrey	1	Pontarlier	8, 22	Thonon	1
Brumath	26, 27	Gex	1	Pont-de-Roide	6	Ugine	5
Challand	13	Grand-Bornand	14	Port-sur-Saône	13, 28	Vallorzine	2
Châlons-sur-Saône	26	Grand-Dessiat	25	Rigney	6	Vercel	5, 19
Chamonix	5, 20	Grenoble	3	Rumilly	14	Vezelley	15
Champagnole	17	Jussey	27, M 26	St-Amour	3	Vinzier	30
Châtillon	12	Langres	24	St-Claude	12	Viry	24
Chaumergy	10	La Clusaz	1	St-Genis-Pouilly	10	Vulbes-en-Vuache	7
Clerval	13	La Roche	15, 29	St-Gervais	10		
Cluses	5	La Rochette	7, 14, 21	St-Jean-de-Maurienne	21, 22, 23		

Le père utilitaire :

— Tu veux devenir astronome ? Mais ce

n'est pas une carrière, cela, car si tu découvres une planète, qu'est-ce que tu en feras ?

JUILLET

Notes	7.	MOIS DU PRÉCIEUX SANG	COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Sam.	1 s. Théobald <i>er.</i> , s. Thiéry <i>pr.</i>			
	27.	Pêche miraculeuse. <i>Luc.</i> 5.			
DIM.	2	4. <i>Préc.</i> Sang. <i>Visitation.</i> s. Othon év.	11	19	11 57
Lundi	3	s. Irénée év. <i>m.</i> , s. Anatole év.	12 ¹ _{mois}	31	— <i>Mai</i> —
Mardi	4	s. Ulrich év.. ste Berthe <i>ab.</i>	1	40	12 ¹ _{mois} 12
Merc.	5	ss. Cyrille et Méthode év.	2	50	12 28
Jeudi	6	s. Isaïe <i>proph.</i> , s. Romule év. <i>m.</i>	3	58	12 16
Vend.	7	s. Guillebaud <i>é.</i> , ste Aubierge <i>v.</i>	5	7	1 6
Sam.	8	ste Elisabeth <i>ri</i> , s. Kilien év. <i>m.</i>	6	13	1 31
	28.	Justice des scribes et des pharisiens <i>MAT.</i> 5.			Pleine lune le 11 à 1 h. 53 soir
DIM.	9	5. <i>Les ss. Ang. gard.</i> ste Véronique <i>ab.</i>	7	16	2 4
Lundi	10	ste Rufine <i>v. m.</i> , ste Amelberge <i>v.</i>	8	9	2 46
Mardi	11	s. Pie <i>P. m.</i> , s. Savin <i>m.</i>	8	54	3 37
Merc.	12	s. Nober <i>m.</i> , s. Jean Gualbert <i>a.</i>	9	27	4 41
Jeudi	13	s. Anaclet <i>P. m.</i> , ste Muritte <i>m.</i>	9	54	5 47
Vend.	14	s. Bonaventure év. <i>d.</i> , s. Cyr év.	10	16	6 58
Sam.	15	s. Henri <i>emp.</i> , ste Bonose <i>mre</i>	10	34	8 10
	29.	Jésus nourrit 4,000 hommes. <i>MARC.</i> 8.			Dern. quart. le 19 à 6 h. 31 mat
DIM.	16	6. <i>Scapulaire.</i> ste Rainelde <i>v. m.</i>	10	51	9 21
Lundi	17	s. Alexis <i>c.</i> , ste Marcelline <i>v.</i>	11	7	10 33
Mardi	18	s. Camille <i>c.</i> , ste Symphorose <i>m.</i>	11	23	11 48
Merc.	19	s. Vincent de Paul <i>c.</i> , s. Arsène <i>c.</i>	11	43	1 ¹ _{mois} 4
Jeudi	20	s. Jérôme Em. <i>c.</i> , ste Marguerite <i>v.</i>	— <i>Mai</i> —		2 25
Vend.	21	s. Arbogaste év., ste Praxède.	12 ¹ _{mois}	6	3 49
Sam.	22	ste Marie-Madeleine, pénitente.	12	36	5 13
	30.	Gardez-vous des faux prophètes. <i>MATTH.</i> 7.			Nouv. lune le 25 à 9 h. 12 soir
DIM.	23	7. s. Apollinaire év. <i>m.</i> , s. Liboire év.	1	17	6 30
Lundi	24	ste Christine <i>v. m.</i> , Bé Louise <i>vv.</i>	2	14	7 34
Mardi	25	s. JACQUES <i>ap.</i> , s. Christophe <i>m.</i>	3	28	8 22
Merc.	26	ste ANNE mère de Marie.	4	51	8 57
Jeudi	27	s. Vandrille <i>a.</i> , s. Pantaléon <i>m.</i>	6	17	9 23
Vend.	28	s. Victor <i>P. m.</i> , s. Nazaire <i>m.</i>	7	40	9 44
Sam.	29	ste Marthe <i>v.</i> , ste Béatrix <i>mre</i> .	8	58	10 2
	31.	L'économie infidèle. <i>Luc.</i> 16.			
DIM.	30	8 ss. Abdon et Sennen <i>mm.</i>	10	14	10 17
Lundi	31	s. Ignace Loyola <i>c.</i> , s. Germain év.	11	26	10 33

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Aarberg, Berne	26	Marchés aux Bestiaux de Juillet	Sallanches,(Hte-S.) 15
Bellinzone. Tes.	12. 26	Flawyl, St-Gall 10 Kreuzlingen, Thurg 7	Schüpfheim, L. 3
Berne, l. mard. et sam.		Fribourg en Suisse 22 Langenthal, Berne 18	Sion, en Valais 22
Berthoud c. Berne	6	Genève, mardi et vend. Lucerne, chaque mardi	Thonon, tous les lundis
Bischöfzell, Th.	17	Heiden, App. 3, 17 Meiringen c. Berne 6	Vevey tous les mardis
Egg (Zurich)	13	Herisau, chaque vendr. Nyon, Vaud 6	Wyl,St-Gall,ch. mardi
Escholzmatt, Luc.	17	Interlaken, Berne 7 Rapperswyl, chq. mer.	Zoug, chaque mardi.

Foires du mois de juillet 1911

SUISSE

Aarau	19	Diessenhofen	10	Locle	11	Savagnier	31
Aarberg	12	Echallens	27	Mellingen	26	Schaffhouse	4, 18
Affoltern	17	Eglisau	17	Morat	5	Schleitheim	17
Andelfingen	19	Estavayer	12	Moudon	31	Sempach	17
Appenzell	12, 26	Frauenfeld	3, 7	Muri	3	Sidwald	20
Aubonne	18	Fribourg	10	Münster	24	Sissach	26
Baden	4	Frick	10	Neunkirch	31	Soleure	10
Bellegarde	31	Gelterkinden	12	Nyon	6	Steg	10
Bellelay	2	Genève	3	Oberstammheim	31	Sursee	20
Berthoud	6, 13	Gimel	17	Oensingen	17	Teufen	7
Bienne	6	Gossau	3	Olten	3	Turbenthal	31
Bischofszell	20	Herzogenbuchsee	5	Orbe	10	Unterhallau	3
Bœzingen	17	Ilanz	27	Oron-la-Ville	5	Unter-Kulm	14
Bremgarten	10	Klingnau	3	Payerne	20	Uster	27
Brugg	11	Landeron-Combès	17	Pfäffikon,	17	Utzschach	18
Bülach	5	Langenthal	18	Porrentruy	17	Vevey	25
Bulle	27	Langnau	7, 19	Reinach	6	Weinfelden	12, 26
Büren	5	Laufenbourg	22	Rheineck	31	Willisau	27
Chiètres	27	Laufon	4	Romont	18	Winterthour	6, 20
Cossonay	13	Lausanne	12	Roveredo	29	Yverdon	11
Davos	7	Lenzbourg	20	Rue	19	Zofingue	13
Delémont	18	Liestal	5	Saignelégier	3	Zurzach	10

ÉTRANGER

Aiguebelle	4	Clerval	11	Habère-Lullin	10	Rigney	4
Albertville	13	Cluses, chev. et mulets	3, 17	Jussey	25	St-Amour	1
Amancey	6			foire aux moutons	24	St-Claude	8
Annecy	4	Coligny	18	Langres	15	St-Jeoire	14, 28
Arbois	4	Colmar	2, 23	Les Rousses	31	St-Laurent	1
Arinthod	4	Dannemarie	11	L'Isle	3, 17	Ste-Marie-aux-Mines	
Baume-les-Dames	6, 20	Delle	10	Lons-le-Saunier	6	B 5, M 2, 9, 16	
Beaucaire	22, 28	Dôle	13	Maîche	20	Salins	17
Belfort	3, 17	Doucier	17	Maxilly	22	St-Paul	26
Besançon	10	Echelles (les)	26	Mégève. poulains	7	St-Trivier-de-C.	17
Bellevaux	12	Evian-les-Bains	3	Mirecourt	10, 24	St-Vit	19
Bletterans	18	Faverges	19	Montbéliard	31	Sancey-le-Grand	25
Boëge	25	Flumet	4, 18	Morteau	4, 11, 18, 25	Sellières	12
Bonneville	11	" Poulains	22	Moutiers	3	Thonon	6
Bons	7	Fraisans	5	Orchamps	12	Taninges	15, 27
Bornand-le-Grand	27	Gaillard	11	Pfaffenhofen	11	Valence	3
Bouclans	4	Gex	4	Poligny	24	Vercel	3, 17, 31
Bourg	5, 19	Grand-Bornand,		Pontarlier	13, 27	Vézelay	24
Champagnole	15	poulains	31	Pont-de-Roide	4	Ville du Pont	3
Chaumergy	8	Grenoble	1	Port-sur-Saône	26	Viuz-en-Sallaz	3

Le patron à un employé qui se présente !

— Vous m'êtes recommandé comme un excellent travailleur. Quel était votre précédent emploi ?

— J'étais employé aux pompes funèbres.

— Hum ! voilà un métier qui incite bien peu à donner de l'ouvrage.

* * *

Sans place. — Tu es sans place ?

— Oui.

— Justement, je viens de passer devant

un magasin où on demande des employés des deux sexes.

— Pas de veine ! je n'en ai qu'un.

* * *

On fausse son esprit, sa conscience, sa raison, comme on gâte son estomac.

* * *

Au cabaret :

— Voilà dix ans que je bois pour noyer mes chagrins et i'snoient pas.

— C'est à croire qu'i'savent nager.

AOUT

Notes	8.	Mois du Saint-Cœur de Marie.
	Mardi	1 s. Pierre aux Liens.
	Merc.	2 s. Etienne. s. Alphonse de Ligori c.
	Jeudi	3 Invention. s. Etienne, ste Lydie
	Vend.	4 s. Dominique c., s. Tertulien pr. m.
	Sam.	5 N.-D. des Neiges.
	32.	Jésus pleure sur Jérusalem. Luc.19.
	DIM.	6 9. Portioncule. Transfigurat. s. Sixte
	Lundi	7 s. Gaétan, c., s. Albert c.
	Mardi	8 s. Cyraque m., s. Sévère pr.
	Merc.	9 s. Oswald r. m., s. Romain m.
	Jeudi	10 s. Laurent diac m. ste Astérie vm.
	Vend.	11 ste Afre m. ss. Tiburce, Susanne mm.
	Sam.	12 ste Claire v., ste Eunomie mre.
	33.	Le pharisi en et le publicain. Luc. 18.
	DIM.	13 10. ss. Hippolyte et Cassien mm.
	Lundi	14 Jeûne. s. Eusèbe c., ste Athanasie vv
	Mardi	15 ASSOMPTION. s. Alfred vé.
	Merc.	16 s Théodule év., s. Hyacinthe c.
	Jeudi	17 s. Joachim. ss. Liberat et Rogat mm.
	Vend.	18 s. Agapit m. ste Hélène imp.
	Sam.	19 s. s. Louis év., s. Sébald c.
	34	Jésus guérit un sourd-muet. MARC, 7.
	DIM.	20 11. s. Bernard a. d., s. Philibert a.
	Lundi	21 ste Jeanne de Chantal vv.
	Mardi	22 s. Symphorien m., s. Gunifort m.
	Merc.	23 s. Philippe-Bénice c., s. Sidoine
	Jeudi	24 s BARTHÉLÉMY, ap. ste Aure v. m.
	Vend.	25 s. Louis r., s. Patrice c.
	Sam.	26 s. Gebhard év. s. Zéphirin P m.
	35.	Parabole du Samaritain. Luc, 10.
	DIM.	27 12. s Joseph Cal. c. ste Eulalie v. m.
	Lundi	28 s. Augustin év. d., s. Hermès m.
	Mardi	29 Décollation de s. Jean-Baptiste.
	Merc.	30 ste Rose v., s Félix, pr. m.
	Jeudi	31 s. Raymond Nonnat év.

Les jours décroissent pendant ce mois, de 1 heure 43 minutes.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUCH. de la LUNE
	12 Soir 37	10 Soir 50
	1 47	11 40
Temps clair	2 57	11 33
	4 4	— Matin —
	5 9	12 Matin 3
Prem. quart. le 2 à 12 h. 29 soir		
	6 5	12 41
	6 51	1 30
	7 28	2 29
	7 58	3 36
	8 21	4 47
Temps clair	8 41	6 1
	8 57	7 42
Pleine lune le 10 à 3 h. 55 mat.		
	9 15	8 25
	9 30	9 40
	9 48	10 55
	10 8	12 Soir 12
	10 35	1 33
Sec et clair	11 11	2 57
obs:ud	—	4 14
Dern. quart. le 17 à 1 h. 41 soir		
	12 1	5 22
	1 5	6 14
	2 23	6 53
	3 47	7 23
	5 12	7 45
Temps clair	6 33	8 3
	7 52	8 21
Nouv. lune le 24 à 5 h. 14 mat.		
	9 7	8 37
	10 18	8 53
	11 31	9 11
Pluie	12 Soir 42	9 34
	1 Soir 51	10 1
Prem. quart. le 31 à 5 h. 21 soir		

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août	Interlaken, Berne	4	Sallanches, Hte-Sav. 19
Aarberg, Berne	30	Egg, (Zurich)	10
Amrisweil (Thur.)	2,16	Kreuzlingen (Thur.)	4
Bellinzone,	9 et 23	Escholzmatt, Luc.	21
Berne, mardis et sam.		Flawyl, St-Gall	14
Berthoud, Berne	3	Fribourg en Suisse	19
Bischöfsszell, Thurg.	21	Genève, mardi et vend.	
Birmensdorf, Zur.	28	Heiden, App.	7 et 21
		Hérisau, Ap., les vendr.	
		Rapperswyl, les mercre.	
			Zoug, chaque mardi.

Foires du mois d'août 1911

— SUISSE —

Aarau	16	Fribourg	7	Morat	2	Schaffhouse	29
Affoltern, porcs,	21	Frick	14	Mosses (Les)	25	Schleitheim, porcs,	14
Altstätten	21, 22	Genève	7	Moudon	28	Schwarzenbourg	31
Andelfingen	16	Gimel	28	Moutier Grandval	7	Seengen	15
Anet	30	Glaris	8	Münsingen	28	Sidwald	17
Appenzell	9, 23	Glyss	14	Muotathal,		Sissach	23
Aubonne	1	Gorgier	21	(foire aux mouton)	15	Soleure	14
Baden	1	Gossau	7	Muri	14	Steg (Tössthal)	14
Bassecourt	29	Grandson	30	Neunkirch, porcs	28	Sursee	28
Bégnins	21	Huttwyl	30	Neuveville	30	Teufen	4
Berthoud, chevaux,	17	Kaiserstuhl	7	Noirmont	7	Thoune	30
Bienne,	3	Landeron-Combe	21	Oberstammheim	28	Tourtémagne	14
Boltigen	29	Langenthal	15	Oensingen	28	Tramelan-d.	23
Bremgarten	21	Langnau	4	Oey-Diemtigen	31	Turbenthal	28
Brugg	8	Laufenburg (Gross)	21	Olten	7	Unterhallau	7, 15
Bülach	2	Laufon	1	Oron-la-Ville	2	Urnaesch	7, 8
Bulle	31	Lausanne	9	Payerne	17	Uster	31
Chaux-de-Fonds	2	Lenzbourg	31	Pfäffikon	21	Uznach	14
Chevinez	14	Les Mosses	25	Porrentruy	21	Val d'Illiez	18
Cossonay	10	Les Bois	28	Rapperswil	16	Viège	10
Delémont	15	Liestal	9	Regensberg	10	Weinfelden	9, 30
Diessenhofen	10	Lignières	7	Richensee	10	Wil	22
Echallens	17	Locle	8	Reinach	17	Wilchingen	21
Einsiedeln	28	Lucerne	8	Romont	17	Willisau	31
Eglisau	21	Malters	21	Roveredo	11	Winterthour	3, 17
Estavayer	9	Mellingen	7	Rue	9	Zofingue	10
Frauenfeld	7, 21	Mels	31	Saignelégier	1		

— ÉTRANGER —

Aiguebelle	17, 21	Cruseilles	2	Maîche	17	St-Jean-de-Maur.	27
Albertville	3	Dannemarie	8	Mayence	14, 27	St-Laurent	5, 10
Allinges	17	Delle	14	Mégève, foire aux		Ste-Marie-aux-Mines	2
Arbois	1	Dôle	10	poulains,	12, 14, 15	St-Pierre-de-Rumilly	23
Arinthod	1	Douvaine	7	Mieussy	21	St-Triviers-de-Courtes	21
Aromas	31	Draillant	4	Mirecourt	14, 28	St-Vit	16
Baume-les-Dames	3, 17	Epoisses	31	Montbéliard	28	Salins	21
Baume	13	Evian-les-Bains	7	Montfleur	14	Sallanches	5, 26
Belfort	7, 21	Faverges	2, 30	Morez	16	Sancy-le-Grand	25
Besançon	14	Féterne	16	Morteau	1, 8, 15, 22, 29	Schleitindsay	29
Bletterans	14	Fillinges	11	Mulhouse	6 au 20	Sciez	23
Boëge	22	Flumet, poulains	11	Munster	21	Sellières	9
Bois d'Amont	21	Fraisans	2	Nus St-Barthélemy	23	Taninges	24
Bons	9	Francfort-sur-le-Main		Orchamps	9	pour les mulets le	10
Bouclans	16	du 30 au 19 septembre		Poligny	28	Tervai-le-Château	17
Bourg	2, 16	Gaillard	29	Pontarlier	10, 24	Thônes	21
Bozen	26	Gendrey	3	Pont-de-Roide	1	Thonon	3
Brumath	24, 25	Gex	1	Pont-du-Bourg	21	Ueberlingen	30
Cercier	28	Grand-Bornand	2	Port-s/Saône	23	Ugine	11, 25
Châlons-sur-Saône	5	Grenoble, chev., 5, 16, 31		Reignier	1	Vacheresse	30
Champagnole	19	Ingweiler	22	Rhêmes	28	Valence	26
Chaumergi	12	Jougne	25	Rigney	1	Valleiry	14
Chevenoz, foire aux		Jussey	29, moutons, 28	Rumilly	24	Vercel	14, 28
poulains et bestiaux	1	Langres	18, 24	St-Amour	5	Ville-du-Pont	14
Clerval	8	Leipzig	27-17 septem.	St-Claude	12	Villers-Farlay	30
Cluses	14, 28	Lemuy	25	St-Félix	29, 30	Vinzier	1
Coligny	15	L'Isle	7, 21	St-Genis	21	Viry	16
Collonges	31	Lons-le-Saunier	3	St-Jean-d'Aulph.	29	Vulbens-en-Vuache	24

SEPTEMBRE

Notes	9.	MOIS DES SAINTS ANGES		COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	Vend. Sam.	1 ste Vérène <i>v.</i> , s. Gilles <i>a.</i> 2 s. Etienne <i>r.</i> , s. Maxime <i>m.</i>			2 58 3 57	10 36 11 21
	36.	Jésus guérit dix lépreux. LUC, 17.				Pleine lune le 8 à 4 h. 57 soir
	DIM. Lundi	3 13. s. Pélage <i>m.</i> , ste Sérapie <i>v. m.</i> 4 ste Rosalie <i>v.</i> , s. Moïse <i>proph.</i>			4 48 5 28 6 1 6 26	— — 12 47 1 21 2 31
	Mardi	5 s. Laurent-Just <i>év.</i> , s. Victorin <i>év.</i>			6 46 7 3	3 44 4 57
	Merc.	6 s. Magne <i>a.</i> , s. Onésiphore <i>m.</i>			7 20	6 12
	Jeud.	7 s. Cloud <i>pr.</i> , ste Reine <i>v. m.</i>				
	Vend. Sam.	8 NATIVITÉ DE N.-D. s. Adrien. 9 ste Cunégonde, s. Gorgon <i>m.</i>				
	37.	Nul ne peut servir deux maîtres. MAT. 6.				Dern. quart le 15 à 6 h. 51 soir
	DIM. Lundi	10 14 S.N. de Marie. s. Nic. de Tolent. <i>c.</i>			7 36 7 54 8 14 8 38	7 26 8 41 10 1 11 22
	Mardi	11 s. Félix <i>m.</i> , s. Prothus <i>m.</i>			9 10 9 53	12 44 2 4
	Merc.	12 s. Guy <i>c.</i> , s. Gerdat <i>év.</i>			10 52	3 14
	Jeud.	13 s. Materne <i>év.</i> , s. Amé <i>év.</i>				
	Vend. Sam.	14 Exaltation de la Ste-Croix. 15 s. Nicomèse <i>pr. m.</i> , s. Eyre <i>év.</i> 16 s. Corneille <i>P. m.</i> , s. Cyprien <i>m.</i>				
	38.	Le fils de la veuve de Naïm. LUC, 7.				
	DIM. Lundi	17 15. N.-D. des 7 Doul. Fête fédérale.				
	Mardi	18 s. Thomas, archevêque.				
	Merc.	19 s. Janvier <i>év. m.</i>				
	Jeudi	20 Q.-T. s. Eustache <i>m.</i> , ste Cardide <i>m.</i>				
	Vend. Sam.	21 s. MATHIEU <i>ap.</i> , s. Lô <i>év.</i> 22 Q.-T. s. Maurice <i>m.</i> , s. Emmeran <i>év.</i> 23 Q.-T. s. Lin <i>P. m.</i> , ste Thècle <i>v. m.</i>				
	39.	Jésus guérit un hydropique. LUC, 14.				
	DIM. Lundi	24 16. N.-D. de la Merci. s. Gérard <i>év.</i>				
	Mardi	25 s. Thomas de Villeneuve <i>év.</i>				
	Merc.	26 s. Lambert <i>év. m.</i> , s. Cyprien <i>m.</i>				
	Jeudi	27 ss. Côme et Damien <i>mm.</i>				
	Vend. Sam.	28 s. Wenceslas <i>m.</i> , s. Alphe <i>forger.</i> 29 s. Michel arch., s. Ludwin <i>év.</i> 30 ss. Ours et Victor <i>mm.</i> , s. Jérôme <i>d.</i>				

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 45 minutes.

Marché aux Bestiaux du Mois de Septembre.

Aarberg, Berne	27	Escholzmatt, Luc. 18	Langenthal c. Berne	19	Thonon, H.S. les lundis
Amriswil (Th.)	6, 20	Flawyl, St-Gall	Lucerne chaq. mardi.		Vevey, tous les mardis.
Bellinzone	6 et 20	Fribourg en Suisse	Meiringen, Berne	7	Wetzikon, Zurich
Berne, chaque mardi et samedi.		Genève, mardi et vendr.	Nyon c. (Vaud)	7, 28	Wyl, St.-Gall, ch. mar.
Berthoud c. Berne	7	Heiden, App. 14 et 18	Rapperswyl, le mercre.		Zoug, chaque mardi.
Bischofszell, Th.	18	Hérisau, les vendredis.	Sallanches en Sav.	16	—
Egg (Zurich)	14	Interlaken, Berne	Sion c. Valais	23	
		Kreuzlingen, Thurg. 1	Schüpfheim, L., pores	4	

Foires du mois de septembre 1911

— SUISSE —

Aarau	20	Echallens	28	Meiringen	20	Schinznach	7
Aarberg	13	Eglisau	19	Montfaucon	11	Schwarzenbourg	28
Adelboden	6	Einsiedeln	26	Monthey	13	Schwytz	14, 25
Affoltern	18	Engelberg	26, 27	Morat	6	Schleitheim	18
Agno	16	Erschmatt-Feschel	19	Morges	20	Schuls	22
Aigle, poulains	30	Erlenbach, bétail et chevaux,	7, 8, 9	Morgins	18	Seengen	19
Albeuve	25			Mosses (Les)	18	Sembrancher	21
Alt St-Johann	30	Erstein	25	Motiers-Travers	11	Sépey	5
Altdorf	23	Esfavayer	6	Muri	8	Sidwald	21
Amsteg	26	Etiswyl	19	Moudon	25	Siebenen	18
Andelfingen	20	Fahrwangen	4	Münster	25	Simplon	28
Andermatt	15	Feschel	19	Neunkirch,	25	Sissach	27
Anniviers	27	Fiesch	29	Nidau	13	Soleure	11
Appenzell	25, 13, 27	Fontaines	18	Niederbipp	6	Spiringen	23
Asile du Marchairuz	11, 25	Frauenfeld	4, 18	Nyon	28	Splügen	5
Aubonne	12	Fribourg	4	Oberstammheim	25	Stalden	30
Baden	5	Frick	11	Oensingen	18	Steg (Tössthal)	11
Bagnes	28	Frutigen	8	Olten	4	Steg (Silenen)	27
Bâle	21, 22	Gelterkinden	13	Oberriet	27	St-Ursanne	25
Bayards	18	Genève	4	Orbe	4	Sumiswald	29
Bellegarde	18	Gessenay	5	Ormont-dessus	4, 19	Tavannes	21
Bellelay, moutons	2	Glaris	26	Oron	6	Teufen	1
Bellinzone	4, 5, 6	Glovelier	13	Payerne	21	Thoune	27
Berne	5	Gossau	4	Pfäffikon	18	Thusis	21
Berthoud	7	Grabs	19	Planfayon	13	Tiefenkastel	19
Bienne	14	Grandfontaine	12	Pont-de-Martel	5	Tourtemagne	28
Bischoffzell	4	Grindelwald	4	Porrentruy	18	Tramelan-dessus	20
Boltigen	26	Grono	23	Poschiavo	23	Travers	4
Bremgarten	11	Herzogenbuchsee	13	Provence	18	Turbenthal	25
Brévine	20	Jenaz	29	Ragaz	18	Unteraegeri	4
Brugg	12	Ilanz	27	Reconvilier	4	Unterbach	26
Bülach	6	Interlaken	22, 23	Reinach	21	Unterhallau	4
Bulle	27, 28	Landeron-Combès	18	Reichenbach	20	Unter-Kulm	8
Bullet	13	Langenthal	19	Reiden	27	Unterseen	15
Buren	6	Langnau	1, 20	Richensee	14	Uster	28
Cerlier	13	La Chaux-du-Milieu	21	Romont	19	Val d'Illiez	23
Chaindon	4, 5	La Sagne, chev.,	25	Rougemont	4	Valangin	29
Champéry	16	Laufenbourg	29	Roveredo	9	Verrières	16
Charmey	25	Laufon	5	Rue	13	Vicosoprano	25
Château-d'Oex	22	Laupen	21	St-Blaise	11	Viège	27
Châtel-St-Denis	25	Lausanne	13	St-Cergues	21	Villa	26
Châtelelet	25	Les Mosses	11	Ste-Croix	15	Vilmergen	5
Chaux-de-Fonds	6	Lenk	1	Ste-Marie	25	Weinfelden	13, 27
Chiètres	28	Lenzbourg	28	St-Nicolas	21	Wilchingen	18
Coire	22	Locle	12	Saas	9	Willisau	28
Cossonay	14	Loëche-Ville	29	Saanen	5	Winterthour	7, 21
Côte-aux-Fées	25	Lucerne	7	Sachsels	21	Yverdon	19
Courtelary	25, 26	Lyss	25	Saignelégier	5	Zermatt	2
Dagmersellen	11	Malleray	28	Salez	29	Zernez	16
Davos	14	Martigny-Ville	25	Samaden	18	Zofingue	14
Delémont	19	Mellingen	27	Sargans	25	Zurzach	4
Diessendorf	11	Mels	26	Schaffhouse	5, 19	Zweisimmen	6, 7

— ÉTRANGER —

Aiguebelle	5	Aromas	30	Besançon	11	Châlons-sur-Saône	12
Aix-les-Bains	14	Ayas	15	Bletterans	12	Chamonix	30
Albertville	27	Ballaison	18	Boëge	23	Champagnole	16
Amancey	7	Baume-les-Dames	7, 21	Bonne	4	Chapelle d'Abondance	13
Aoste	4, 26	Belfort	4, 18	Bonneville	12	Châtel-d'Ab.,	12
Arbois	5	Bellevaux	19	Bons	11	Châtillon	16
Arinthod	5	Bernex	30	Bourg	6, 20	Chaumergy	25

OCTOBRE

Notes	10.	MOIS DU ROSAIRE
	40	Le grand commandement. MATTH. 22.
DIM.	1	17. ROSAIRE. s. Germain év.
Lundi	2	s. Léger, év. m., s. Guérin m.
Mardi	3	s. Candide m., s. Ewalde pr. m.
Merc.	4	s. François d'Assise c., ste Aure x.
Jeudi	5	s. Placide m., ste Flavie
Vend.	6	s. Bruno c., ste Foiv. m.
Sam.	7	s. Serge, ste Laurence m ^{re}
	41.	Jésus guérit le paralytique. MATTH. 9.
DIM.	8	18. ste Brigitte vv., s. Rustique, m.
Lundi	9	s. Denis, m., s. Abraham.
Mardi	10	s. Géréon m., s. Franc.-Borgia c.
Merc.	11	s. Firmin év., s. Nicaise év.
Jeudi	12	s. Pantale év. m., s. Maximilien.
Vend.	13	s. Edouard r., s. Hugolin m.
Sam.	14	s. Callixte P. m., s. Burcard év.
	42.	L'homme sans la robe nuptiale. MATTH. 22.
DIM.	15	19. ste Thérèse v., s. Roger év.
Lundi	16	s. Gall a., s. Florentin év.
Mardi	17	ste Hedwige vv., s. Florentin év. m.
Merc.	18	s. Luc évang. s. Athénodore év.
Jeudi	19	s. Pierre d'Alcantara c.
Vend.	20	s. Jean de Kant c.
Sam.	21	ste Ursule v. m., s. Hilarion a.
	43.	Le fils de l'officier de Capharnaüm. JEAN 4.
DIM.	22	20. ste Alodie v. m., ste Cordule v. m.
Lundi	23	s. Pierre-Pascase év. m.
Mardi	24	s. Raphaël arch., s. Théodore m.
Merc.	25	ss. Chrysanthie et Darie mm.
Jeudi	26	s. Evariste P. m., s. Lucien m.
Vend.	27	s. Frumence év., s. Elesbaan r.
Sam.	28	ss. Simon et Jude, ste Cyrilla v. m.
	44.	Les deux débiteurs MATTH. 18.
DIM.	29	21. ste Ermelinde v., ste Eusébie v. m.
Lundi	30	ste Zénobie m ^{re} . ste Lucile v. m.
Mardi	31	Jeûne. s. Wolfgang év.

Les jours décroissent pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUCH. de la LUNE
Pleine lune le 8 à 5 h. 11 mat.		

3 ^{so} 26	11 ^{so} 5
4	—
4	29
4	50
5	9
5	25
5	42

Dern. quart. le 15 à 12 h. 46 soir

2	5	58	6	24
Temps	6	18	7	43
clair	6	40	9	6
	7	6	10	30
	7	50	11	53
	8	45	1 ^{so} 8	
	9	54	2	9

Nouv. lune le 22 à 5 h. 9 mat.

○	11	11	2	54
Pluie	—	—	3	28
	12 ^{un} 32		3	53
	1	54	4	14
	3	12	4	31
	4	26	4	46
	5	39	5	2

Prem. quart. le 30 à 7 h. 42 mat

○	6	53	5	20
Neige	8	6	5	37
	9	18	6	0
	10	28	6	30
	11	35	7	7
	12 ^{un} 34		7	53
	1	22	8	51

Temp	1	59	9	55
○	2	30	11	5
clair	2	53	—	—

Marchés aux Bestiaux d'Octobre		
Aarberg, Berne	25	Flawyl, St-Gall
Bellinzone,	4 et 18	Fribourg en Suisse
Berne, mardis et sam.		Genève, mardi et vend.
Berthoud, c. Berne	5	Heiden, App. 2 et 16
Bischöfzell, Thurg.	16	Hérisau, chaque vendr.
Egg, (Zurich)	12	Interlaken,
Escholzmatt, Luc.	16	Langenthal c. Berne
		Lucerne, chaque mardi
		Meiringen, Berne
		Rapperswyl, cha. merc.
		Sallanches, Hte-Sav.
		St-Limier, Berne
		Schüpfheim, L., pores 2
		Sion c. Valais
		Thonon, tous les lundis.
		Vevey, tous les mardis
		Wetzkikon (Zurich) 2
		Wyl (St-Gall) ch. mardi
		Zoug, chaque mardi.

Foires du mois d'octobre 1911

— SUISSE —

Aarau	18	Enseigne	27	Mellingen	9	St-Imier	20
Aarberg	11	Evionnaz	24	Menzingen	16, 17	St-Martin	17
Adelboden	3, 4	Evolène	16	Meyrin	16	St-Maurice	10
Affoltern	16, 30	Flawyl	9	Meyringen	13, 25	Sargans	17
Aigle	28	Frauenfeld	2, 16	Mézières	11	Sarmenstorf	31
Alpnach	4	Fribourg	2	Moerel	14	Saxon	6
Alt St-Johann	12	Frick	9	Monthey	11, 25	Schänis	16
Altdorf	11, 12	Frutigen	13	Morat	4	Schaffhouse	4, 18
Amriswil	18	Gais	2, 3	Mosnang	11	Schleitheim	16, 30
Andelfingen	18	Gampel	23	Môtiers-Travers	9	Schuls	3
Andermatt	9	Gelterkinden	11	Moudon	30	Schöftland	25
Anet	25	Genève	2	Moutier-Grandval	10	Schüpfheim	3
Anniviers	19	Gessenay	3	Münster (Luc.)	23	Schwarzenbourg	26
Appenzell	11, 25	Gimel	2	Munster (Val.)	3, 10, 17, 24	Schwellbrunn	3
Ayent	9	Giswil	26	Muri	9	Schwyz	9
Baden	3	Glaris	3, 17	Neunkirch, porcs	30	Sempach	28
Bagnes	25	Gliss	18	Nidau	11	Semsales	9
Bâle, du 27 oct. au		Gossau	2	Niederuzwil	16	Sentier (le)	6, 7
	10 nov.	Grabs	21	Nöds	9	Sépey	17
Baulmes	20	Grandson	4	Oberägeri	16	Sevelen	19
Bauma	6, 7	Gruyères	9	Oberstammheim	30	Sidwald	26
Berne	3, 24	Heiden	13	Oberzollbrück	18	Siebenen	9
Berthoud	5, 12	Hérémance	27	Oensingen	30	Sierre	2, 23
Bex	19	Hérissau	16, 17	Ollon	13	Signau	19
Bienne	12	Hermance	25	Olten	23	Sion	7, 28
Bœzingen	30	Hitzkirch	30	Orbe	9	Sissach	25
Bremgarten	2	Höchstetten (Gross)	25	Ormont-dessus	7, 16	Soglio	23
Brienz	4	Hundwyl	23	Oron-la-Ville	4	Soleure	9
Brigue	3, 16, 17	Huttwyl	11	Orsières	2, 30	Somvix	21
Brugg	10	Ilanz	7, 23	Payerne	19	Speicher	5
Bülach	4, 31	Interlaken	11	Peiden	6	Steg	9
Bulle	19	Kriegstetten	26	Pfäffikon,	30	Stein am Rhein	25
Buren	25	Kublis	14	Planches-Montreux	27	avec marché aux choux	
Cernier	9	Lachen	10	Planfayon	18	Surava	25
Chalais	17	Landeron-Combès	16	Ponte	5, 20	Sursee	16
Charbonnières (Les)	4	Lajoux	9	Porrentruy	16	Teufen	6, 30, 31
Châtel-St-Denis	16	Langenbruck	11	Poschiavo	23	Thoune	18
Château-d'Ex	13	Langenthal	17	Promontogno	12	Thusis	3
Chaux-de-Fonds	4	Langnau	6	Ragaz	23	Tiefenkastel	11
Chavornay	4	La Ferrière	4	Rapperswil	11	Tramelan	11, 12, 13, 14
Chevenez	9	La Roche	9	Regensberg	17	Trins	31
Coire	9, 27	La Sarraz	17	Rehetobel	6	Trogen	9
Taureaux	9, 10	Laufenbourg (Gross)	28	Reichenbach	17, 18	Truns	5
Combremont-le-Grand	25	Laufon	3	Reinach	12	Turbenthal	30
Conthey	16	Lausanne	11	Remüs	24	Unterhallau	2
Cossonay	5	Lenk	5	Richterswyl	10	Unterkulm	27
Couvet	2	Lenzbourg	26	Ried-Brigue	2	Unterseen	11
Cudrefin	30	Leysin	6	Romainmotier	27	Urnäsch	5
Dagmersellen	30	Liddes	4	Romont	10	Uster	26
Davos	12, 31	Liestal	18	Rougemont	2	Utznach	21
Delémont	17	Lieu (le)	10	Roveredo	6	Val-d'Illiez	17
Diesse	30	Lignières	19	Rue	18	Vallorbe	21
Diessenhofen	9	Locle	10	Ruswil	2	Verrières	14
Echallens	26	Loëche-V.,	13, 28	Saanen	3, 25	Vevey	31
Eglisau	16	Lostalle	18	Sarnen	5, 18	Vouvry	10
Einsiedeln	2	Lötschen	11	Saas-Vallée	12	Vuppens	24
Erlenbach	5, 6, 7	Lucerne	3, 9 au 20	Saignelégier	2	Wattenwyl	4, 5
Ernen	2, 16	Lyss	23	Ste-Croix	18	Wattwyl	4
Escholzmatt	16	Lungern	12	St-Gall 21, du 18 au 25	5	Weinfelden	11, 25
Estavayer	11	Martigny-bourg	16	St-Gingolph	(Suite après décembre)		

NOVEMBRE

Notes	11.	Mois des Ames du Purgatoire	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE.
Merc.	1	LA TOUSSAINT. s. Amable <i>pr.</i>		3 ^{soir} 13	12 ^{matin} 15
Jeudi	2	<i>Commémoration des trépassés.</i>		3 29	1 ^{matin} 29
Vend.	3	ste Ide <i>vv.</i> , s. Hubert <i>év.</i>		3 46	2 43
Sam.	4	s. Charles Borromée A.		4 1	3 58
	45.	Rendez à César ce qui est à César. MATTH. 22.			Pleine lune le 6 à 4 h. 48 soir
DIM.	5	22. s. Pirminien <i>év.</i> , s. Silvain <i>m.</i>		4 20	5 15
Lundi	6	s. Protais <i>év.</i> , s. Léonard <i>er.</i>		4 41	6 38
Mardi	7	s. Ernest <i>a.</i> , s. Engelbert <i>év.</i>		5 8	8 4
Merc.	8	s. Godefroi <i>év.</i> , s. Dieudonné <i>P.</i>		5 45	9 32
Jeudi	9	s. Théodore <i>soldat</i> , ste Eustolie		6 36	10 53
Vend.	10	s. André-Avelin <i>c.</i> , ste Florence.		7 41	12 ^{soir} 2
Sam.	11	s. Martin <i>év.</i> , s. Véran <i>év.</i>		8 59	12 53
	46.	Jésus ressuscite la fille d'un prince. MATTH. 9.			Dern. quart. le 13 à 8 h. 20 mat.
DIM.	12	23. s. Martin <i>P. m.</i> , s. Ruf <i>év.</i>		10 20	1 31
Lundi	13	s. Stanislas Kostka <i>c.</i> , s. Brice <i>év.</i>		11 42	2 0
Mardi	14	s. Himier <i>er.</i> , s. Josaphat <i>év.</i>		—	2 20
Merc.	15	ste Gertrude <i>v.</i> , s. Léopold <i>c.</i>		1 min 0	2 37
Jeudi	16	s. Othmar <i>a.</i> , s. Fidence <i>er.</i>		2 14	2 54
Vend.	17	s. Grégoire Th. <i>év.</i> , s. Agnan <i>év.</i>		3 28	3 9
Sam.	18	s. Odon <i>a.</i> , s. Romain <i>m.</i>		4 38	3 25
	47.	Le grain de sénévé. MATTH. 13.			Nouvelle lune le 20 à 9 h. 49 soir
DIM.	19	24. ste Elisabeth <i>vv.</i> , s. Pontien <i>P. m.</i>		5 51	3 42
Lundi	20	s. Félix de Valois <i>c.</i> , s. Edmond <i>r.</i>		7 3	4 3
Mardi	21	<i>Présentation de Notre-Dame.</i>		8 15	4 31
Merc.	22	ste Cécile <i>v. m.</i> , s. Philémon <i>m.</i>		9 23	5 5
Jeudi	23	s. Clément <i>P. m.</i> ste Félicité <i>m^{re}</i>		10 25	5 47
Vend.	24	s. Jean de la Croix <i>c.</i> , ste Flore <i>v.</i>		11 16	6 40
Sam.	25	ste Catherine <i>v. m.</i> , ste Juconde <i>v.</i>		11 58	7 42
	48.	Signes avant la fin du monde. MATTH. 24.			Prem. quart. le 29 à 2 h. 42 soir
DIM.	26	25. s. Conrad <i>év.</i> s. Pierre d'Alex. <i>év.</i>		12 31	8 49
Lundi	27	s. Colomban <i>a.</i> , s. Virgile <i>év.</i>		12 ^{soir} 56	9 59
Mardi	28	B. Elisabeth Bona <i>v.</i> , s. Sosthène <i>év.</i>		1 ^{matin} 17	11 9
Merc.	29	s. Saturnin <i>m.</i> , ste Philomène <i>m.</i>		1 34	—
Jeudi	30	s. ANDRÉ. <i>ap.</i> , s. Trojan <i>év.</i>		1 50	12 ^{matin} 20

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 13 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre

Aarberg, Berne	29	Escholzmatt, Lucer.	20	Kreuzlingen, Thurg.	3	Schüpfheim, L., porcs
Amrisweil (Turg.)	1, 15	Flawil, St-Gall	13	Langenthal c. Berne	21	25
Bellinzone,	4, 15, 29	Fribourg en Suisse	25	Lucerne, chaq. mardi		Thonon, H.S. les lundis
Berne, mardi et samedi		Genève, mardi et ven.		Meiringen, Berne	2	Vevey, tous les mardis
Bérthoud, c. Berne	2	Heiden, e. App. 6 et 20		Nyon c. Vaud	2	Wetzikon (Zurich) 6
Bischoffszell, Thur.	20	Hérisau, les vendredis		Rapperswil, le mercre.		Wyl, St-Gall, ch. mardi
Egg (Zurich)	9	Interlaken	3	Sallanches, Savoie	18	Zoug, chaque mardi

Foires du mois de novembre 1911

— SUISSE —

Aarau	15	Eglisau	20, 28	Monthey	15	Schüpfheim	14
Aarberg	8	Einsiedeln	6, 28	Morat	8	Schwarzenbourg	30
Aeschi	7	Erlenbach	14	Morges	15	Schwytz	13
Agno	18	Estavayer	8	Moudon	27	Seengen	7
Aigle	18	Frauenfeld	6, 20	Moutier	14	Sépey	25
Albeuve	20	Fribourg (Suisse)	13	Münsingen	20	Sevelen	22
Altdorf	8, 9, 29, 30	Frick	13	Münster	23	Sidwald	16
Alt St-Johann	14	Frutigen	24	Muri	11	Siebenen	4, 27
Andelfingen	15, 16	Gelterkinden	1	Naters	9, 29	Sierre	27
Anniviers	2	Genève	6	Neunkirch, porcs	27	Sion	4, 11, 18, 25
Appenzell	8, 22	Gersau	6	Neuville	29	Sissach	15
Arbon	13	Gessenay	14	Niederbipp	15	Soleure	13
Aubonne	7	Gimel	6	Nyon	2	Stefa	23, 24
Baar	13, 14	Glaris	7, 14	Noirmont	6	Stans	15, 16
Baden	7	Gossau	6	Oberstammheim	27	Steckborn	16
Balsthal	6	Grandson	15	Oberriet	8	Steg	13
Bégnins	13	Hérisau	17	Oensingen	27	Stein, choux	1, 8
Berne	28, du 27 nov. au 9 décembre	Hochdorf	21	Ollon	17	Sumiswald	3
Berneck	14	Herzogenbuchsee	8	Olten	20	Sursee	6
Berthoud	2, 9	Horgen	17	Orbe	20	Teufen	27
Eex	4	Ilanz	14, 28	Ormont-dessus	7	Thayngen	2
Bienne	9	Interlaken	3, 23, 24	Oron-la-Ville	2	Thoune	8
Bischofszell	16	Kaiserstuhl	13	Payerne	16	Tiefencastel	3, 22
Blankenbourg	16	Klingnau	27	Pfäffikon	7	Tramelan-dessus	15
Bœzen	1	Küblis	1	Porrentruy	20	Travers	1
Boudry	1	Lachen	7	Ragaz	6	Turbenthal	27
Breitenbach	14	Landeron	20	Rances	3	Uterembrach	21
Bremgarten	6	Langenthal	21, 28	Reconvilier	13	Unterhallau	6
Brent	8	Langnau	1, 3	Reinach	2	Unterseen	3, 22
Brugg	14	Langwies	10	Rheineck	13	Uster	23, 24
Brienz	8, 9	La Roche	27	Rieden	13	Uznach	4, 18
Bülach	1	La Sarraz	21	Rolle	17	Versam	27
Bulle	9	Laufenburg	25	Romont	14	Vevey	28
Büren	15	Laufon	7	Roveredo	10	Vex	24
Carouge	2	Laupen	2	Rue	15	Viège	13
Cerlier	29	Lausanne	8	St-Aubin	6	Villeneuve	16
Chaindon	13, 14	Lenzbourg	16	St-Imier	17	Vouvry	9
Châtel St-Denis	20	Lichtensteig	6	St-Maurice	6	Weinfelden	B 8, 29
Château-d'Oex	3	Locle	14	Saignelégier	7	Wilchingen	20
Chiètres	30	Lucens	8	Saanen	14	Wildhaus	7, 8
Coire	15, 29	Lucerne	16	Sargans	9, 23	Willisau	30
Cossonay	9	Lyss	27	Sarnen	16	Winterthour	B. 2, 9, 16
Couvet	10	Martigny-Ville	13	Savigny	3	Wyl	21
Delémont	21	Malters	2	Schaffhouse	14	Zofingue	9
Diessenhofen	20	Meiringen	20	Schiers	16	Zurich	11
Echallens	23	Mellingen	27	Schinznach	7	Zurzach	6
		Moerel	8	Schleitheim,	20		

— ÉTRANGER —

Abondance	4	Bletterans	21	Coligny	21	Epoisses	2
Aiguebelle	11	Boëge	14	Collonges	2	Evian	6, 20
Amancy	2	Bonneville	11	Constance	26 nov.	Flumet	7, 21
Aoste	15, 28	Bons	13, 27	au 1 déc.		Fontainemore	B. 4
Arbois	7	Bourg	11	Cruseilles	8	Fraisans	2
Arinthod	7	Champagnole	18	Dannemarie	14	Fribourg-en-Brisg.	11
Baume-les-Dames	2, 16	Châtillon	15	Delle	13	Gaillard	8
Belfort	6, 20	Chaumergy	11	Divonne	21	Gignod	B 13
Besançon	13	Clerval	14	Dôle	9	Grenoble, chev.	4
Biot	21	Cluses,	6	Dovaine	7	Grand-Bornand	7, 15

DECEMBRE

Notes	12.	Mois de l'Immaculée-Concept.	COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Vend.	1 s. Eloi év., s. Diodore pr. 2 ste Bibiane v. m., ste Pauline v. m.		2 ^{soir} 6	1 ^{matin} 33
	Sam.			2 21	2 ^{un} 49
	49.	Le dernier avénement LUC, 21.		Pleine lune le 6 à 3 h. 52 mat	
	DIM.	3 1 ^{er} Avent. s. Franç.-Xavier c.		2 40	4 6
	Lundi	4 ste Barbe v. m., s. Osmond év.		3 4	5 30
	Mardi	5 s. Sabas a., s. Nicet év.		3 36	6 58
	Merc.	6 s Nicolas év., ste Denyse m ^{re}		4 21	8 25
	Jeudi	7 s. Ambroise év. d., ste Fare v.		5 21	9 42
	Vend.	8 IMMACULÉE CONCEPTION.		6 37	10 46
	Sam.	9 s. Euchaire év., ste Léocadie v. m.		8 1	1 29
	50.	Jean envoie deux de ses disciples. MATTH., 11		Dern. quart. le 12 à 6 h. 46 soir	
	DIM.	10 2 ^e Av. s. Melchiade P. m., ste Eulalie		9 27	12 ^{soir} 1
	Lundi	11 s. Damas P., s. Sabin év.		10 48	12 ^{un} 25
	Mardi	12 ste Odile v., s. Synèse m.		—	12 44
	Merc.	13 ste Lucie v. m., s. Josse c.		12 ^{matin} 5	1 1
	Jeudi	14 s. Agnel a., ste Eutropie v. m.		1 20	1 16
	Vend.	15 s. Célien m., ste Léocadie v.		2 31	1 31
	Sam.	16 s. Eusèbe év. m.		3 42	1 49
	51.	Témoignage de saint Jean. JEAN, 1.		Nouv. lune le 26 à 4 h. 40 soir	
	DIM.	17 3 ^e Av. ste Adélaïde imp. s. Lazare v.		4 53	2 8
	Lundi	18 s. Gatien év., s. Auxence év.		6 3	2 31
	Mardi	19 s. Némèse m., s. Darius m.		7 12	3 4
	Merc.	20 Q.-T. s. Ursanne c., ste Fauste.		8 17	3 44
	Jeudi	21 s. THOMAS ap., s. Festus m.		9 12	4 33
	Vend.	22 Q.-T. s. Florus m., s. Zénon s. m.		9 57	5 33
	Sam.	23 Q.-T. Jeûne. ste Victoire v. m.		10 41	6 39
	52.	Prédication de saint Jean-Baptiste. LUC, 3.		Prem. quart. le 28 à 7 h. 48 soir	
	DIM.	24 4 ^e Av. s. Delphin év., ste Irmine v.		10 59	7 47
	Lundi	25 NOËL. ste Anastasie m.		11 21	8 48
	Mardi	26 s. ETIENNE diac. 1 ^{er} martyr.		11 38	10 7
	Merc.	27 s. JEAN ap. évang. ste Théophane év.		11 54	11 17
	Jeudi	28 ss. INNOCENTS. s. Abel 1 ^{er} juste.		12 ^{soir} 10	— Matin
	Vend.	29 s. Thomas de Cantorbéry év. m.		12 25	12 ^{un} 28
	Sam.	30 s. Sabin év. m. s. Libère év.		12 42	1 41
	53.	La fuite en Egypte. MATTH. 2.			
	DIM.	31 s. Sylvestre P., ste Colombe v. m.		1 3	3 0

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 15 minutes.

Aarberg, Berne	27	Marchés aux Bestiaux de Décembre	Sallanches,(Hte-S.) 16
Bellinzone	13 et 27	Fribourg en Suisse 16	Sion, c. Valais 23
Berne, mardi et samedi		Langenthal, o. Berne 19	Thonon, H. S. le lundi
Berthoud c. Berne	7	Genève, mardi et vend.	Vevey tous les mardis
Bischoffszell, Th.	18	Heiden, Appenz. 4 et 18	Wetzikon (Zurich) 4
Egg (Zurich)	14	Herisau, chaque vendr.	Wyl, St-Gall, ch. mardi
Flawyl, St-Gall	11	Interlaken 1	Zoug, chaque mardi.
		Kreuzlingen, Thurg. 1	Rapperswyl, chaq. mardi.

Foires du mois de décembre 1911

— SUISSE —

Aarau	20	Estavayer	13	Locle	12	Schwarzenebourg	26
Aarberg	13	Fahrwangen	26	Martigny-Bourg	4	Schwytz	4
Affoltern	18	Flawyl	11	Mellingen	27	Sidwald	7
Aigle	16	Frauenfeld	4, 5	Monthey	30	Soleure	11
Altorf	21	Fribourg	4	Morat	6	Steg (Tössthal)	11
Altstätten	14, 15	Frick	11	Morges	20	St-Léonard	1
Andelfingen	20	Genève	4	Motiers-Travers	11	Sumiswald	30
Appenzell	13, 27	Glaris	5	Moudon	27	Sursée	6
Aubonne	5	Gossau	4	Münster	18	Teufen	1
Baden	5	Grandson	20	Muri	4	Thoune	20
Bâle	21, 22	Hérisau	22	Neuveville	27	Thusis	7, 22
Berneck	12	Hitzkirch	11	Nidau	12	Tiefenkastel	21
Berthoud	7, 28	Hochstetten	6	Oberstammheim	26	Tramelan-dessus	13
Bex	14	Huttwyl	6, 27	Ollon	15	Troistorrents	7
Bienne	28	Ilanz	11, 28	Olten	18	Truns	9
Bremgarten	18	Interlaken	19	Orbe	18	Turbenthal	18
Brugg	12	Jenaz	4	Oron-la-Ville	6	Unterhallau	4
Bülach	6	Kaiserstuhl	6, 21	Payerne	21	Uster	28
Bulle	7	Kerns	6	Pfäffikon	18	Uznach	2, 16, 30
Büren	20	Klingnau	28	Porrentruy	18	Villmergen	5
Châtel-St-Denis	18	Kloten	13	Ragaz	4	Wattwyl	6
Chaux-de-Fonds, du	13	Lachen	5, 19	Rapperswil	20	Weinfelden	13, 27
au 3 janvier		Landeron	18	Reichenbach	12	Wilchingen	18
Coire	12, 29	Langenthal	26, B. 19	Reinach	7	Willisau	18
Cossonay	26	Langnau	1, 13	Romont	5	Winterthour	7, 21
Cully	1	Laufenburg (Gross)	21	Rue	20	Mixte	14
Delémont	19	Laufon	5	Saignelégier	4	Yverdon	26
Diessenhofen	21	Laupen	28	Sargans	30	Zweisimmen	14
Echallens	21	Lausanne	13	Schaffhouse	5, 19	Zoug	5
Eglisau	18	Lenzbourg	14	Schleitheim	18		
Einsiedeln	4	Liestal	6	Schmitten	4		

— ÉTRANGER —

Aiguebelle	12, 19	Chaumergi	9	La Roche	14, 28	Rigney	5
Albertville	7	Clerval	12	L'Isle	4, 18	St-Amour	2
Anneycy	5	Cluses	4, 18	Lons-le-Saunier	7	St-Claude	9
Aoste, gr. marché	5	Coligny	18, 19	Maiche	21	St-Félix	15, 27
Arbois	5	Constance	22	Mieussy	20	St-Laurent	2
Arinthod	5	Dannemarie	12	Mirecourt	11, 26	Ste-Marie-aux-Mines	6
Arlay	6	Delle	11	Montbéliard	26	St-Triviers	18, 26, 27, 28
Aromas	1, 26	Dôle	14	Montmélian	4	St-Vit	20
Baume-les-Dames	7, 21	Epoisses	10	Morez	20	Salins	18
Belfort	4, 18	Erstein	18	Morteau	5, 12, 19, 26	Sallanches	23
Besançon	11	Feldkirch	18	Morzine	28	Samoëns	13
Bletterans	19	Fraisans	6	Moutiers	4	Sancey-le-Grand	26
Bonne	7	Gaillard	8	Munster	18	Sellières	13
Bons	11	Gendrey	7	Poligny	26	Thonon	4
Bourg	6, 20	Gex	1	Pontarlier	14, 28	Ueberlingen	6
Bregenz	5	Grenoble	4, 17, chev., 2	Pont-du-Bourg	2	Vercel	4, 23
Châlons-sur-Saône	5	Jussey	26, moutons, 25	Pont-de-Roide	5	Vezelley	13
Champagnole	16	Kaisersberg	11	Port-s/Saône	13, 27	Ville-du-Pont	6
Châtillon	4	Langres	15	Recologne	15	Viuz-en-Sallaz	6

Au Palais Bourbon :

— Pourquoi les députés siègent-ils aujourd'hui ?

— Parce qu'à la Chambre c'est toujours Carnaval.

Entre chirurgiens :

— Ma plus belle opération chirurgicale a été à Carcassonne : j'ai coupé les deux jambes à un malheureux ; je le croyais perdu ; un mois après il était sur pied.

Suite des foires de 1911

MARS

St-Vit	15
Saeckingen	6
Salins	20
Sallanches	4, 25
Sancey	25
Schlattstadt	7
Sellières	8
Strasbourg	13
Taninges	9
Thônes	20
Thonon	2
Ueberlingen	29
Valence	3
Vercel, (3 mars et tous les sam. jusqu'à l'Asc.)	
Vezelley	14
Villers-Farlay	30
Ville-du-Pont	1
Vinzier	31
Vulbens-en-Vuache	16

MAI

Bernex	15
Besangon	8
Bletterans	16
Boège	30
Bois-d'Amont	15
Bonnevaux	2
Bonneville	9
Bons	1
Bouclans	4
Bourg	3, 17
Châlons-sur-Saône	22
Chambave	26
Chamonix, Mul. et chevaux	15
Champagnole	20
Chapelle d'Abondance	16
Châtel d'Abond	3
Châtillon	2
Châtillon	27
Chaumergi	13
Chevenoz	10
Clerval	9
Coligny	16
Collonges	31
Constance, 30 avril au 5 mai	
Cruseilles	3
Dannemarie	9
Delle	8
Divonne	29
Dôle	11
St-Jean d'Aulph.	19
St-Jean de Maurienne	7, 8
Faverches	17, 31
Feternes	1
Flumet	30
Fraisans	3
Frangy	3
Fribourg en Brisgau	6
Gaillard	15
Gignod	1
Grenoble	3
Grand-Bornand	31
Haguenau	2
Hôpitaux-Neufs	15
Jougne	26
Jussey 30, moutons,	29
La Baume	15
La Clusaz	31
La Rochette 3, 10, 17, 24, 31	
Langres	1, 30
Le Chable s/Beaumont	1
Le Deschaux	3
Les Gets	24
Les Fourgs	23
Les Rousses	22
L'Isle	1, 15
Lons-le-Saunier	
Marin près Thonon,	
Massongy, grains,	
Mégève	6, 22
Mégevotte	
Mirecourt	11, 25
Montbéliard	25
Monfleur	9

AVRIL

Saeckingen	25
St-Amour	1
St-Claude	8
St-Félix	26
St-Genis	10
St-Gervais	7
St-Jean d'Aulph.	19
St-Jean de Maurienne	7, 8
Faverches	17, 31
Feternes	1
Flumet	30
Fraisans	3
Frangy	3
Fribourg en Brisgau	6
Gaillard	15
Gignod	1
Grand-Bornand	3, 31
Grenoble	6
Haguenau	2
Hôpitaux-Neufs	15
Jougne	26
Jussey 30, moutons,	29
La Baume	15
La Clusaz	31
La Rochette 3, 10, 17, 24, 31	
Langres	1, 30
Le Chable s/Beaumont	1
Le Deschaux	3
Les Gets	24
Les Fourgs	23
Les Rousses	22
L'Isle	1, 15
Lons-le-Saunier	
Marin près Thonon,	
Massongy, grains,	
Mégève	6, 22
Mégevotte	
Mirecourt	11, 25
Montbéliard	25
Monfleur	9

SEPTEMBRE

Lugrin	3
Lullin	10
Maïche	18
Marignier	3, 17
Mégève	29
Megevotte	16
Messery-Essert	4
Mieussy	20
Mirecourt	8, 22
Montbéliard	29
Montmélian	1
Morez	1
Morgex	22
Morillon	8
Morteau 2, 9, 16, 23, 30	
Moutiers	29
Nus	4
Orchamp	10
Pfaffenhofen	9
Poligny	22, 23
Perrignier	10
Pontarlier	11, 24
Pont-de-Roide	2
Pont-du-Bourg	18
Pont St-Martin 18, 19	
Port-sur-Saône, 24, M.	23
Pougny	29
Pré St-Didier	12
Reignier	10
Reyvroz	20
Rigney	2
Rumilly	24
St-Amour	6
St-Claude	13
St-Genis	22
St-Jean-de-Gonv.	8
St-Jean-de-Maur.	26, 27
St-Laurent	6, 20
St-Marie-aux-Mines 3	
St-Triviers de C.	8
St-Vit	17
Salins	15
Sallanches	6, 27
Samœns	3
Sancey-le-Gr.,	26
Schlettstadt	9, 30
Seizez	22
Segny	20
Sellières	10
Septmoncel	1
Seytroux	1
Servoz	26
Taninges	11
Thoiry	30
Thônes	1, 13
Thonon	4
Ugine	22
Valence	3
3 B. 1, 15	
Valleiry	2

Suite des foires de 1911

		OCTOBRE				NOVEMBRE	
Montmélian	9, 18, 25		Delle	9	Säckingen	9	
Morgex	30		Dôle	12, poul.	St-Amour	7	
Morteau	5, 12, 16, 29		Donnas	18	St-Claude	14	
Moutiers	11, 12, 25		Douvaine	3	St-Gervais	4	
Novel	25		Draillant	28	St-Jean de Gony.	11	
Orchamps	13	Wilchingen	16	Erstein	16	St-Jean de Maur	30, 31
Passy	25	Willisau	23	Evin-les-Bains	2	St-Joire	17, 27
Poligny	25	Wyl	3	Faverges	4, 18, 19	St-Laurent	7
Pontarlier	14, 28	Wimmis	3	Ferney-Voltaire	18	Ste-Marie-a.-Mines	4
Pont-de-Roide	5	Winterthour	5, 19, 12	Féternes	14	St-Pierre	6, 23
Pont-du-Bourg	18	Wolfenschiessen	25	Flumet	3, 17	St-Vincent	24, 25
Port-sur-Saône	27	Yverdon, poulains	24	Fribourg en Brisgau	14-23	St-Vit	18
Rigney	5	Zofingue	12	Fraisans	4	Salins	16
St-Amour	2	Zoug	2	Frangy	18	Sallanches	28
St-Claude	9	Zurzach	2	Gaillard	16	Sancey le Grand	25
St-Félix	18	Zweisimmen	B. 26, 4	Gendrey	5	Samoëns	18
St-Genis-Pouilly	20			Gex	16	Segney	30
St-Gervais	14			Grand Bornand	4	Sellières	11
St-Jean-d'Aulph	18			Grenoble chev.	7	Septmoncel	10
St-Jean-de-Maur.,	13			Haguenau	3	Seytroux	30
St-Joire	2, 15	Abondance	4	Habsheim	30	Taninges	5
St-Julien	4	Aiguebelle	3	Jougne	25	Thoiry	25
St-Laurent	2, 29	Aime	2, 16	Jussez	31, mout. 30	Thônes	7
Ste-Marie-aux-Mines,		Albertville	19	La Baume	3	Thonon	5
B 6, M. 17, 18, 24, 25		Altkirch	19	La Roche	12, 26	Ueberlingen	25
St-Trivier-de-C.,	22	Amancy	5	La Rochette	27	Vacheresse	10
St-Vit	20	Anneycy	3	La Salle	11	Vercel	9, 23
Salins	18	Antey St-André	2	Langres	25	Verres	2
Sallanches	16	Aoste	9, 30	Le Chable	2	Vezelley	18
Samoëns	29	Arbois	3	Le Lyaud	16	Ville-du-Pont	13
Sancey-le-Grand	25	Arinthod	3	Les Fourgs	24	Villeneuve	12, 26
Saverne 10 à 12, 14, 17		Aymaville	5	Les Gets	24	Villers-Farlay	30
Scionzier	27	Baume-les-Dames	5, 19	Les Rousses	24		
Septmoncel	4	Belfort,	2, 16	Les Houches	18		
Sellières	13	Bellevaux	9	L'Isle	2, 16		
Servoz	21	Besançon	9	Lons-le-Saunier	5		
Sixt	16	Biot	23	Lugrin	5		
Taninges	7	Bletterans	17	Maïche	19		
Termignon	30	Boëge	30	Marignier	25		
Tholton	28	Bois d'Amont	2	Mieussy	2	Haguenau	16
Thônes, poul.,	23 f. 2	Bons	10	Mirecourt	9, 23	Ingweiler	21
Thonon	7	Bouclans	4	Montbéliard	30	Jussey	28 mout, 27
Vally	20	Bourg	4, 18, 31	Montriond	10	Landeck	13
Valgrisenche	21	Bregenz	17	Morgez	28	Langres	25
Valorzine	19	Challant,	11	Morillon	9	La Rochette	15, 22, 29
Valpelline	18, 19	Châlons-sur-Saône	30	Morzine	2	La Salle	11
Vercel	11, 25	Chambave	14	Morteau	3, 10, 17, 24, 31	Le Deschaux	17
Vezelley	14	Chamonix	2, 25	Moutiers	23	Les Echelles	7
Vinzier	23	Champagnole	21	Nus	2	Lindau	3
Vius-en-Sallaz	18	Chapelle d'Abondance	30	Orchamps	11	L'Isle	6, 20
Zabern	10, 11, 12, 14, 17	Châtillon	3	Petit-Bornand	2	Lons-le-Saunier	2
		Chaumergi	14	Poligny	23	Lullin	6
		Chevenoz	23	Pontarlier	12, 26	Maïche	16
		Clerval	10	Pont-de-Roide	3	Marignier	8
		Coligny	17	Port-sur-Saône	25	Mirecourt	13, 27
		Cluses	23	Pougny	20	Montbéliard	27
		Contamine-sur-Arve	9	Publier	16	Montfleur	27
		Courtavon	11	Quinzod	11	Montmélian	25
		Cruseilles	4	Reyvrox	6	Morez	6
		Dannemarie	10	Rignez	3	Morteau	7, 14, 21, 28

Suite des foires de 1911

Morzine	8	Rigney	7	Ste-Hélène	2	Ugine	6, 20
Moutiers	6	Rumilly	23	St-Julien	6	Valence	6
Nus	4	Säckingen	20	St-Laurent	3, 4	Vacheresse	27
Orchamps	8	Salins	20	Ste-Marie-a.-Mines	8	Veigy-Fonceney	3
Perouge	18	Sallanches	18	St-Triviers-de-Courte	6	Vercel	6, 20
Pfaffenhofen	7	Schlettstadt	28	St-Vit	15	Verres	6
Poligny	27	Sellières	8	Sancey-le-Grand	25	Vezelley	15
Pontarlier	9, 23	St-Amour	2	Scionzier	29	Vinzier	14
Pont-de-Roide	7	St-Claude	11	Taninges	9	Viry	6
Pont-St-Martin	11	St-Genis	22	Tervai	8	Vulbens-au-Vuache	27
	13, 28, 29	St-Gervais-les-Bains	10	Thônes	13, 25	Weshofen	5, 7, 12
Port S Saône	22	St-Jean de Gonv.	11	Thonon	2		

ALMANACH DES JUIFS

L'an 5671 et commencement de l'année 5672 du monde

1911		NOUVELLES LUNES & FÊTES		1911		NOUVELLES LUNES & FÊTES	
Janvier	4	Le 1 <i>Tebet</i> .		Juillet	26	Le 1 <i>Ab</i> .	
—	10	— 10 Jeûne. Siège de Jérusalem.		Août	3	— 9 Jeûne. Destruction du temple.	
—	30	Le 1 <i>Chebat</i> .		—	25	Le 1 <i>Eloul</i> .	
Mars	1	Le 1 <i>Adar</i> .		Septembre	23	Le 1 <i>Tirsi</i> . Nouvel-An. (5672).*	
—	13	— 13 Jeûne d'Esther.		—	24	— 2 2 ^e jour.*	
—	14	— 14 Pourim.		—	25	— 3 Jeûne de Gédaliah.	
—	15	Le 15 Suzan-Pourim		Octobre	2	— 10 Fête de la réconciliation.*	
—	30	Le 1 <i>Nisan</i> .		—	7	— 15 Fête des tabernacles.*	
Avril	13	— 15 Pâque.*		—	8	— 16 2 ^e fête des tabernacles.*	
—	14	— 16 2 ^e fête de Pâque.*		—	13	— 21 Grand hosanna.	
—	19	— 21 7 ^e fête de Pâque.*		—	14	— 22 Octave des tabernacles.*	
—	20	— 22 8 ^e fête de Pâque.*		—	15	— 23 Fête de la loi.*	
—	29	Le 1 <i>Iyar</i> .		—	23	Le 1 <i>Hesvan</i> .	
Mai	16	— 18 Fête des écoliers.		Novembre	22	Le 1 <i>Kislev</i> .	
—	28	Le 1 <i>Sivan</i> .		Décembre	16	— 25 Construction du temple.	
Juin	2	— 6 Pentecôte.*		—	22	Le 1 <i>Tebet</i> .	
—	3	— 7 2 ^e fête de Pentecôte.*		—	31	— 10 Jeûne. Siège de Jérusalem.	
Juillet	13	— 17 Jeûne. Prise du temple.					

Les fêtes marquées d'un * doivent être rigoureusement observées. Les jeûnes qui tombent au sabbat sont remis au lendemain.



NOTICE. — Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales sont priées d'adresser à MM. **Haasenstein & Vogler, ALMANACHS**, à **Genève**, la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. La maison précitée a bien voulu se charger de communiquer ces dates et changements aux principaux Almanachs.

Deux prêtres jurassiens

L'ANNÉE 1910 a été particulièrement fûne pour le haut clergé du Jura. En effet, l'impitoyable mort a ravi à l'affection de leurs paroissiens, deux prêtres aussi distingués par leur talent que par leurs vertus. Ce sont Mgr G. F. Chèvre, curé-doyen de Porrentruy et M. l'abbé Charles Ignace Charmillot, curé-doyen de St-Ursanne.

L'Almanach catholique du Jura dédie à la mémoire de ces deux prêtres éminents, les quelques lignes nécrologiques suivantes, qui sont un résumé bien succinct du zèle apostolique qu'ils ont déployé dans les différents postes qu'ils ont occupés.

† Mgr G. F. Chèvre

Mgr Chèvre naquit en 1833 à Rossemaison, petit village de la vallée de Delémont, où son père, après son mariage, résida quelque temps avant de retourner à Mettemberg, son lieu d'origine. Désireux de s'instruire, le jeune Chèvre fut envoyé au Collège de Delémont où il se distingua par une application soutenue et des succès signalés. Pour obéir, sans doute, à un désir de ses parents, il interrompit ses études et se fit maître d'école. En premier lieu, il tint l'école de Mettemberg, puis celle de Vicques. Mais, aspirant à un enseignement plus élevé, il s'empressa de renouer le fil de ses études un moment interrompues et d'aller s'asseoir sur les bancs du Collège de Porrentruy pour y suivre le cours de philosophie de M. Crelier, l'un des prêtres les plus savants que notre Jura ait possédés.

Entré ensuite au séminaire de Strasbourg pour y faire sa théologie, il en sortit en

1857 et alla recevoir l'ordination sacerdotale à Soleure, des mains de son évêque, Mgr Arnold. Devenu prêtre, il fut envoyé comme vicaire à Roggenbourg, où il ne fit que passer. Dès l'année suivante, il fut nommé curé de Vendlincourt, au moment où M. l'abbé Fueg quitta cette paroisse pour desservir celle d'Asuel.

Il était depuis 7 ans à Vendlincourt, estimé, vénéré de tous, lorsque le collège de Delémont, désorganisé à force d'avoir subi des réorganisations, se mit en quête d'un di-

recteur capable de le relever. On s'adressa au curé de Vendlincourt dont la science et les capacités pédagogiques étaient connues. M. Chèvre accepta le poste qu'il lui était offert et se mit courageusement à l'œuvre. Non seulement il préserva le Collège de Delémont d'une ruine imminente, il le releva et le fit prospérer. Mais bientôt le zélé directeur se vit en butte aux contradictions que rencontrent inévitablement, dans notre Jura, ceux qui veulent faire du bien et en font. Fatigué, dégoûté,

après quatre années d'enseignement à Delémont, il postula en 1868 la cure de St-Ursanne laissée vacante par la mort de M. le chanoine Girardin. Devenu le successeur de ce prêtre excellent, il resta à la tête de cette paroisse pendant un espace de 24 ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année 1896, jusqu'au moment où Mgr Hornstein quitta Porrentruy pour monter sur le siège archiépiscopal de Bucarest.

Appelé par le chef du diocèse à desservir l'importante paroisse de Porrentruy, il s'est acquitté de sa tâche avec un zèle auquel tous ses paroissiens s'accordent à ren-



† Mgr G. F. Chèvre

dre hommage. Il était à Porrentruy depuis près de 13 ans, quand, sentant ses forces diminuer, aspirant à un repos bien mérité, il eut la pensée, il y a quelques mois, de déposer son fardeau paroissial. Détourné par des amis de l'exécution de son projet, il prit le parti de rester jusqu'au bout sur le champ qu'il avait cultivé et fécondé. Hélas ! il était cependant à bout de forces. Tombé gravement malade, il rendit son âme à Dieu, le dimanche 9 janvier 1910, à l'hôpital de Porrentruy, où il s'était fait transporter.

Toujours il fut un homme d'études, un grand travailleur. Curé de St-Ursanne, il consacrait ses loisirs à l'histoire de sa paroisse et des autres paroisses de son doyenné. Le fruit de ses recherches est déposé dans un gros volume de 942 pages qui a paru en 1887. Il a publié aussi, en 1898, une histoire de 125 sanctuaires de Marie dans la Suisse catholique. Ses dernières années encore il a consacré un important travail d'erudition à la mémoire des Coadjuteurs de l'Evêché de Bâle. De sa plume alerte et féconde sont enfin sortis un grand nombre d'articles qui ont paru soit dans les journaux du pays, soit dans la *Semaine catholique* de Fribourg, soit dans diverses revues, ainsique plusieurs brochures destinées, à l'époque du schisme, à éclairer le peuple jurassien sur la nature et l'étendue de ses devoirs.

C'est pour le récompenser des services qu'il a rendus à la cause catholique que le Saint-Père lui a décerné la dignité de Chapelain d'honneur, alors qu'il portait déjà le titre de Missionnaire apostolique. Ajoutons que sa vie a toujours été digne, édifiante, vraiment sacerdotale. Disons pour terminer que si la paroisse de Porrentruy a perdu en lui son père spirituel et son chef vénéré, le clergé du Jura, le diocèse de Bâle s'est vu enlever l'un de ses membres les plus émi-

nents. Aussi sa mémoire restera en bénédiction.

Le vénéré défunt a été inhumé, ainsi qu'il en avait exprimé le désir, dans la chapelle du baptistère de l'église St Pierre à Porrentruy. C'est là que repose également Mgr Hornstein, son prédecesseur.

† M. le doyen Charmillot

Charles-Ignace Charmillot est né à Vichques en 1840, d'une famille dont le nom est honoré dans la Vallée de Delémont. Enfant pieux et laborieux, un attrait intime l'appelait au sacerdoce. Il fit ses études à Luxeuil, puis à l'Université d'Innsbruck et les termina à Soleure où il fut ordonné prêtre le 2 juin 1867. Son premier poste fut le vicariat de Porrentruy, sous la direction de Mgr Hornstein.

Lorsqu'éclata la persécution religieuse de 1873, M. Charmillot était, depuis 1871, curé de Corban, et son nom figure avec celui de tous ses confrères, sur l'adresse de fidélité du clergé jurassien à Monseigneur Lachat. Corban fut le théâtre de son plus long ministère pastoral, interrompu, il est vrai, par les années d'exil. Pendant cette période, il accepta un préceptorat en Bohême, dans la famille des princes de Salm. Au retour du clergé, il reprend vaillamment son ministère dans sa chère paroisse de Corban.

En 1886, il succède à M. Fleury, curé de St-Imier, où ce dernier n'avait fait que passer, et que Mgr Fiala venait d'appeler à la cure de Delémont.

Depuis le schisme, la belle église de St Imier, construite par les aumônes des catholiques, était aux mains d'une secte ; la paroisse était spoliée de ses biens et réduite aux conditions et aux seules ressources du culte privé. Dans cette situation inférieure, M. Charmillot sut maintenir très haut, dans ce milieu difficile, l'estime dont



M. le doyen Charmillot

ses prédécesseurs avaient su entourer le nom catholique. Il était très répandu dans la société et jouissait parmi les protestants de la réputation d'un prêtre tolérant et d'idées larges.

La nomination de Mgr Chèvre à la cure et doyenné de Porrentruy en 1896 fut l'occasion de son retour dans le Jura catholique. Ici, comme ailleurs, il fut le prêtre zélé, digne et bon. L'Asile des vieillards qui venait d'être fondé à St-Ursanne, fut dès le commencement l'objet de toute sa sollicitude. Mais son nom restera toujours attaché à la magnifique restauration de la collégiale de St-Ursanne ; ce fut vraiment, en ces dernières années, son œuvre de préférence. Il éprouvait une vive joie et un légitime orgueil à faire aux nombreux visiteurs de ce joyau d'art religieux les honneurs de la vieille église, d'en expliquer l'histoire et les détails d'architecture, les procédés de restauration. Les architectes et les artistes envoyés par la Confédération et le canton trouvèrent en lui l'homme affable et bienveillant, l'intelligence ouverte et sympathique à leurs projets, l'enthousiasme ardent, qui se passionne pour une belle œuvre. Missionnaire apostolique, revêtu du camail écarlate de l'antique Abbaye de St-Maurice, digne, solennel même dans sa personne, et surtout dans les fonctions liturgiques, il était bien, avec son grave visage, avec sa belle couronne de cheveux blancs, dans la collégiale restaurée, le descendant authentique des vénérables chanoines des siècles passés.

Il y a trois ans, lors de la réorganisation des décanats, il eut la joie de voir le chapitre de St Ursanne s'agrandir d'importantes paroisses, et sa juridiction décanale s'étendre

par delà les monts sur les plaines de l'Elsgau. S'il perdit Soubey, il gagna Courgenay, Cornol, Miécourt, Charmoille et Asuel.

M. le doyen Charmillot est mort subitement le dimanche 12 juin 1910, frappé d'une attaque d'apoplexie, au moment où il se disposait à aller présider aux Vêpres. Il suit dans la tombe, à 5 mois de distance, son vénérable prédécesseur à St-Ursanne, Mgr Chèvre.

S'il faut résumer d'un mot le trait dominant de sa physionomie, de son caractère, de sa vie, il n'en est pas de plus vrai que celui de *bonté*. Le vénérable défunt était la bonté même. Dans les paroisses qu'il évangélisa, il fut toujours l'homme de la paix, le bon père aimé à cause de sa bienveillance et des qualités de son cœur : doux, conciliant, tolérant, timide même. Sa timidité, les ménagements dus à sa santé le retenaient de plus en plus dans le cercle plus restreint de sa paroisse ; mais chacun estimait ses vertus et chacun se plaisait à rendre hommage à sa bonté. Les jeunes lévites étaient l'objet des ses attentions les plus délicates. Une tradition de quelques années a fixé à St-Ursanne les examens de théologie pour l'admission au ministère bernois, et ils sont nombreux déjà ceux dont le bon curé de St-Ursanne a présidé les épreuves et qui ont gardé un reconnaissant souvenir de sa bienveillante hospitalité.

M. le chanoine Charmillot a été inhumé dans un caveau creusé dans une des chapelles latérales de la Collégiale de St-Ursanne que le vénéré défunt avait lui-même fait préparer pour les curés de cette paroisse.

R. I. P.

Pas embarrassé

Un maréchal ferrant d'un village anglais tua un homme et fut condamné à être pendu. Plusieurs paysans de l'endroit vinrent prier le juge de vouloir bien lui faire grâce, ajoutant qu'il était le seul de son état au village et que sans lui ils ne pourraient plus faire ferrer leurs chevaux, ni raccommoder leurs roues.

Cela ne se peut pas, messieurs, dit le juge il faut que la justice soit satisfaite.

S'il en est ainsi, monseigneur, répliqua un des assistants, nous possédons deux tisserands et pour un si petit endroit un seul suffit, pendez l'autre.

Il n'y a pas de pire sourd qui ne veut entendre, chacun devra pourtant convenir qu'un produit possédant 5500 attestations comme les « Bonbons Pectoraux Kaiser » (marque 3 Sapins) doit être vraiment efficace.

Une tour magique

Lorsqu'on va en chemin de fer de Berlin à Hambourg, on voit du train à quelque distance au nord-ouest de Potsdam une haute tour de fer,

qui semble mince comme une aiguille, et que constitue un frêle réseau de barres de fer.

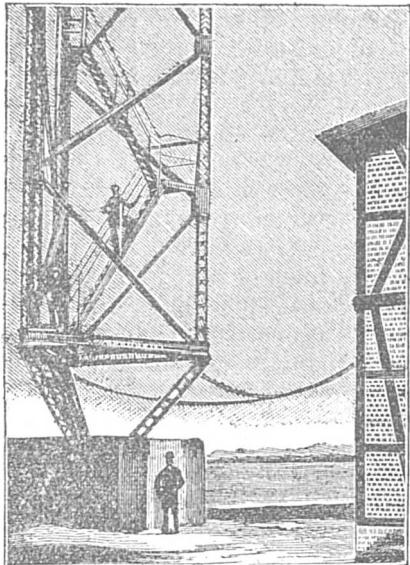
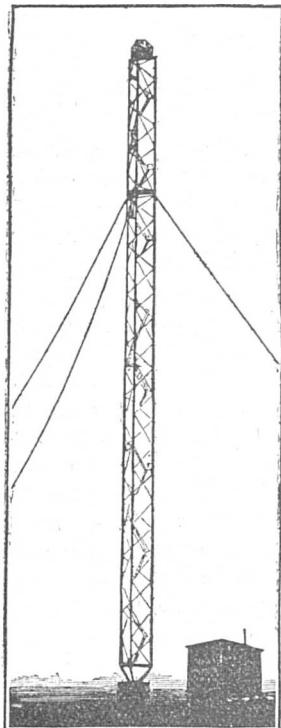
C'est la tour de Nauen, la plus grande station de télégraphie sans fil du système « Telefunken », rival du système Marconi.

Elle a cent mètres de haut et sa base qui est amincie comme le montre notre photographie repose sur une boule d'acier. Trois câbles d'acier attachés à une hauteur de 75 mètres maintiennent la tour dans sa position verticale. Du sommet de la tour se détachent comme les baleines

La tour de Nauen (Allemagne) qui envoie des télexgrammes sans fil à 3000 kilomètres.

d'un parapluie, 170 fils de bronze qui sont attachés à la terre sur une circonférence dont la tour est le centre. Ils dessinent ainsi un cône gigantesque dont la base couvre une surface de 60.000 mètres carrés. Du pied de la tour se détachent, comme des rayons une autre série de fils. La disposition de ces antennes est la grande originalité de la tour de Nauen, et elle lui permet de communiquer à des distances qui nous paraissent merveilleuses.

De ce petit village on peut demander à Saint-Pétersbourg s'il ne vient pas d'éclater



Au pied de la station de Nauen

une nouvelle révolution ou transmettre les cours de la Bourse de Berlin à un financier qui s'en va à New-York sur un transatlantique et qui est déjà à 30,000 kilomètres de Hambourg. Et comme cela ne satisfait pas encore la Société « Telefunken » elle projette de construire une tour de 300 mètres.

A côté de la tour se trouve un modeste petit bâtiment à deux étages; c'est là que se trouvent les appareils récepteurs et transmetteurs. Une machine à vapeur de 35 chevaux met en mouvement le dynamo qui sert à charger 360 grosses bouteilles de Leyde situées au premier étage. Grâce à ces bouteilles, on peut obtenir des étincelles de 28 à 30 centimètres de longueur dont les antennes propagent les ondes à travers les airs. Au rez-de-chaussée de la station se trouvent les appareils enregistreurs et transmetteurs.

Telle est la simple installation qui sert à réaliser un des plus saisissants miracles de la science moderne.

— En ce monde, cher fils, nous portons tous notre croix..... Chacun a la sienne.....

— Excepté papa, m'sieu l'abbé..... Il est assez vexé d'avoir encore raté la promotion de janvier.

La Papauté au XIX^e siècle



La fidélité helvétique a passé en proverbe; elle forme l'un des traits de notre caractère national. Avant d'être inscrite en lettres d'or sur la pierre du monument du Lion, à Lucerne, elle a été inscrite en ca-

sentiments à l'égard du pontife romain. D'autres pays ont connu les tenaces défiances à l'égard du S. Siège et leurs églises ont parfois prétendu, sans aller jusqu'à rompre l'unité catholique, se soustraire à l'influence romaine et conserver une indépendance ombrageuse. C'était presque un schisme à l'état latent que le *gallicanisme* en France et le *josephisme* en Allemagne et en Autriche. En Suisse, malgré les velléités de quelques politiques, on a toujours compris qu'on ne pouvait être catholique sans le pape. La fidélité au S. Siège, l'obéissance à ses décisions, bien plus, l'affection vraiment filiale envers celui qui est le père commun des fidèles, tels ont toujours été et sont les traits du catholicisme suisse.

L'histoire de la *Papauté dans le cours du XIX^e siècle* ne saurait donc être indifférente aux catholiques jurassiens. Tout se tient dans l'histoire et le présent qui prépare l'avenir n'est souvent lui-même qu'un legs du passé. Le lecteur comprendra mieux la situation actuelle du S. Siège et les problèmes religieux, qui se posent à l'heure présente, quand il connaîtra mieux les luttes anciennes. Nous en considérerons d'abord les profondes *humiliations*, puis les éclatants *triomphes*.

I

Dans la dernière année du XVIII^e siècle, le 29 août 1799, celui que le gouvernement du Directoire appelait irrévérencieusement le « citoyen pape », Pie VII mourait en exil à l'âge de 81 ans, à Valence, en France. Les ennemis de l'Eglise se flattaien bien qu'il serait le dernier des papes et que c'en

Garde-suisse au Vatican
racières de sang sur tous les champs de bataille de l'Europe, aux barrières du Louvre, le 10 août 1792, où nos soldats tombèrent glorieusement pour défendre la famille royale de France contre l'émeute de la rue, et plus tard dans les campagnes napolitaines en 1859.

Cette fidélité inviolable, le Suisse la transporte dans ses sentiments religieux, et jamais peut-être, il n'en a donné une meilleure preuve que dans son attachement au S. Siège. Aussi est-ce moins un service militaire que le garde-suisse accomplit à Rome autour de la personne du pape qu'un service religieux en l'honneur du viceire de Jésus-Christ sur la terre. Cette fidélité religieuse, dont, depuis quatre siècles, notre garde pontificale est à Rome le symbole vivant, tout le peuple catholique de la Suisse se la partage et jamais il n'a varié dans ses

était fait de la religion catholique. L'Europe avait en effet d'autres soucis que de penser à l'élection d'un pape : depuis la Russie jusqu'en Espagne, elle présentait l'aspect d'un vaste camp retranché. La Révolution française menaçait tous les trônes en faisant par les armes propagande pour ses idées, et tous les Etats : Russie, Prusse, Empire allemand, Angleterre étaient coalisés contre elle. Les Français venaient d'être chassés de Rome par les Alliés ; mais la sécurité n'y était pas assez grande pour qu'on puisse songer à y procéder à l'élection du pape. Les cardinaux se donnèrent rendez-vous à Venise, et là, le 3 mars 1800, ils élirent le cardinal Chiaramonti, un moine bénédictin, qui prit le nom de Pie VII. L'Eglise avait un pape.

L'Europe apprit avec étonnement cette nouvelle ; mais bientôt son attention fut de nouveau distraite par les grands événements politiques et militaires : le passage du Grand St Bernard par Bonaparte et la défaite des Autrichiens à Marengo. Pie VII se hâta de rentrer à Rome et une de ses premières œuvres fut de répondre aux ouvertures de Napoléon pour la conclusion d'un Concordat. Toutefois les bienveillantes dispositions de l'Empereur à l'égard de l'Eglise ne furent pas de longue durée : il consentait bien à la protéger ; mais en retour de sa protection, il entendait qu'elle fut le docile instrument de sa politique. Dans sa pensée, le pape ne devait pas être autre chose que son ministre des cults. Les difficultés surgirent au sujet des résistances du pape au divorce de Jérôme, frère de l'empereur, qui avait épousé en Amérique, miss Paterson. Ni promesses, ni menaces ne purent ébranler la fermeté apostolique du pontife. La politique amena de nouvelles occasions de griefs. Pie VII, par sa situation spéciale, ne pouvait épouser toutes les querelles de l'empereur, ni entrer dans toutes les combinaisons de la politique française, sans agir contre les intérêts supérieurs de la religion. Il refusa de s'allier à la France et de consentir au blocus continental contre l'Angleterre. Napoléon répondit par l'occupation d'Ancône et, en 1808, le général Miollis s'empara de Rome ; enfin l'empereur incorpore les Etats pontificaux à l'empire français. A l'excommuni-

cation, Napoléon répondit par l'arrestation du pape et de son ministre, le cardinal Pacca, qu'il fit conduire et retenir prisonniers à Savone.

Le conflit s'envenima bientôt de questions purement ecclésiastiques. L'empereur, à son tour, voulait divorcer afin de donner à sa dynastie un héritier que son mariage avec Joséphine de Beauharnais lui avait refusé. Comme auparavant, le pape fut inébranlable ; mais l'empereur passa outre. Pour seconder ses vues politiques, il lui fallait un clergé docile et des évêques qui ne fussent guère que des fonctionnaires spirituels, sans indépendance et sans initiative. On comprend que, dans ces combinaisons d'ordre purement administratif, la pureté de la foi, la dignité des mœurs, l'intérêt des âmes aient pesé pour peu de chose dans le choix de Napoléon. Mais, le prisonnier de Savone veillait, et il refusait d'agréer pour l'épiscopat les candidats proposés par l'empereur. Celui-ci alors conçut le projet de se passer du pape ; il caressa même un instant le projet de le déposer. Peu à peu, tous les cardinaux furent invités à se rendre à Paris, de gré ou de force ; puis l'empereur convoqua un concile national, et il leur soumit un projet de loi, par lequel le pape n'aurait plus rien à dire dans l'élection des évêques. Vivement irrité de l'audace de 13 cardinaux qui refusèrent d'assister à son mariage avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, il les fit exiler deux par deux dans diverses villes et étroitement surveiller par la police. Mais ni les cardinaux, ni le concile ne consentirent à faire œuvre schismatique : le concile fut dissout, les principaux évêques opposants enfermés à Valence. Au paroxysme de la colère, Napoléon fit conduire le prisonnier de Savone à Fontainebleau, où il arriva mourant le 19 juin 1812, après trois semaines de voyage. Privé de ses conseillers naturels et entouré de créatures gagnées à la cause de l'empereur, le pape céda ; il signe un accord qui lui fut extorqué et que, plein de remords, il révoquera bientôt. La persécution ne porta pas bonheur à Napoléon, et l'année 1812, qui fut l'année de ses plus grandes violences contre l'Eglise, fut aussi celle des premiers revers de la fortune, jusqu'à lors toujours fidèle, celle de la re-

traite désastreuse de Russie. Les événements alors se précipitent, comme poussés par une main vengeresse ; après les victoires douteuses de Leipzig et de Bautzen, Napoléon, pressé par ses ennemis, en est réduit maintenant à défendre le territoire de la France et bientôt, il est forcée de signer son abdication dans ce même château de Fontainebleau, où il avait enfermé le souverain pontife. Après Fontainebleau, ce fut l'exil ; après Waterloo, ce fut Ste Hélène. Ce fut aussi la liberté du pape, et Pie VII, de retour à Rome, rentra dans la possession des Etats de l'Eglise et s'appliqua jusqu'à sa mort, en 1823, à réparer les ruines de la Révolution et des guerres incessantes de l'Empire.

Les règnes de Léon XII, de Pie VIII et même de Grégoire XVI furent extérieurement tranquilles, si l'on en excepte un soulèvement dans les Etats pontificaux, soulèvement qui amena l'intervention de l'Autriche et une contre-intervention de la France à Ancône en

1831. Mais la fermentation était ardente dans toute l'Italie ; les sociétés secrètes déployaient une activité incroyable pour gagner les jeunes générations à leur plan : la guerre à l'Autriche et la suppression du pouvoir temporel des papes pour édifier l'unité de l'Italie.

Il était réservé au magnanimité Pie IX de voir s'écrouler pièce par pièce le pouvoir temporel, don des princes chrétiens, Pépin et Charlemagne, propriété la plus ancienne peut-être de l'Europe, puisque le Souverain Pontife la possédait depuis 1000 ans, patrimoine sacré, auquel la piété populaire avait donné le nom de patrimoine de S. Pierre.

Et cependant, quand Pie IX monta sur le

trône pontifical en 1846, l'accueil enthousiaste qu'il reçut dans ses Etats présegeait un règne heureux. Hélas ! ces ovations universelles ressemblaient trop aux acclamations des Juifs le jour des Rameaux ; elles devaient être bientôt suivies de la Passion douloureuse du Vendredi-Saint. Les premiers actes du gouvernement du pape furent accueillis avec satisfaction : de nombreuses et excellentes réformes furent introduites dans l'administration ; le Souverain Pontife consentit à remettre le pouvoir législatif à deux Chambres et à confier la direction des affaires à un ministre responsable, Pellegrino Rossi. Mais ces mesures et ces projets n'avaient qu'un tort aux yeux des révolutionnaires : c'était de trop bien réussir et, par la satisfaction qu'elles apportaient à l'opinion publique, de déjouer leurs plans subversifs.

C'est alors que Mazzini, le héros de la Révolution, entre en scène, et avec lui, tous les moyens les plus odieux de la Révolution, les complots, l'émeute, l'assassinat. Le 15 novembre 1848, le ministre Rossi est traitrusement assassiné par une bande de conjurés, au moment où il allait ouvrir la session des Chambres. C'est le signal de l'émeute, qui règne en maîtresse à Rome. Des scènes hideuses se produisirent et une balle tirée contre le Quirinal pénétra même dans la chambre du pape, tuant un de ses familiers sous ses yeux. Gardé à vue dans son palais, menacé dans sa vie même, Pie IX parvient, grâce à la connivence des ambassadeurs de France et de Bavière, à s'enfuir sous un déguisement et il se réfugie à Gaète, dans les Etats du roi de Naples. Il y reste dix-huit mois. La France intervient en sa fa-



Pie VII (1800-1823)

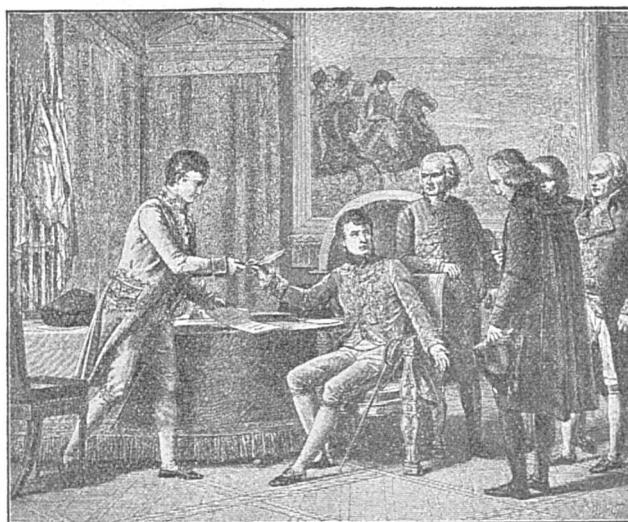
veur et un corps d'occupation se rend à Rome pour mettre fin à l'anarchie. Jusqu'en 1870, époque où la guerre franco-allemande l'obligea à rappeler ses troupes, la France monta la garde autour du patrimoine de S. Pierre. Mais pendant qu'elle prêtait ses soldats au Souverain Pontife, la diplomatie en partie double de Napoléon III concluait un accord secret avec le Piémont et aidait Victor-Emmanuel, roi de Piémont et son ministre Cavour, à mettre l'Autriche hors de la péninsule. De leur côté, le roi et Cavour, sans rien attenter directement contre le pape, encouraient Garibaldi et lui fournissaient secrètement argent et soldats, ou réprimaient ses entreprises trop audacieuses, lorsqu'elles leur paraissaient inopportunnes. La guerre d'Italie en 1859, où Piémontais et Français combattirent côte à côte, enleva à l'Autriche la Lombardie. Les duchés de Toscane et de Parme, qui s'étaient soulevés à l'appel

du Piémont, lui échoient également en 1860 et le premier lambeau du patrimoine de S. Pierre, les Légations, est annexé au royaume d'Italie après une parodie de plébiscite. Malgré la vaillance des zouaves pontificaux commandés par Lamoricière, la bataille de Castelfidardo est perdue, et Ancone et l'Ombrie, les deux tiers de l'Etat romain, passent ainsi à Victor Emmanuel, à qui les bandes de Garibaldi conquièrent encore le royaume de Naples en 1860.

Après la défaite de l'Autriche dans sa guerre contre la Prusse, en 1866, l'Italie obtint la Vénétie en récompense de ses services : il ne lui restait plus qu'à prendre Rome, pour consacrer ce que la rhétori-

que révolutionnaire appelait « l'œuvre nationale ». Il était trop évident que toutes les ambitions du Piémont et toutes les forces de la Révolution étaient dirigées vers ce but. En 1867, Garibaldi, soutenu par Cavour, tente un raid contre Rome ; mais il est repoussé à Mentana par les troupes pontificales, secondées par le corps français d'occupation. Mais 1870 arrive, et, les Français partis, le pape, sans défense, succombe. Pour éviter de répandre inutilement le sang, il ordonne de céder devant des forces trop évidemment supérieures à la petite armée pontificale et le 20 septembre, les Piémontais

entrent dans Rome par la brèche de la *Porta Pia*. C'en était fait : l'usurpation était consummée. Les puissances consultées ne répondirent pas ou laissèrent faire : plusieurs étaient complices de l'iniquité. Mazzini a avoué lui-même plus tard, que la prise de Rome avait été depuis longtemps préparée par la

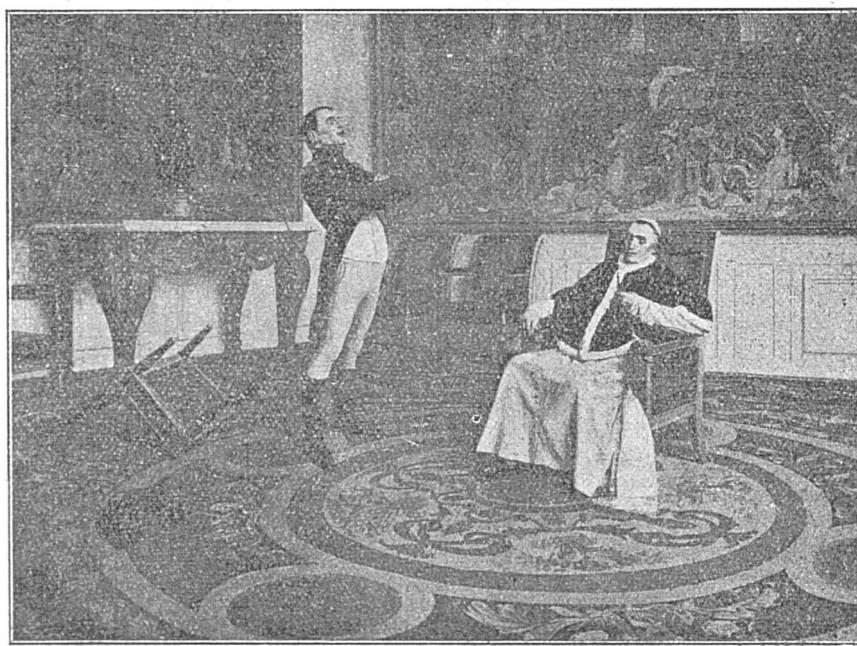


La signature du Concordat à Paris, le 15 Juillet 1801

franc-maçonnerie internationale, aidée de l'Angleterre. L'unité de l'Italie ne fut qu'un prétexte ; elle aurait pu être réalisée d'une autre manière par une fédération d'Etats ; dès 1843, Rosmini en avait dressé les plans. Mais cette solution, où les droits du pape et des autres princes étaient respectés, ne satisfaisait ni l'ambition de Victor Emmanuel et de ses ministres, ni la passion antireligieuse de la Révolution et des sociétés secrètes. Celles-ci se flattaienl qu'après avoir dépossédé le Pape-Roi, elles auraient beau jeu avec le *pape-prêtre*. Ces plans impies ont été déjoués et il est incontestable que, à l'encontre de l'attente et des efforts acharnés des sectes, le prestige spirituel du pape

a resplendi d'un éclat plus pur, rehaussé encore par la majesté de ses malheurs. Ce qui est résulté de plus certain de cet attentat, ce n'est pas tant l'unité italienne que la *question romaine* qui domine encore, après 40 ans, toute la politique intérieure et extérieure de l'Italie. Le pape ne pouvait consentir à la condition précaire qui lui était faite et ni Pie IX, ni Léon XIII, ni Pie X ne l'ont acceptée; ils ont protesté publiquement et à plusieurs reprises et c'est encore une protestation, à leurs yeux, que de demeurer enfermé au Vatican, sans vouloir

a trop souffert du fameux schisme d'Occident et de ce que l'histoire a appelé si justement la « nouvelle » captivité de Babylone, où l'on vit les papes d'Avignon, méconnus par presque la moitié des Etats chrétiens, parce qu'on les soupçonnait d'être les créatures des rois de France, pour accepter en faveur du roi d'Italie, une situation qui est une menace perpétuelle de schisme. Voilà pourquoi les papes ont protesté et protestent encore ; voilà pourquoi ils ont refusé la *loi des garanties* qui ne garantit rien, car la majorité d'aujourd'hui peut être rempla-



Pie VII et Napoléon à Fontainebleau (1812-1813) Dess. G. P. LAURENS

mettre le pied dans Rome usurpée. Leur droit, leur dignité, l'indépendance nécessaire de leur ministère apostolique leur faisaient un devoir de ne point se résigner à n'être plus que les chapelains du roi d'Italie. Dans son intransigeante protestation Léon XIII disait : « Il ne suffit pas que le pape soit libre, il faut encore qu'il le paraisse. » Il faut qu'en France, en Allemagne, en Autriche, en Amérique, les catholiques ne puissent point discuter ses directions, ni ses conseils, ni ses ordres, parce qu'ils paraîtraient influencés par les combinaisons de la politique italienne ; l'Eglise

cée demain par une majorité qui détruira son œuvre ; voilà pourquoi ils n'ont jamais voulu accepter un sol de la rente annuelle de 3,250,000 francs, que l'Italie proposait au pape pour prix de la spoliation et ils préfèrent vivre de l'aumône des fidèles, du *denier de St Pierre*, que de l'or de la trahison.

Il faut le reconnaître : c'est une douloureuse question ; mais ce n'est pas le pape qui l'a créée et il n'est pas libre de la faire cesser. Comment se terminera-t-elle ? Quelle solution lui sera un jour apportée ? je ne sais ; mais il faut avoir confiance dans la Provi-

dence qui veille sur l'Eglise. En attendant, soumis au Pape, les catholiques de tous les pays lui sont reconnaissants de maintenir énergiquement l'indépendance nécessaire à son autorité universelle.

Un triste événement a montré combien vainces étaient les assurances de la loi des garanties : ce furent les funérailles mêmes de Pie IX, en 1878. Le Souverain Pontife, aimé du monde catholique comme peut-être aucun pape ne l'avait été, avait choisi sa sépulture dans la basilique St Laurent hors - les - murs, qu'il avait fait restaurer. Pendant le parcours des funérailles, du Vatican à St Laurent, le cortège funèbre fut indignement insulté. Le deuil fut troublé par des vociférations impies et peu s'en fallut que le cercueil ne fut renversé par une populace ameutée. Pour éviter de semblables désordres, on n'a pas encore osé transporter la dépouille mortelle de Léon XIII à St Jean de Latran, et le grand pape repose toujours dans un sépulcre provisoire.

Je ne ferai que mentionner, parmi les humiliations du S. Siège, la persécution violente de l'Eglise, en Allemagne et en Suisse, dans la période du Culturkampf. Les faits sont encore trop récents pour avoir été déjà oubliés. Il en est de même de la rupture du Concordat de 1801, par la France, en 1905, le renvoi du nonce de Paris, la suppression de l'ambassade de France auprès du Vatican et enfin la fameuse loi de séparation, avec les inventaires de spoliation.

Une grave injure fut infligée encore au

Souverain Pontife par le gouvernement italien, et il est difficile de n'y pas reconnaître une vengeance des protestations réitérées du pape, mais c'est aussi la contradiction la plus formelle de la fameuse loi des garanties, que le même gouvernement déclarait toujours suffisante. Alors que cette loi reconnaît au pape toutes les attributions d'un souverain et que cette qualité lui est reconnue par tous les Etats, le gouvernement italien s'opposa formellement à ce que Léon XIII, qui est avant tous les autres, l'arbitre et l'apôtre de la paix, fût invité à la Conférence de la paix, à la Haye.

Enfin, pour être complet, il faudrait encore mentionner toutes les doctrines hostiles à l'Eglise et au S. Siège, qui se sont propagées au XIX^e siècle. Ce serait trop long et trop difficile de montrer l'élaboration de ces idées, leur développement, leurs déplorables conséquences. Une chose est certaine : c'est que ce sont les idées qui mènent le monde



Léon XII (1823-1829)

et si j'ai montré de si prodigieux événements, de si profondes révoltes, ces faits ne sont pas le simple jeu du hasard, mais bien la conséquence nécessaire des doctrines répandues. On comprend dès lors, que les Souverains Pontifes se soient alarmés et qu'ils aient considéré avec une peine véritable du cœur toute erreur de doctrine. Ce fut le cas spécialement de ce formidable mouvement d'idées qui aboutit vers le milieu du siècle à la formation et à la propagation des sociétés secrètes, des carbonari, de la franc-maçonnerie, l'adversaire irréductible de l'Eglise et du pape,

une sorte d'Eglise en face de l'Eglise.

La douleur du Souverain Pontife était plus vive, quand l'erreur et l'hérésie sortaient du sein même de l'Eglise. C'est ainsi que Grégoire XVI se vit obligé de protester contre les fameux *articles de Baden*, qui ne visaient à rien moins qu'à changer la divine Constitution de l'Eglise, de condamner Hermès et Günther en Allemagne, Rosmini en Italie, Lamennais en France, cet homme de génie supérieur, dont la chute fut semblable à celle d'un ange du ciel, — que Pie IX condamna le rationalisme et le libéralisme dans le *Syllabus*. La tiare des papes a été pour eux, dans l'histoire du XIX^e siècle, une couronne d'épines.

II

La tiare fut aussi une couronne de gloire.

Le plus grand triomphe de l'Eglise est sa perpétuelle durée. Le plus grand triomphe de la Papauté au cours du XIX^e siècle, est d'avoir subi, sans être anéantie, ni diminuée, de si rudes épreuves, d'avoir résisté victorieusement à de si violents assauts et être sortie grandi de ces épreuves. Qu'on se rappelle le début du siècle, lors de l'élection de Pie VII, sa captivité, l'exil et les épreuves de Pie IX.

La puissance de Napoléon a été brisée dans les neiges de Russie ; il tomba : • *l'Angleterre prit l'Aigle et l'Autriche l'aiglon* ; il mourut en exil, perdu et oublié sur un îlot de l'Océan.

On ne sait pas comment finira l'œuvre de la Révolution, mais ce que l'on sait bien, c'est que l'impiété n'a qu'un temps et que cela ne porte pas bonheur de mettre sur le pape une main sacrilège, car ce n'est pas un autre que Thiers lui-même, homme d'Etat et historien célèbre qui disait : « Celui qui mange du Pape en crève ». La Papauté, elle, est vivante et agissante. Si les épreuves ne lui manquent pas, on peut dire qu'elles la fortifient et qu'elles lui attirent davantage l'amour des fidèles. Il y a donc là, une preuve de vitalité extraordinaire, une protection visible de la Providence, un fait miraculeux ; et après tout, la parole brutale de Thiers n'est pas autre chose que la traduction grossière, si vous le voulez, mais exacte, des paroles de Jésus-Christ : « Sur cette pierre je bâtirai mon

Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ».

Je pourrais donc me contenter de ce seul triomphe pour l'opposer victorieusement aux nombreuses humiliations dont je viens de tracer le sombre tableau. Mais, pour notre consolation et la leur, il a plu à Dieu de semer sur la voie douloureuse des papes quelques fleurs, qui reposent et récreent les yeux des tristes spectacles de la persécution.

Le premier triomphe, ce fut la réconciliation de l'Eglise avec la France révolutionnaire par le Concordat de 1801. Bonaparte était un trop fin politique pour ne pas connaître les maux dont souffrait le pays : il lui apparut clairement qu'un peuple sans religion ne pouvait être qu'un peuple voué à l'anarchie ; et désireux de rétablir l'ordre, il voulut le fonder sur la religion. D'un autre côté, l'insécurité était grande en France au sujet des biens dits nationaux, c'est-à-dire des biens pris à l'Eglise. Ils n'avaient qu'une valeur nulle, tant qu'ils pouvaient être réclamés par le légitime propriétaire, et alors, c'était tout le cadastre de la France à refaire. Napoléon vit bien qu'il ne pouvait se passer du pape. Les négociations furent longues, difficiles, rompues, puis reprises. Le pape fit à la paix des concessions que jamais peut-être l'Eglise n'avait faites si larges : il s'engage à ne pas inquiéter les possesseurs des biens nationaux, qui pourront désormais jouir de ces biens en sûreté de conscience. Il demande leur démission à quatre-vingt-un évêques, dont la plupart avaient souffert la persécution et l'exil, et il accorde la suppression de près de trente diocèses. Par contre, le catholicisme était considéré comme religion d'Etat, le culte reconnu et protégé ; l'Etat faisait le traitement des ministres du culte : ce n'était en somme que payer un petit intérêt à l'Eglise pour les capitaux immenses dont on l'avait dépouillée. Tel fut le Concordat signé le 15 juillet 1801 par Bonaparte et les plénipotentiaires du Pape. Pie VII le ratifia un mois après.

Ce fut aussi un triomphe pour la papauté que le couronnement de l'empereur par Pie VII, dans l'église Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804, après que, la nuit précédente, le cardinal Fesch, oncle de Napo-

léon, eût bénit, au nom du pape, le mariage purement civil de l'empereur avec Joséphine.

Après la chute de Napoléon, il fallut réorganiser toutes les Eglises troublées par la Révolution et les guerres de l'Empire. Environ trente concordats furent conclus par Pie VII et ses successeurs avec différents Etats de l'Europe, avec la Bavière, la Prusse, la Suisse¹⁾, de sorte qu'un grand historien non croyant, Taine, a pu dire : « Toutes les grandes Eglises actuelles de l'Univers catholique sont l'œuvre du pape, son œuvre récente ».

Là aussi, comme pour le concordat avec Napoléon, les négociations furent longues et difficileuses ; mais c'était une joie et un triomphe pour le Souverain Pontife de pouvoir régler de commun accord avec les pouvoirs civils la condition de l'Eglise dans chaque pays.

Partout alors, la vie religieuse renaît, pleine d'une sève vigoureuse : la Révolution avait passé comme une tourmente, on ré-

pare maintenant les ruines et la foi enregistre partout de brillantes conquêtes, en France, en Allemagne, en Suisse. Il suffit de rappeler les noms de Chateaubriand, de Maistre, de Bonald, de Lamennais, de Lacordaire, Montalembert, en France ; de Stolberg, de Gœrres, de Schlegel, de Brenetano, de Philippes en Allemagne ; de Göldlin, de Geiger, et de deux convertis, Ch. de Haller, Hurter en Suisse. Le Jubilé de 1825

1) Le concordat qui règle notre situation religieuse dans le diocèse de Bâle fut signé en 1828, sous Léon XII.

Après la suppression définitive de l'abbaye de St-Gall en 1805 et une administration provisoire, Grégoire XVI érigea, en 1836, St-Gall, en vicariat apostolique indépendant de Coire, et enfin en 1845 en diocèse véritable.

sous Léon XII témoigna de cette renaissance religieuse dans toute l'Europe et fut un triomphe pour le Souverain Pontife.

Le pontificat de Pie IX, endeuillé par de si douloureuses épreuves, est remarquable aussi par des triomphes sans exemple auparavant. La proclamation du dogme de l'*Immaculée Conception* de la Ste-Vierge, en 1854, en présence de 200 évêques, fut une des joies les plus grandes du Souverain Pontife. En 1862, à l'occasion de la canonisation des martyrs japonais, nous trouvons 275 évêques présents à Rome, et en 1867, à l'occasion du centenaire de la mort de St Pierre, on en compte 500. Jamais, on n'avait vu une union si étroite entre l'épiscopat et le chef de l'Eglise : c'était de la part de l'Eglise, une protestation solennelle et éloquente contre toutes les attaques auxquelles était en butte Pie IX, soit dans son domaine temporel, soit dans son autorité spirituelle. La publication du *Syllabus de 1864*, dans lequel les erreurs modernes du

libéralisme, du rationalisme étaient condamnées, avait valu au Souverain Pontife un vrai débordement d'injures. Toute la presse européenne retentissait de violentes diatribes contre l'intolérance pontificale : le pape était traité comme un ennemi de la civilisation, un adversaire du progrès : il voulait faire reculer le monde vers les ténèbres du Moyen-Age et les horreurs de l'Inquisition.

L'Eglise pouvait bien s'accommoder des faits, elle devait bien tenir compte du désarroi intellectuel où vit, ou plutôt, dont meurt le monde moderne ; elle ne prétendait pas proscrire la liberté de pensée, ni violer la liberté de conscience. On l'a mal comprise ou on a voulu la comprendre mal : elle ne voulait pas que le fait fut admis pour le droit,



Grégoire XVI (1831-1846)

que la vérité et l'erreur soient mises sur le même rang, que ce qui pouvait être toléré soit regardé comme l'idéal et la règle, et sa protestation était nécessaire pour venger le droit et la vérité. Et maintenant que reste-t-il de tout ce tapage ? Un auteur fort compétent va nous le dire : « La seule chose qui reste, c'est la proclamation des droits de la vérité supérieurs à ceux de la liberté, des droits de Dieu supérieurs à ceux de l'homme, des droits de la justice supérieurs à ceux du nombre et de la force (la majorité ne fait pas le droit). En ces termes ou en d'autres, c'est à Pie IX aujourd'hui que les sociologues donnent raison. L'erreur libérale, condamnée au nom de la foi, l'est maintenant

au nom de la science et de la pratique sociale. Il était réservé à Léon XIII de marquer, en une large synthèse, dans la suite de ses Encycliques comment les principes du *Syllabus*, dérivés de la tradition catholique pouvaient laisser libre espace à toutes les aspirations légitimes de l'âge social moderne. » G. FONSEGRIVE.

Enfin, le grand triomphe de Pie IX, ce fut le concile du Vatican et la proclamation de l'*infaillibilité du pape*. Depuis trois siècles, il ne s'était plus tenu de concile œcuménique dans l'Eglise et Dieu sait combien la situation religieuse s'était modifiée en Europe. Ce fut la gloire de Pie IX de préparer ces grandes assises de l'Eglise universelle, où furent réunis plus de 700 évêques. Le concile s'ouvrit le 8 décembre 1869 et la guerre franco-allemande vint brusquement interrompre ses sessions.

Par une Providence spéciale, l'objet principal put être défini deux jours avant la déclaration de guerre, le 18 juillet, dans la IV^e session publique. Déjà le nombre des évêques présents à

Rome avait diminué : 535 prirent part au scrutin et deux seuls votèrent non, mais adhérèrent ensuite pleinement au décret.

Pour mieux juger de la fécondité extraordinaire du pontificat d'ailleurs si troublé de Pie IX, il suffira d'observer que pendant ces trente-deux années, vingt-neuf archevêchés et cent trente-deux diocèses



Pie IX (1846-1878)

furent créés dans toutes les parties du monde, entre autres ceux d'Angleterre, actuellement au nombre de vingt.

Le pontificat de Léon XIII fut exempt des tribulations du précédent : il semble que sa gloire toujours grandissante ait été méritée par les dures épreuves de Pie IX.

Je rappelle rapidement quelques faits, qui sont encore dans toutes les mémoires. C'est après le Culturkampf, la réconciliation du gouvernement allemand avec le St-Siège, où l'on vit le tout-puissant Chancelier de fer, Bismarck, aller à Canossa et demander l'intervention du pape auprès du Centre catholique pour faire passer les lois chères à sa politique. C'est en 1886, l'Allemagne

encore et l'Espagne qui prennent Léon XIII comme arbitre de leurs contestations au sujet des îles Carolines ; ce sont les triomphes des jubilés de 1887, de 1900, de 1902 où l'on vit les hommes de l'univers entier affluer vers le prisonnier du Vatican. Les princes non chrétiens ou non catholiques eux mêmes se firent remarquer par leur zèle plein d'admiration pour la

personne du Souverain Pontife. La visite de l'empereur d'Allemagne, Guillaume II, fut sensationnelle entre toutes : l'empereur et sa suite traversèrent Rome avec toute la pompe d'un cortège vraiment impérial, dans des carrosses de la cour emmenés exprès de Berlin pour la circonstance, escorté par

de magnifiques cuirassiers blancs. Le Sultan de Constantinople lui adresse de riches présents, entr'autres des documents très précieux pour l'histoire du dogme de la Ste-Eucharistie, (la fameuse inscription d'Abelcius); l'empereur de Chine, dans un décret de 1899, par lequel il accorde pleine liberté dans ses Etats à la religion catholique, et reconnaît aux évêques le

rang de vice-roi, désigne le Souverain Pontife sous le nom de *Kiao-Hoang*, c'est-à-dire empereur de la religion. Dépouillé de toute souveraineté temporelle, le Pape jouit, sous le pontificat de Léon XIII, d'un prestige incomparable et il fut et est actuellement la plus haute autorité morale du monde. Ces succès, Léon XIII les doit à son habileté diplomatique, à sa largeur de



Léon XIII (1878-1903)

vues, à son génie qui savait embrasser d'un coup d'œil toutes les questions, à sa science profonde. Mais ces succès furent en même temps le triomphe de la papauté. Ses encycliques immortelles furent le triomphe de la doctrine catholique. Après les condamnations portées par Pie IX contre les erreurs modernes, il importait de montrer rayonnante la vérité catholique et sa parfaite adaptation aux besoins actuels : ce fut la tâche de Léon XIII : je n'en prendrai qu'un seul exemple : l'encyclique sur la *condition des Ouvriers de 1891*. Alors que le socialisme prétendait se préoccuper seul du sort du travailleur, alors que toute l'organisation du travail dans le cours du XIX^e siècle avait reposé sur des erreurs économiques et sociales et avait fatallement amené l'isolement et souvent l'exploitation de l'ouvrier, Léon XIII établit les principes de la vraie sociologie ; il ne craint pas de parler « de la misère imméritée des travailleurs », de réclamer justice, là où l'on ne voulait accorder qu'une bienveillante charité ; il parle du juste salaire, de l'organisation du travail, des syndicats et établit le code du travail chrétien. Cet acte du pape fut presque une révolution dans les idées alors régnantes ; le socialisme avait trouvé son plus redoutable adversaire dans celui-là même, qui enfermé au fond d'un palais, étranger à l'agitation des affaires, semblait le moins préparé à cette mission. Mais, Dieu ne manque pas à son Eglise et Léon XIII arriva

à son heure pour encourager et guider cet admirable mouvement social chrétien, inauguré par Mgr Ketteler, évêque de Mayence et qui compte aujourd'hui dans tous les pays de si nombreux et si fervents adeptes.

Et quand Léon XIII, mourut en 1903, on se demandait avec anxiété quel pape pourrait soutenir avantageusement la comparaison avec un si grand pontife. C'était déjà la même question, qui s'était posée à la mort

de Pie IX, après son glorieux pontificat de 32 ans. Mais Léon XIII, avec les différences inévitables de personne et de circonstance, avait soutenu, si non dépassé la gloire du règne précédent, comme aujourd'hui Pie X fait presque oublier Léon XIII. Ajoutez à ce tableau, l'éclat des vertus privées, la dignité de la vie, la grandeur d'âme dans le malheur, la sainteté poussée chez Pie IX à un tel degré, que l'on songe à instruire son procès de canonisation, et vous comprendrez qu'elles sont jugées par le pu-

blic impartial ces grossières injures de tous ceux qui, depuis Luther, désignent la Papauté comme l'Antechrist, le suppot et le valet du diable, et Rome comme la Babylone de tous les vices.

Pour nous, croyants, nous sommes heureux de constater que le témoignage de l'histoire vient confirmer notre foi et nous reconnaissons dans le pape le successeur de Pierre, le Chef de l'Eglise et le vice-roi du Christ. On pourra bien nous lancer à la face le surnom d'ultramontains comme une



Pie X (1903)

injure ; nous l'acceptons. Oui, nous regardons par delà les monts, vers Rome, vers la Rome éternelle ; oui, c'est là que nous allons prendre notre mot d'ordre en religion, — car, en religion, nous ne saurions être indépendants, sans tomber dans l'anarchie et détruire l'unité de la foi et rejeter la religion divine du Christ. Nous ne rougissons nullement d'aller au-delà des monts chercher la vérité, alors que d'autres vont prendre leur mot d'ordre dans les ténèbres des Loges ou dans les Comités de l'Internationale, ou même chez tous les deux à la fois.

Chacun connaît le nom du grand savant J.-Bte de Rossi, l'explorateur patient et éru-

dit des catacombes. Cet illustre archéologue était aussi un grand chrétien. Romain de naissance, sa science fut consacrée tout entière à l'étude de Rome, de Rome antique, de Rome païenne, de Rome chrétienne. En témoignage de son amour à sa chère Rome, il signait ses ouvrages : *Jean-Bte de Rossi, Romanus, Romain*.

Nous aussi, nous sommes Romains. On nous jette parfois ce surnom à la face comme une injure : nous l'acceptons comme un titre de gloire. Tout catholique est citoyen de Rome, de la Rome éternelle : *Roma eterna*.

E. F.

Une aventure de ma tante¹⁾

Ma tante était une femme d'une constitution robuste, d'un esprit aussi solide que son corps et d'un courage à toute épreuve, en un mot, elle était une de ces femmes faites pour commander dans le ménage. Mon oncle était maigre, chétif, de petite taille, très doux et très débonnaire, tout l'opposé de sa femme, comme vous voyez.

On remarqua que, du jour de son mariage, il ne fit que déprimer, petit à petit. Son esprit était trop faible pour supporter le froissement continual de l'intelligence plus puissante de son épouse.

Comme le pot de terre de La Fontaine, il avait eu la mauvaise idée de se mettre en contact avec le pot de fer et devait avoir le même sort. Cependant, ma tante prit tous les soins possibles de lui, appela tous les médecins de la ville pour le soigner, lui fit observer toutes leurs ordonnances et lui donna en médecine de quoi guérir un hôpital entier. Tout fut en vain. Plus mon oncle était médicamenté, plus il

dépérissait et il finit par augmenter la longue liste des maris tués par la trop grande tendresse conjugale de leurs chères moitiés.

Ma tante porta un deuil sévère pour son pauvre cher époux,

Peut-être avait-elle quelque remords de lui avoir fait prendre tant de remèdes et de l'avoir par là poussé dans la tombe ; toujours est-il qu'elle fit en cette occasion tout ce qu'une veuve peut faire pour honorer dignement la mémoire de son mari. Ses vêtements de deuil étaient nombreux et recherchés ; elle portait à son cou un portrait en miniature du défunt, grand comme un cadran solaire et en avait suspendu un autre dans sa chambre à coucher. Sa conduite fut portée aux nues et tout le monde convint qu'une femme qui cherchait à un tel point la mémoire de son époux méritait d'en trouver bientôt un second.

Ce fut après cette époque qu'elle se rendit avec tous ses gens dans une maison de campagne qu'elle possérait à quelques lieues de là, pour y passer les mois de

1) Extrait du *Messager boiteux de Strasbourg* année 1840.

deuil. C'était un ancien château situé au milieu d'un pays triste et sauvage et entouré de montagnes.

Les domestiques citadins tremblèrent à l'idée de vivre dans un lieu dont l'aspect sinistre ne présageait rien de bon. Leur crainte ne fit qu'augmenter dans la soirée, lorsque se trouvant tous réunis dans une chambre commune, chacun raconta une histoire de spectre, de fantôme qu'il avait recueillie dans la journée et dont la scène devait s'être passée dans leur nouvelle demeure. Aucun ne se serait hasardé à parcourir seul les longs et noirs corridors, d'entrer dans un de ces énormes et sombres salons. Et la femme de chambre qui était sujette aux attaques de nerfs, déclara clair et net que rien au monde ne la persuaderait de coucher seule dans un « aussi effroyable édifice, où l'enfer se donnait rendez-vous pour y célébrer son sabbat ». Elle daigna donc déroger à sa dignité, en offrant la moitié de son lit à la femme de charge. Ma tante même paraissait frappée de la solitude de ce séjour. Aussi, avant de se mettre au lit, s'assura-t-elle de ses propres yeux de la clôture des portes et des fenêtres ; elle serra elle-même la vaisselle et porta toutes les clefs ainsi qu'une cassette remplie d'or et de bijoux dans sa propre chambre. Car elle connaissait toute la valeur de l'œil du maître dans un ménage. Elle mit les clefs sous son oreiller, renvoya sa femme de chambre et s'assit devant son miroir pour faire sa toilette de nuit. Le chagrin qu'elle ressentait de la perte de mon oncle ne l'empêchait pas d'être soigneuse de sa personne. D'ailleurs, elle devait recevoir le lendemain la visite d'un jeune et brillant chevalier qui demeurait dans le voisinage et qui avait été son compagnon d'enfance ; il était donc naturel qu'elle demandât au miroir si les douleurs du veuvage et les fatigues du voyage n'avaient pas altéré ses traits.

Tout à coup, elle croit entendre un bruit derrière elle ; elle se retourne, mais n'aperçoit rien, absolument rien que le portrait de son pauvre défunt. Cette vue lui arrache un profond soupir, peut-être était-il aussi occasionné par l'habitude qu'elle avait prise de soupirer chaque fois qu'on venait à parler de ce cher homme. Elle contin-

nua néanmoins sa toilette en laissant errer ses pensées qui vinrent se fixer naturellement sur.... le visiteur du lendemain, lorsqu'un nouveau bruit, semblable à une profonde respiration, parut répondre à son soupir. Elle se retourne une seconde fois, et une seconde fois ne voit personne. C'est le sifflement du vent à travers quelques crevasses, pensa ma tante, tout en serrant ses longs cheveux dans un coquet bonnet de nuit. Au même moment elle croit apercevoir dans les reflets de la glace un œil du portrait de son mari jeter un vif éclat, se mouvoir même. Cette étrange circonstance, comme vous pouvez le concevoir, la fait tressaillir. Pour s'assurer du fait, elle met une de ses mains sur son front, comme pour se le frotter, regarde à travers les doigts, ayant soin de déplacer la bougie avec l'autre main. L'œil suit les mouvements de la bougie et en réfléchit la lumière ; plus de doute, il se meut !! C'est bien là le regard de son mari lors de son vivant, c'est là son clignotement habituel, espèce de réponse affirmative à toutes les questions ou propositions que lui faisait sa chère moitié, et Dieu sait que le bon homme n'en avait jamais fait d'autres, ma tante ne pouvait donc pas se tromper. Un froid subit parcourt tout son corps et semble pour le moment arrêter les pulsations de son cœur. Quoique j'aie dit du courage de ma tante, ce prodige était bien fait, ce me semble, pour la mettre un moment hors de son caractère. Ajoutez qu'elle se trouvait seule dans une chambre éloignée de celle de ses gens.

Mais cet effroi ne fut que passager, elle eût bientôt repris une assiette plus calme et plus réfléchie. Pour se donner plus d'aplomb encore, elle se lève, serre une à une toutes les pièces de l'habillement qu'elle venait de quitter, ouvre son écrin, y met chaque bijou à sa place, chante une romance et cela sans faire une fausse note et faisant semblant de poursuivre une pelotte d'épingles qu'elle avait fait rouler vers la porte, elle l'ouvre, sort subitement de la chambre en ayant soin de tourner la clef sur elle.

Elle franchit rapidement les escaliers qui mènent à la chambre des domestiques, leur ordonne de s'armer de tout ce qu'ils trouveront sous la main, se met à leur tête

et retourne presqu'immédiatement.

Son armée présentait un front formidable. L'intendant avait saisi un vieux fusil sans chien, le cocher un fouet de postillon, le valet de pied une paire de pistolets non chargés, le cuisinier un énorme couperet, le sommelier brandissait dans chaque main une bouteille vide, la femme de charge portait son arme naturelle, un grand balai. Ma tante menait l'avant-garde, tenant dans ses mains une pince qu'elle avait arrachée rougie hors du feu. C'était, à mon opinion, la plus formidable de la bande. Enfin la femme de chambre formait l'arrière garde. La crainte de rester seule dans l'étage inférieur était l'unique cause qui l'avait poussée à se joindre au corps d'armée. Moitié évanouie de peur, son trouble ne lui avait permis que de s'emparer d'un flacon d'essence, dont elle faisait un continual usage.

La chambre est prise d'assaut, tout y est dans le même ordre qu'auparavant. Ma tante va droit vers le portrait de mon oncle. Abatbez-moi cette peinture, s'écria-t elle d'une voix forte. Un sourd gémissement et un bruit semblable au claquement de dents y répondit du portrait. L'armée battit en retraite ; la femme de chambre jeta un cri

de terreur et chercha un appui dans les bras du valet de pied.

Qu'on m'obéisse, cria une seconde fois ma tante. Le portrait de mon oncle est renversé et, dans un enfoncement, où autrefois était placée l'horloge du château et qui se trouvait caché par le tableau, apparut un robuste gaillard à larges épaules et grands favoris noirs, tenant un énorme gourdin à la main et tremblant de tout son corps.

On le reconnut pour un ancien domestique de la maison, employé peu de jours avant à de gros ouvrages que nécessitait l'arrivée de la maîtresse. Il avoua qu'il s'était introduit dans la chambre dans le dessein de voler, lorsque tout le monde serait endormi, l'or et les bijoux qu'il avait vu déballer ; qu'il avait choisi ce réduit comme le lieu le plus propre à son dessein criminel et que, pour mieux voir ce qui se passait, il avait enlevé un œil du portrait. On se saisit de lui pour le livrer à la justice ; et ma tante offrit, dès le lendemain de cette scène, sa main au brillant chevalier, disant à ce sujet qu'il est trop dangereux pour une femme de vivre seule à la campagne.

L'Eglise de Sainte Croix

A vingt minutes de l'important et pittoresque village paroissial de Fontenais, au pied de la colline de Villars et à une demi lieue à peine de Bressaucourt, dans un fond de la vallée, isolée de toute habitation, se dresse la gracieuse et originale église gothique de la Sainte-Croix. Ce charmant édifice, construit d'abord en forme de croix grecque est l'un des rares monuments du Moyen Age demeurés debout dans notre Jura. Comme un mystérieux reposoir qui appelle le silence et la prière, cette délicieuse église, avec sa flèche élancée vers le ciel, svelte et affilée comme une aiguille, avec les ogives des voûtes de ses chapelles

du XV^e siècle et ses antiques statues, entourée d'arbres fruitiers, de beaux vergers, de l'habitation du gardien et ses dépendances, rappelle cinq siècles de foi et de prières. Le Chœur actuel de cette église est de 1523, comme le prouve une date gravée dans l'une de ses voûssures. Entre les quatre voûssures de ce chœur on remarque quatre cartouches carrés représentant en relief les quatre figures des évangélistes. La chapelle gothique du côté de l'Epître renferme un bel autel, celui de Ste-Valburge, dont le tableau représente cette sainte avec le château de Cœuve. C'était autrefois l'autel de la chapelle épiscopale du château de Cœuve,

La chapelle du côté de l'Evangile a un très bel autel provenant également d'une chapelle de nos anciens princes. Les anciens autels furent brûlés à la Révolution comme nous le dirons plus loin. Au maître autel on remarque un bien beau reliquaire renfermant une parcelle de la Vraie Croix. Cette église de la Ste Croix, malgré les ravages des révolutions, des guerres et du schisme, est demeurée jusqu'à nos jours un but de pèlerinage célèbre et très fréquenté, surtout de notre verte et riche Ajoie.

Une touchante tradition se rattache à la construction de cette église et qui depuis cinq siècles se perpétue dans les familles chrétiennes. La voici telle qu'elle se raconte et que notre poète brun-trutain, M. Vernier, a mise en vers.

Au commencement du XV^e siècle, un paysan de Fontenais labourait son champ où se trouve

l'église actuelle de Ste-Croix. Tout à coup ses bœufs s'arrêtent et refusent d'avancer. Leur maître, pour les stimuler, les frappe à coups redoublés ; peine inutile, l'attelage reste en place. Ne sachant que faire et voyant que ses bêtes restent sourdes à sa voix et aux coups de fouet, notre homme veut retourner chez lui en emmenant son attelage, quitte à refaire le travail commencé à un autre moment plus propice. Mais de nouveau les bœufs refusent absolument de changer de place. Etonné, effrayé, le laboureur retourne au village pour annoncer l'événement. Plusieurs voisins arrivent sur le champ où les bœufs demeurent toujours immobiles. La voix, les coups de tous ces hommes ne parviennent non plus à faire avancer ou reculer d'un

pas les pauvres bêtes. L'épouvanter commence à gagner tout le monde, lorsqu'un d'entr'eux proposa de fouiller le sol et d'y rechercher, peut-être, la force qui fixe immobiles ces fidèles animaux. On creuse le sol et bientôt un trésor apparaît : c'est un grand reliquaire en argent d'un très beau travail, portant encaissé avec soin un morceau considérable de la Vraie Croix, munie de son authentique. Le reliquaire enlevé, les bœufs obéissent fidèlement à la voix de leur maître.

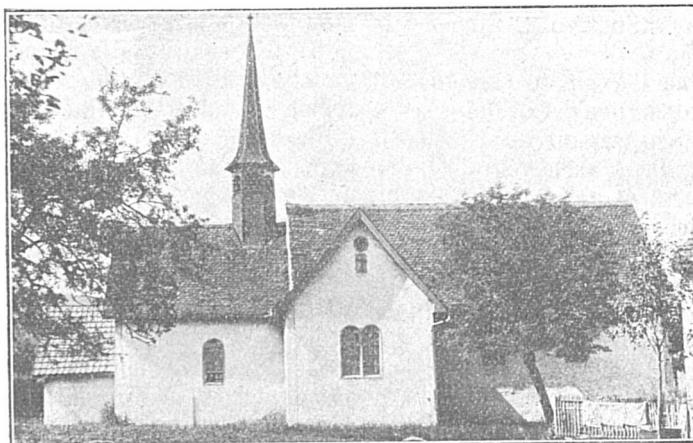
D'où prévenait ce précieux reliquaire ? Nul n'a encore pu le dire. Enfoui à cet endroit à quelque lamentable époque, cette

précieuse relique attendait une main pieuse qui la rendit au culte catholique. Cependant l'événement eut un retentissement considérable, et l'étrange découverte réveilla bien vite la piété et la ferveur des populations

d'alors. La dévotion amena un grand concours du peuple sur le champ sacré. Une église y fut construite, grâce à de généreux dons et le riche reliquaire de la Ste Croix, retrouvé d'une manière si merveilleuse, y fut dès lors exposé à la vénération des fidèles.

Tel est le récit populaire, telle est la tradition qui s'est perpétuée à travers cinq siècles : nous n'avons pas de documents écrits qui puissent corroborer ce que rapporte la Tradition. Ce qui est certain, c'est que l'église actuelle de la Ste Croix a été construite en 1445 et qu'un riche reliquaire en argent renfermant un morceau considérable de la Vraie Croix y était déposé.

Le 25 mars 1445, un bourgeois de Porrrentruy, Nicolas Brisard, voulant témoigner de son respect pour le précieux instrument



Vue de l'église de Sainte Croix près Fontenais

de la Passion du Sauveur, donne par testament, 20 forts florins d'or pour l'achèvement de la Ste Chapelle. C'était une somme considérable pour l'époque. Jehan Ruechin, bourgeois de Porrentruy, fait également un don considérable à la Ste Croix de Fontenais, le 2 novembre 1458.

Lorsque cette église fut construite, l'archevêque de Besançon en ordonna la consécration. Ce fut son suffragant, l'évêque de Sidon, qui présida à cette pieuse cérémonie, le 12 avril 1459. L'autel principal fut dédié à la Bienheureuse Vierge Marie et à Ste Anne. L'acte de consécration, fait sur parchemin, fut sauvé à la Révolution de 1793, par Joseph Gigon de Fontenais. Il est aujourd'hui déposé dans le tabernacle de l'autel latéral de la Ste Croix. En voici la traduction du latin :

« Le 12 du mois d'avril de l'an du Seigneur 1459, le seigneur Anthonius, évêque de Sidon, suffragant du Révérend Père en Christ, D. Q. archevêque de Besançon, consacre cet autel en l'honneur de la bienheureuse et glorieuse Vierge Marie et de Ste Anne et y posa les reliques existantes ».

En 1485, la Ste Chapelle avait besoin de réparations, car nous trouvons dans les actes de Dame Alice Ruedin, femme de Henri Robert, écuyer, donne par testament à cette église, pour sa réfection. 60 sols bâlois. On voit encore de nos jours à la voûte du chœur, du côté de l'Epître, une date qui nous dit que les anges peints, taillés dans la clef de voûte et à l'intersection des nervures, sont de 1523. Il est possible que le chœur fut refait en entier à cette époque.

Pendant l'épouvantable guerre de Trente Ans qui ravagea si lamentablement l'Evêché de Bâle, de 1634 à 1640, l'église de Ste Croix fut pillée, dévastée et presque entièrement ruinée par les Suédois, sous les ordres du terrible duc Bernard de Saxe Weimar. Ces troupes y commirent d'abominables forfaits. Ce n'était partout que meurtres, pillages, incendies. Une armée de 20.000 hommes, commandée par le maréchal de La Force, investissait Porrentruy. Le quartier général était établi à Fontenais où se trouvaient le maréchal et le cardinal de Lavalette. Fontenais fut brûlé,

il n'en resta qu'une seule maison. Un paysan qui rentrait chez lui, fut arrêté par les Suédois, suspendu sous les bras, au-dessus de cinq bottes de paille auxquelles les barbares mirent le feu.¹⁾

Au milieu de toutes ces calamités, une personne courageuse enleva la grande croix d'argent qui renfermait la Ste Relique et l'envoya à Besançon pour la mettre à l'abri des rapacités des soldats. Au retour de la paix, la paroisse de Fontenais réclama son précieux dépôt. L'archevêque de Besançon, qui avait placé cette grande croix dans le trésor de sa cathédrale, selon la Tradition, ne répondit pas. Entre temps, la Ste Chapelle fut restaurée en 1652, et le prince-évêque, François de Schönau, fit sculpter en relief, *pro memoria*, au-dessus de la fenêtre extérieure de la chapelle latérale de gauche, une croix de pierre rappelant la forme et la grandeur du reliquaire envoyé à Besançon. Cette pierre se trouve actuellement sur la porte d'entrée de l'habitation du gardien.

L'archevêque de Besançon étant à Porrentruy en tournée de confirmation, les Magistrats de Porrentruy réclamèrent au prélat la « restitution du reliquaire de la Ste Croix qui est à Besançon »²⁾. L'archevêque accueillit avec bienveillance la demande des Magistrats de Porrentruy, mais voulant garder pour son église métropolitaine ce précieux reliquaire, il envoya à la chapelle de Ste Croix un très beau reliquaire en cuivre doré, admirablement ciselé, dans lequel sont enchassées des pierreries et qui renferme une parcelle de la Vraie Croix. C'est le reliquaire qui est encore aujourd'hui exposé à la vénération du peuple.

Plus généreux que Mgr de Grammont, archevêque de Besançon, le prince-évêque J. F. de Schönau consacra, en 1652, plus de 800 livres à la restauration du sanctuaire. C'est lui qui fit la nef qui reste encore et la chapelle latérale de gauche dédiée à l'Agonie de N. S. Jésus-Christ. Les dons affluent et de nombreuses fondations vinrent attester la confiance du peuple catholique d'Ajoie. En 1784, le livre des fondations

1) Voir Rauracia vastata par le Père Sudan.

2) Livre des dépenses et conclusions du Magistrat de Porrentruy.

mentionne 70 messes fondées à l'église de Ste Croix.

Les pèlerinages, qui avaient cessé pendant la guerre de Trente Ans, retrouvèrent toute leur célébrité d'autrefois. Parmi les noms des fondateurs, on trouve les demoiselles Schütz de Pfeilstat, les domestiques du château de Porrentruy, madame Jeanne de Luce, Germain Beuret, directeur des forges d'Undervelier et sa femme Marie Thérèse Billieux, etc. En 1660, Henri Bailly, bourgeois de Porrentray, lègue à Ste Croix 400 livres bâloises. Le prince-évêque J. Conrad de Roggenbach donne pour l'entretien de cette église, 250 livres, 6 sols. 6 deniers. En 1663, le Père Muller, bernardin lui donne le tiers de ses biens. Les donations se continuèrent ainsi jusqu'en 1793.

La paroisse de Fontenais avait ses processions et ses offices à Ste Croix, le 25 mars, le lundi de Pâques, les jours de l'Assomption, de la Nativité et de l'Immaculée-Conception de la Ste-Vierge. En 1788, l'assemblée communale de Fontenais décide qu'on irait, chaque année, en procession à la Ste-chapelle aux deux fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Ste-Croix, « pour être préservé de la grêle ». Les paroisses de Bressaucourt, de Courledoux, de Courgenais, d'Alle, de Miécourt avaient aussi leurs processions à la chapelle de Ste-Croix.

Chaque année, le jour de l'Invention de la Ste-Croix, 2 mai, la pieuse paroisse de Porrentruy, avec son clergé paroissial, les chanoines de St-Michel et le Magistrat, allait en pèlerinage à l'église de Ste-Croix. Les élèves du Collège, conduits par leurs professeurs, les Pères Jésuites, avaient une place d'honneur dans ce cortège. D'habitude le prince-évêque de Bâle y prenait part. Les Annales du collège relatent qu'il précédait

les élèves du collège de quelques pas, qu'il chantait l'office lui-même et qu'au retour de la procession, il revenait au collège où il dinait avec les Pères.

Les Annales disent que le 2 mai 1759, Son Altesse, le prince Guillaume Rinck de Baldenstein, chanta l'office à la Ste-Croix et donna le célèbre reliquaire à baisser à la foule qui se pressait autour de lui.

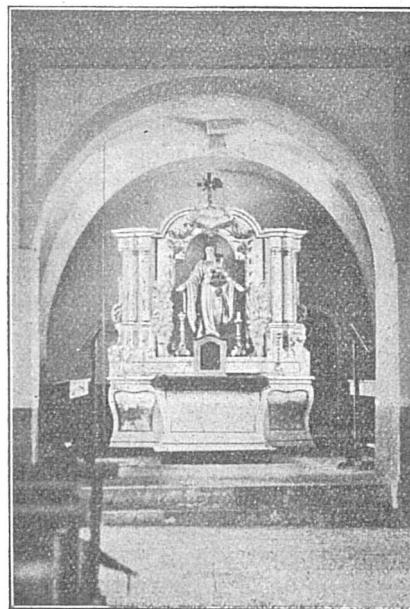
Au milieu de la nef de l'église on remarquait un trou d'où les dévots prenaient de la terre qu'ils emportaient. On disait que

c'était dans ce trou qu'avait été retrouvé la relique de la vraie Croix. Nous trouvons en effet dans les comptes de la paroisse de Fontenais, qu'en 1682, on avait voté une dépense pour faire des gattres (barrières) autour de ce creux dans le milieu de l'église. En 1713 l'archevêque de Besançon fit fermer cette ouverture, mais les pèlerins n'en continuèrent pas moins à enlever de cette terre qu'ils considéraient comme sacrée.

Lorsqu'en 1784, le prince-évêque Joseph de Roggenbach fit la visite de l'église de Ste-Croix, il constata

que ce trou existait toujours et que le peuple continuait à y prendre de la terre. Cet usage populaire a disparu depuis la révolution française.

Dès le XV^e siècle la chapelle de Ste-Croix jouit dans tout le pays, d'une grande célébrité. Après la guerre de Trente ans, presque chaque jour des paroisses entières avec croix et bannières en tête, accouraient avec leurs curés à Ste Croix, du 2 mai au 14 septembre, surtout pour invoquer le Ciel en faveur des biens de la terre. Les dons affluaient à ce sanctuaire. Sur les revenus annuels, on prélevait 30 livres qui servaient, en vertu d'une permission de l'archevêque de Besançon du 14 juillet 1770, à payer la



Vue intérieure de l'église de Sainte Croix

maîtresse d'école de Fontenais.

Après quatre siècles de prospérité, cette chapelle, si chère aux populations d'Ajoie, allait recevoir un coup terrible. La Révolution était proche, encore quelques mois et ce sanctuaire aura été vendu, ses fonds volés et le reliquaire de la Ste Croix enlevé pour longtemps de cette chapelle désolée.

Le 8 frimaire de l'an II de la République, (28 novembre 1793), une bande de forcenés venus de Porrentruy et auxquels se joignirent quelques exaltés de Fontenais, envahirent le sanctuaire de la Ste Croix. Ils renversèrent les autels, brisèrent les crucifix et les statues, entre autres, celles du Christ agonisant et de la Sainte Vierge, arrachèrent les boiseries et les bancs. De tous ces objets ils firent un grand monceau auquel ils mirent le feu et toute la bande exécuta des danses effrénées autour du brasier au chant de la *Carmagnole*. Le Conseil de Fontenais, irrité de toutes ces abominations, eut le courage de faire au Directoire, siégeant à Porrentruy, une plainte énergique qui demeura sans réponse. Le règne de la Terreur venait exercer toutes ses déprédations. En effet, la Ste Chapelle fut classée comme bien de la Nation, et enfin vendue au profit de l'Etat révolutionnaire.

Le 13 juin 1793, les administrateurs du département du Mont-Terrible, les forcenés Lopez et Gœtschy, commissaires chargés de procéder à la vente des biens de la Nation, mirent en adjudication publique la *ci-devant* église de Ste Croix et les terres qui lui appartenaient. Le meunier de la Rasse, François Brossard, eut l'audace d'acheter tout ce bien pour 12.500 livres qu'il solda en assignats, papier-monnaie sans valeur, mais qui avait cours forcé.

La vente de la Ste Croix avait exaspéré la pieuse population de Fontenais. Aussi quelques jours après, Brossard céda à Joseph Gigon dit Gio de Fontenais, la moitié de la chapelle pour 60 livres payées argent comptant. L'acte mentionne expressément que le consentement des deux parties serait requis si jamais on parlait de démolir la Ste Croix. C'est grâce à cet accord adroit que la chapelle fut préservée d'une destruction totale. Ce Gigon était un digne et courageux chrétien. Pendant la Terreur, il lo-

gea chez lui, au péril de sa vie, beaucoup de prêtres exilés et mis hors la loi. En 1800, alors que les sanctuaires ruinés et spoliés furent de nouveau rendus au culte, le Conseil de Fontenais fit d'actives instances auprès des deux co-propriétaires pour renter en possession du célèbre sanctuaire. Enfin, après des discussions pénibles, le Conseil obtint, non pas la propriété réelle, mais l'usage de la chapelle en cédant à Brossard deux gros chênes.

En 1804, le Conseil fit remplacer les fenêtres et restaurer les portes. Les anciens autels avaient été brûlés. Il fallait les remplacer. Le Conseil obtint l'ancien autel du couvent des Annonciades de Porrentruy dont le tableau lacéré portait les stigmates des coups des sans-culottes. Un autel, celui de l'agonie de Jésus, qui avait été en partie préservé du feu, fut restauré et on y plaça une statue de la Ste Vierge. Le curé Guenat en avait fait l'acquisition et dans un acte déposé à la mairie, il est dit que cette chapelle appartiendra à la famille de Joseph Gigon et de Joseph Erard, ancien Voeuble de Fontenais.

Lors de la démolition de la chapelle du prince au château de Cœuve, le maire Gœtschy de Porrentruy, avait acheté un bel autel, celui de Ste Valburge. Il en fit don à la commune de Fontenais qui le plaça dans la chapelle latérale de droite de Ste Croix.

Le petit clocher fut restauré également et le curé Guenat de Beurnevésin y plaça une cloche dont il fit don à la commune de Fontenais. C'était une ancienne cloche échappée à la fonte et qui porte ces mots : « Anno Domini 1634. Ja. Kug : Vox Clamantis pro Deo, St Pierre et St Paul ».

L'évêque de Strasbourg, Saurine, de qui dépendait alors l'ancien Evêché, autorisa par décret du 13 décembre 1803, le rétablissement du culte dans l'église de Ste Croix, exceptant toutefois les grandes fêtes. Il permit d'y faire de nouvelles fondations et reconnaît le pèlerinage séculaire.

La chapelle était toujours, comme nous l'avons dit, la propriété de trois particuliers et la commune avait accepté le droit d'y faire célébrer le culte. C'était là une situation anormale.

La commune de Fontenais désirait vive-

ment reprendre possession de la sainte chapelle. A cet effet elle entra en pourparlers avec les co-propriétaires de cet immeuble. On vit alors de nouveau paraître le courage et la piété du brave Joseph Gigon, âgé de plus de 80 ans. Le 3 mai 1816, il céda à la commune tous ses droits sur la chapelle. Après d'interminables débats, parfois très violents, qui durèrent pendant deux ans, Brossard se décida à céder également sa part de co-jouissance du sanctuaire, par un acte du 6 septembre 1818. Il y mit pour condition que la commune ferait dire dans la Ste Chapelle de la Ste Croix, chaque année, à perpétuité, une messe pour lui et ses parents.

Cette belle et curieuse église qui avait été restaurée une première fois en 1642, comme l'indique une inscription sur la grande porte extérieure, puis en 1898, continua à être le sanctuaire populaire des peuples d'Ajoie qui y vont chaque année vénérer le reliquaire de la Vraie Croix exposé sur le maître autel.

La chapelle du côté de l'Evangile, où se trouve le plus riche autel de l'église, est un but de pèlerinage spécial. Ceux qui souffrent de maux de tête, de migraines, etc..., vont prier la Vierge, puis imposent sur leur tête un des nombreux cercles de fer en forme de couronne que l'on remarque suspendus à la muraille. Nous n'avons pu découvrir d'où provient cette dévotion qui date de temps immémorial.

Terminons ce récit par une poésie sur l'origine de la Ste Croix, par M. Vernier de Porrentruy :

I

Où va-t-il par la nuit sombre,
Un long poignard sous son sein ?
Jaloux, il trame dans l'ombre
Quelque sinistre dessein.

II

A Clotilde de Montvoie,
Son frère Albert doit s'unir ;
Fontenais est dans la joie :
L'évêque ira les bénir.

III

Le manoir aux deux tourelles,
Des rivaux noble séjour,
Fut témoin de leurs querelles,
A propos du lot d'amour.

IV

Il va donc tuer ce frère
Qui rentre tard aujourd'hui ;

Une fois couché sous terre,
Sa fiancée est à lui.

V

Sur le chemin de son crime,
Entre deux coteaux étroits,
Où doit passer sa victime,
Il vient de voir une croix.

VI

A ce symbole il tressaille ;
De ce lieu bien vite il fuit.
Il traverse la broussaille,
Mais toujours la croix le suit.

VII

Il traverse, à perdre haleine,
Les champs les plus écartés,
Et sans cesse, dans la plaine,
La croix marche à ses côtés.

VIII

Il franchit les bois superbes,
Du sol ténébreux décor ;
Il franchit les blés, les herbes,
Et la croix le suit encor.

IX

La lune, à travers les branches,
De ses lugubres clartés,
Projette les lueurs blanches,
De ses pas épouvantés.

X

Des remords affreux l'opprescent ;
Il lutte — efforts superflus !
D'horreur ses cheveux se dressent :
La croix ne le quitte plus.

XI

Quelqu'un vient.... son cœur se glace
C'est son frère ; mais voilà,
Que lui tombe, mort sur place,
Et la croix s'arrête là.

XII

Albert accourt..... quel spectacle !
La croix semble être de feu ;
Pour consacrer ce miracle,
D'une chapelle il fait vœu.

XIII

En ce lieu, la même année,
Nos amants, fiers de leurs droits,
Célébraient leur hyménée
Sous les murs de Sainte-Croix.

A. DAUCOURT,
ancien curé.



Bête blanc, trop parlé ! Lui
Dire à moi : „ Bouillon Maggi
En Cubes, avec Croix-Etoile
Dilicieux pour cannibale !“
Bon nég' alors volé... ah !
Boir' santé lui, Bamboula !

H144A

Un placement avantageux

c'est l'acquisition, à temps opportun, d'une boîte de pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, souveraines contre les maux de tête, l'inappétence, les pesanteurs d'estomac, les flatuosités, les vertiges, etc. La boîte avec étiquette « Croix blanche sur fond rouge » portant l'inscription « Rich. Brandt » au prix de fr. 1.25 dans les pharmacies.

Bonbons au Thym contre la toux

— du Dr Karl Haas —

Ces bonbons renferment les principes actifs de sept plantes indigènes dont la vertu est bien connue, en outre du miel et de l'extrait de malt. Ils sont un excellent préservatif contre tous les genres de refroidissements qui précèdent les catarrhes, l'en-

rouement et la toux. Ces bonbons ne contiennent pas de substances irritantes ou nuisibles, et conviennent tout particulièrement aux enfants, qu'ils préservent de la contagion de la coqueluche.

*Industrie Chimique S. A., Ste. Marguerite.
(St. Gall, Suisse).*

Les serpents buveurs de lait

Depuis quelques jours, M. Edouard Lambossy, à Givrins, remarquait qu'une de ses chèvres donnait moins de lait qu'à l'ordinaire. Dernièrement il eut l'explication du fait : Mme Lambossy, pénétrant dans l'étable vers une heure de l'après-midi, aperçut, à sa grande surprise et non sans frayeur, un serpent enroulé autour d'une des jambes de la chèvre et suçant son lait.

Mme Lambossy appela : deux personnes accoururent et s'apprêtaient à tuer le reptile lorsque celui-ci, se détachant subitement du pis de la chèvre, disparut derrière une paroi. Toutes les recherches ont été inutiles ; on ne sait où le reptile peut giter. On suppose qu'il a été amené dans un char de foin. La chèvre avait déjà un côté de la mamelle complètement vidé.

La question si controversée des serpents suçant le lait des vaches ou des chèvres trouverait dans ce cas particulier sa confirmation. Nié énergiquement par les uns, le fait est soutenu avec conviction par d'autres. Ceux qui nient disent que la bouche des serpents n'est pas propre à la succion ; les autres en appellent au témoignage de leurs yeux.

M. Henri de Parville, qui, dernièrement dans la « causerie scientifique » des « Débats », a longuement discuté la chose, n'a pas conclu : il s'est borné à enregistrer les témoignages pour et contre.

* * *

— Grand maman, pourquoi mets-tu des lunettes ?

— Parce que ça grossit les objets, mon enfant !

— Alors, tu les ôteras, quand tu me couperas mon gâteau.

Le culte catholique dans le Val de St-Imier

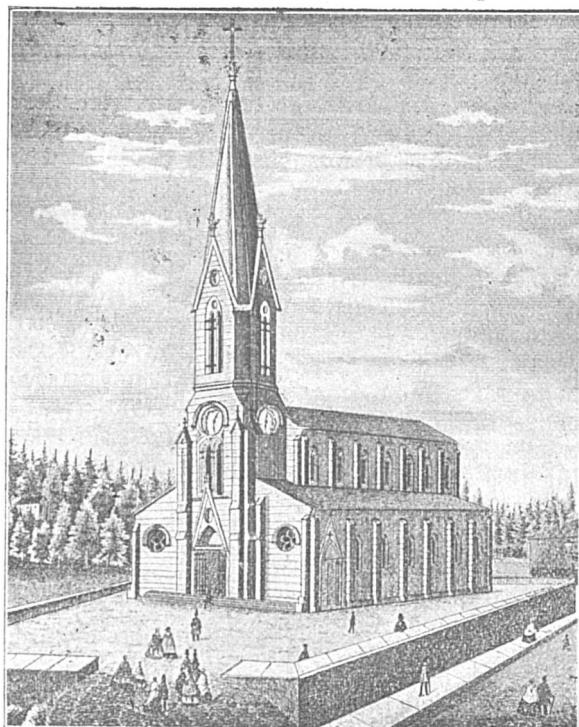
(1527 - 1911)

Le *Val de St Imier* ou le *Vallon* doit son origine et sa culture à l'illustre saint dont il porte le nom. Nous n'en-tendons pas re-tracer ici la vie de ce saint, vu l'exéquité du ca-dre dont nous disposons. D'ail-leurs, sa vie est déjà connue de la plupart de nos lecteurs. Nous nous bornerons à rappeler brièvement les événements religieux qui se sont succédés dans le Vallon dès le moment où la Réforme fit son apparition dans cette partie de notre Jura.

La Réforme

La lutte reli-gieuse qui ébranla toute l'Europe au XVI^e siècle, se fit très vive-ment sentir dans le Val de St-Imier. Sous l'influence de Wittenbach, disciple de Zwingli, et de Berne surtout, Bienne avait embrassé la Réforme dès l'année 1528. Cette petite mais puissante cité, non con-tente d'avoir prévariqué, faisait tous ses efforts pour entraîner dans le schisme la population de St-Imier, mais elle rencontra une vive résistance qui dura 2 ans. En 1527, les magistrats de Bienne citèrent à leur banc les chanoines de St-Imier pour les en-gager à se conformer à l'édit de Berne tou-chant la Réforme. Les chanoines en appe-

lèrent à leur prince, l'évêque de Bâle. Les années suivantes il y eu de nouvelles con-férences avec les chanoines et de nouvelles instances pour leur faire embrasser le protestantisme, mais sans plus de succès. En-fin, Bienne, dit Jonas Boyve pasteur dans le val-de-Ruz, fortement appuyé par leurs Excel-lences de Berne et faisant usage du droit du plus fort, envoya une députation dans le Val de St-Imier, avec ordre « de faire main basse sur les autels et les images et d'introduire de force les prédicants ». Le 18



Vue extérieure de l'église de St-Imier d'après le plan établi

mars 1530, les habitants de Bienne firent irruption dans le Val de St-Imier, saccagèrent la chapelle de St-Imier, et en emportèrent les ornements. Ils brûlèrent le corps du saint, l'apôtre et le civilisateur de la contrée, et en jetèrent les cendres au vent. A Mariastein et à Courchapoix on con-serve encore des reliques de St-Imier. D'a-près l'histoire suisse de M. Daguet, l'ardent réformateur Farel vint lui-même à St-Imier, et fort de l'appui de Berne, il y brava im-punément l'autorité du prince-évêque de Bâle.

Les chanoines qui demeurèrent fidèles à

leurs serments durent prendre le chemin de l'exil ; ils trouvèrent un accueil hospitalier à Soleure. Le culte catholique cessa complètement à St-Imier, le 2^{me} dimanche de Carême, soit le 24 mars 1530.

Rétablissement du culte catholique

A partir de 1530 jusqu'à l'entrée des troupes françaises dans l'Évêché, à la fin du 18^e siècle, le protestantisme domina sans partage dans le Val de St-Imier. La Révolution française, le bouleversement qu'elle produisit dans les conditions politiques, sociales et économiques, le passage des troupes à travers les défilés du Jura, ramenèrent les premiers catholiques dans le Val de St-Imier. L'industrie horlogère dans son mouvement d'expansion, fixa également dans les bourgs du Vallon quelques ouvriers catholiques. La population de la Vallée de la Suze s'accrut depuis le commencement du XIX^e siècle de 700 âmes sur 22000, dont 2000 catholiques, éloignés de toute église et privés par le fait des consolations de la religion. Aussi le besoin du culte et d'une église se faisait-il vivement sentir.

Celui qui travailla le plus à ce rétablissement fut le capitaine Favrot, originaire de Mouthe (Doubs). Naturalisé suisse et élu en 1832 président du tribunal de Courtelary, il obtint la permission de construire une petite chapelle domestique et d'y faire dire la messe de temps à autre. Un prêtre venait chaque mois à travers les montagnes, visiter la colonie, célébrer la messe et distribuer les sacrements. E. Favrot était l'oncle de Mgr Cart, évêque de Nîmes ; il reçut en 1836 la visite de ce prélat. Cette visite fit une vive impression sur les catholiques de St Imier, alors au nombre de 400 environ. M. Favrot crut alors le moment favorable pour solliciter du gouvernement bernois l'autorisation de construire une chapelle publique et de la faire desservir par un prêtre en résidence. Ses démarches furent infructueuses, et ce n'est qu'en 1857 que le gouvernement, cédant enfin aux vives sollicitations des catholiques, appuyées des chaudes recommandations de Mgr Arnold, évêque de Bâle, autorisa, par décret du 10 novembre 1857, la création d'une paroisse à St-Imier pour tous les catholiques

du district de Courtelary.

A la suite de ce décret, M. l'abbé Pierre Mamie, alors curé de Miécourt, fut désigné par l'évêque pour ce nouveau poste et agréé par l'Etat. Le nouveau pasteur célébra pour la première fois la messe à St-Imier le 16 mai 1858, après avoir cessé dans cette localité, ainsi que nous l'avons dit, le 24 mars 1530. L'inauguration du culte eut lieu dans une salle de l'hôtel de la *Couronne* par M. le chanoine Girardin de Soleure.

Le premier curé de St-Imier, M. l'abbé Mamie, est né à Alle le 21 juillet 1818. Il fit ses études au collège de Porrentruy, à Fribourg et à Schwytz, et sa théologie au collège de la Propagande à Rome. Le 24 décembre 1843, il reçut la prêtrise des mains du cardinal Franzoni. Il revint de Rome avec le titre de missionnaire apostolique, et fut appelé le 28 novembre 1843 à la cure de Miécourt, et de là, au poste de St-Imier. A son arrivée, le nouveau pasteur trouva une paroisse dépourvue de tout. Il se mit avec zèle et prudence à l'œuvre. Pendant une demi-année il dut célébrer les saints offices dans la salle de l'hôtel de la *Couronne* dont nous avons parlé, moyennant le paiement d'une location de 400 fr. — Le conseil municipal de St-Imier autorisa enfin l'usage gratuit de la salle communale (halle de gymnastique), surnommée depuis la *chapelle*, jusqu'à la construction d'une église.

Le 14 novembre 1858, fête de St-Imier, eut lieu après l'office, la constitution officielle de la paroisse. Le préfet de Courtelary, M. Desvoignes, y assistait avec son secrétaire. Il donna lecture du décret du Grand Conseil reconnaissant la nouvelle paroisse et de l'acte de ratification de la nomination du curé.

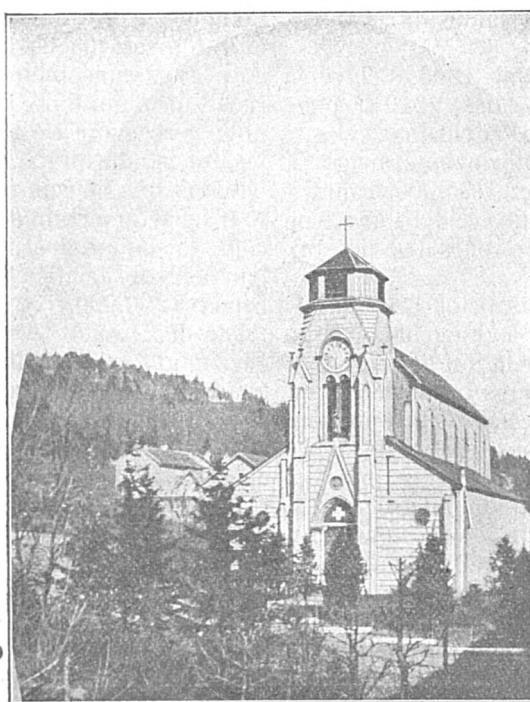
M. Mamie voulut dès lors tous ses soins à l'instruction religieuse de la jeunesse ; avec l'autorisation de l'autorité scolaire, il réunissait tous les jours les enfants dans une salle du collège pour leur faire un catéchisme d'une heure. Afin de rendre plus facile aux paroissiens éloignés l'assistance aux offices, une chapelle fut érigée en 1862 à Corgémont, localité importante du Bas-Vallon, possédant une fabrique d'ébauches qui occupe de nombreux ouvriers.

Construction de l'église catholique de St-Imier

Cependant l'œuvre essentielle de M. le curé Mamie et sa première préoccupation étaient la construction de l'église de St-Imier. Pendant trois ans, il fut seul à agir. Mais lorsqu'il vit l'insuffisance de ses forces pour une paroisse aussi étendue (elle comprend tout le district de Courtelary) et le besoin de s'occuper plus exclusivement de la bâtie de l'église, il songea à se procurer un auxiliaire ; il l'obtint en 1861. Il eut successivement cinq vicaires, qui furent : MM. les abbés Membrez, J. Froidevaux, Bloch, Edmond Jecker et Migy. Les deux derniers surtout déployèrent un grand zèle pour le bien de la paroisse et firent des quêtes pour l'église, le premier en Allemagne et le dernier en France et en Belgique. A peine installé, animé de l'esprit de St-Imier, M. Mamie cherche à se procurer les fonds nécessaires pour cette œuvre. Le 22 mars 1860, il achète le terrain. Il choisit son architecte dans la personne de M. Poisat à Belfort, architecte fort capable qui avait déjà construit 16 églises ; mais dans son *Journal*, M. Mamie se plaint de ses lenteurs. Le choix d'un architecte étranger suscite quelque susceptibilité dans le Jura, notamment à St-Imier, où habitait l'architecte Froté qui se montra fort mécontent de ce qu'un étranger lui eût été préféré pour établir les plans de cette construction grandiose. Aussi ce dernier fit-il entrer dans

son plan d'opposition, le géomètre Pallain, député à Delémont, et tous deux s'employèrent dès lors de leur mieux à empêcher l'approbation des plans à Berne. Ceux-ci n'en furent pas moins approuvés par le gouvernement le 11 février 1863. Le terrain acheté était humide et paraissait peu solide, vu sa composition marnière. Il fallut y enfoncez 81 pilotis de chêne avec coins en fer. Ce seul travail coûta 4.000 francs. Les belles carrières de St-Imier fournirent une excellente pierre de taille.

Le 15 septembre 1862, le premier coup de pioche est donné ; le 17 juin 1863, l'église sort de terre. Le dimanche, 27 septembre 1863, eut lieu la bénédiction solennelle de la première pierre. Le préfet du district et le conseil municipal de St-Imier accompagnés de la Société de musique, y assistaient. Le 22 août 1864, eut lieu la levée de la charpente ; le lendemain pose de la statue représentant l'Eglise sur le meneau de la grande fenêtre



Vue extérieure de l'église de St-Imier dans l'état actuel

de la tour. Le 11 octobre, le crépiage extérieur est achevé. Le 28 septembre 1865, on pose la croix sur la tour, soit sur le toit provisoire qui recouvre la tour inachevée, faute de ressources. A la vue de son ouvrage presque définitivement couronné, M. Mamie écrit ces lignes triomphantes dans son *Journal* : « *O crux.ave, spes unica!* » C'est avec une joie indicible que je l'ai vue monter et que je vois maintenant le signe auguste de notre rédemption briller là haut dans les airs. Fasse le ciel qu'il appelle d'abondantes bénédictions sur

cette contrée ! »

A la même date, on commence les voûtes. M. Mamie commande de belles verrières pour les grandes fenêtres de l'abside, au prix de fr. 700 pièce. Les motifs en sont empruntés à l'école de Düsseldorf et se composent de dessins d'Overbeck et de Schrandolf. Le nonce de Lucerne, Mgr Bovieri et Mgr Lachat en paient chacun une. On commence le 16 juillet 1866 à poser la menuiserie ; le 6 septembre, la gypserie est terminée.

Nous lisons, à cette époque des travaux, dans le *Journal* de M. Mamie, la note suivante :

« La paye de juillet 1866 s'élève à 5012.82 ; il ne reste en caisse 2210 fr. pour achever notre église. O Providence, si tu ne viens à mon secours, que deviendrai-je ? La paye d'août 1866 se monte à 8000 francs. »

Il est à noter qu'aucun accident grave ne survint pendant tout le cours des travaux de construction.

Enfin, le dimanche 14 octobre 1866, l'église fut consacrée par Mgr Lachat, évêque de Bâle. On peut deviner la joie du zélé curé ! Malheureusement le temps lui fit défaut en cette occasion et son *Journal* est muet sur cette date importante de sa vie et de sa paroisse. On sait seulement que ce jour fut une joie immense pour toute la paroisse. La foule des fidèles, ainsi que de nombreux protestants de St-Imier, remplissaient l'église. Mgr Lachat, après avoir présidé aux cérémonies de la consécration du nouveau sanctuaire, célébra, avec toute la pompe que comporte la liturgie romaine en pareille circonstance, le Saint sacrifice de la Messe. De nombreux prêtres étaient accourus, de tous les points du Jura pour assister à cette touchante cérémonie et féliciter en même temps M. le curé Mamie, leur vénéré confrère, du succès de sa grande œuvre. Le prédicateur avait été choisi dans la personne de M. l'abbé Vuichard, l'éminent curé de Cressier, orateur distingué, dont la parole éloquente et chaude laissa un souvenir impréssible chez tous ceux qui eurent le bonheur de l'entendre.

Après midi, Sa Grandeur Mgr Lachat administra à un nombre considérable de fidèles le sacrement de Confirmation qui fait les forts et les soldats de Jésus-Christ. Après l'office du matin, il y eut un banquet offi-

ciel de 40 couverts à l'hôtel de la *Couronne*. Y assistaient, outre Mgr Lachat et son chancelier, le préfet du district de Courtefary M. Desvoignes, une délégation des conseils municipal et bourgeois de St-Imier, les autorités paroissiales et de nombreux ecclésiastiques.

La nouvelle église fut dédiée à St-Himier, comme premier patron, et à St-Martin, comme patron secondaire. Elle est construite en style gothique du XIII^e siècle et compte parmi les plus belles églises du Jura. Il manque encore à l'ornementation intérieure, et la tour est inachevée. La paroisse est encore sans cure, bien qu'un terrain bien situé à proximité de l'église, soit tout prêt pour la recevoir. Ce qui fait défaut, ce sont les fonds. Jusqu'ici, le curé et son vicaire habitent une maison particulière.

L'achat du terrain de l'église et de la cure coûta la somme de 15,200 francs. La construction de l'église est devisée (chiffres ronds) à 200,000 fr. C'était donc une somme totale de 215,200 fr. à trouver. On verra chez qui et où le vaillant curé Mamie sut la trouver. Disons de suite que de 1858, date de la fondation de la paroisse, jusqu'en 1866, date de la consécration de l'église, il avait déjà recueilli la belle somme de 127,744 francs. Le gouvernement bernois lui accorda un subside de 15,000 fr., malgré l'opposition du Grand Conseil.

Notons comme premier apport, le produit d'une tombola : 12,315 francs. Il importe de mettre en évidence les dons les plus considérables. Ceux de l'*Oeuvre de la Propagation de la Foi* de Lyon s'élèvent à la somme de 40,000 francs, répartis sur une dizaine d'années. Les catholiques jurassiens ne sauraient donc être trop reconnaissants envers cette œuvre admirable. La *Grande Chartreuse* donna 24,000 francs. *Pie IX* et la *Propagande de Rome* 7000 fr. ; le ministère des *Affaires étrangères*, à Paris, à une époque où la France avait encore le souci des intérêts religieux de ses nationaux à l'étranger, 2000 francs, et l'Ambassade de Berne 200 francs ; *Mlle Girardin*, au Mâran, près de St Ursanne, 10,000 francs. Il convient de citer aussi les dons des gouvernements de Lucerne, Soleure, Valais, Nidwald, du nonce, Mgr Bovieri, à Lucerne, du comte de Chambord, des Missions Intérieures

res etc. Après les dons, les collectes. Le voyage de quête de M. l'abbé *Membrez*, alors vicaire de St-Imier, dans la Suisse allemande, rapporta 5469 francs en 1862 et 5417 fr. en 1863. Une quête en Lorraine de M. l'abbé *Quenel*, vicaire aux Bois, en 1862, produisit 2563 francs. M. le curé Challet, d'Epauvillers, rapporta, en 1863, 5000 francs de Paris.

Les paroisses du Jura, sauf celles des Franches-Montagnes, plus directement en relation avec St-Imier, ne se montrèrent pas aussi généreuses que l'aurait désiré le zélé curé. Toutefois il faut considérer le résultat des quêtes comme généralement satisfaisant. Voici les principaux chiffres : *Les Bois* 666 francs, *les Breuleux* 386, *Le Noirmont* 400, *Saignelégier* 972, *les Genêvez* 216, *Lajoux* 86, *Porrentruy* 650, *Delémont* 448, *Ajoie* 500, *Valée* 2215. Ailleurs, nous trouvons en 1862, 1541 francs pour le Jura, soit environ une somme totale de plus de 8000 francs pour les collectes du Jura, sans compter les dons spéciaux.

Ainsi se trouvent suffisamment prouvées par les chiffres les justes revendications des catholiques romains de St-Imier contre le décret arbitraire du gouvernement bernois, leur imposant la co-jouissance de leur église avec la secte vieille-catholique, manœuvre hypocrite et sournoise, dont le but caché était de les déposséder de leurs biens, sous les dehors de la légalité.



Vue intérieure de l'église catholique de St-Imier.
Le chœur et le maître-autel.

Le Culturkampf

dans le Val de St-Imier

A l'époque néfaste du Culturkampf, la paroisse catholique de St-Imier fut rudement éprouvée ; elle a passé par la même voie douloureuse que les autres paroisses catholiques du Jura. De même que celles-ci, elle a montré sa fidélité au milieu des épreuves.

Après la prétendue déposition de Mgr *Lachat* comme évêque de Bâle par les gouvernements de Soleure, Argovie, Thurgovie et Bâle-Campagne, M. *Mamie* signa en 1873, avec tous les curés catholiques du Jura, une protestation adressée au gouvernement de Berne, portant qu'ils ne reconnaîtraient d'autre supérieur ecclésiastique que le pasteur légitimement établi par le Saint-Siège. A la suite de cette protestation, M. *Mamie* fut, avec ses vénérés confrères, suspendu de ses fonctions pastorales, puis destitué par le gouvernement ber-

nois, banni du canton et déclaré inhabile à revêtir des fonctions ecclésiastiques dans le canton de Berne, jusqu'au retrait de sa protestation. En vertu de cet ukase, le culte catholique romain fut suspendu à St-Imier, l'église livrée au schisme et desservie par l'intrus *Mirlin* nommé par l'Etat.

Nous empruntons au *Journal de M. Mamie* les notes suivantes relatant les événements qui se sont succédés à St-Imier pendant la période mouvementée du Culturkampf. Les faits qui y sont relatés feront ressortir mieux que n'importe quel témoignage la sollicitude sacerdotale dont le pieux

et digne curé de St-Imier était animé envers ses ouailles.

La prétendue destitution de notre évêque par les Etats a été prononcée le 29 janvier 1873, et la protestation du clergé datée de février 1873 est parvenue au gouvernement de Berne le 13 mars suivant.

Dès le 18 mars, le Conseil-exécutif suspendit « dans l'exercice de leurs fonctions publiques » tous les curés signataires de la protestation.

Le 21 mars, je reçois la visite du maire de Saint-Imier, pour : 1^o m'intimer l'arrêt de suspension ; 2^o réclamer la remise de tous les registres paroissiaux : baptêmes, mariages, décès ; 3^o m'aviser que l'on va sur le champ demander à la Cour d'appel un arrêt de révocation de tous les signataires de la protestation de février, — à moins qu'ils ne retirent leurs signatures dans le délai de 14 jours.

Là-dessus je transformai immédiatement deux pièces de mon appartement en chapelle provisoire et privée où l'on s'entasse jusqu'à 140 personnes. Je passe sous silence les pleurs, les larmes, les cris dont notre pauvre chapelle (une table, un crucifix et deux chandeliers) est témoin. Les fidèles sont très zélés ; c'était le temps des Pâques ; tout le monde les fait comme à l'église.

La semaine qui précédait le IV^e dimanche après Pâques, 11 mai, il me fut notifié que je pouvais dire une messe basse à l'église, la messe basse n'étant point une fonction *pastorale* officielle. On rouvrit donc l'église, j'y dis la sainte messe ; mais toutes les fonctions pastorales : baptêmes, mariages, etc., continuèrent à se faire chez moi, dans la petite chapelle.

Le 15 septembre 1873, la Cour d'appel prononce son arrêt de révocation de tous les curés du Jura (69, sans compter les vicaires et autres prêtres) et les déclare « non éligibles à une cure du canton aussi longtemps qu'ils n'auront pas retiré leur signature de la protestation de février 1873. »

Aucun ne l'a retirée.

Cet arrêt de révocation m'a été communiqué officiellement par le président du tribunal et le préfet, au bureau de la mairie de Saint-Imier, le 10 octobre 1873, et dès lors, j'ai dû tout à fait abandonner l'église ; — cette belle église que

j'avais bâtie au prix de mes sueurs et de mes fatigues pendant dix ans !

Tous les offices continuèrent néanmoins à se faire en *culte privé* à la chapelle, chez moi, jusqu'à mon bannissement du canton.¹⁾

1) Nous complétons le *Journal* de M. Mamie par les notes suivantes :

Après le départ de M. Mamie pour l'exil, le culte privé fut transféré de son appartement chez M. Fernbach, horloger et membre du conseil paroissial. Il y demeura quelques mois ; mais devant l'hostilité de l'opinion publique protestante, qui avait pris fait et cause pour les vieux-catholiques, et les représailles dont on menaçait d'user envers lui (on alla même jusqu'à le menacer de le priver de travail), M. Fernbach fut contraint de cesser de donner asile au culte privé. Ce dernier fut transféré pour la troisième fois dans un autre local, soit dans le bâtiment des bains de l'auberge de la Clef, situé à mi-chemin entre les villages de St-Imier et Sonvilier. Le tenant de l'établissement, M. Nicolas Friedrich, bien qu'il eût passé un bail pour la location de son immeuble avec le conseil paroissial, rompit brusquement ses engagements au bout de peu de temps, également par crainte de l'opinion publique protestante qui menaçait de boycotter son établissement s'il continuait à héberger le culte catholique romain.

C'est alors que M. Xavier Moritz, pharmacien à Sonvilier et membre du conseil paroissial, catholique à la foi vive et inébranlable, s'offrit pour donner un asile assuré au Dieu de l'Eucharistie. Le culte privé fut dès lors célébré dans une chambre de son appartement jusqu'au retour de M. Mamie de l'exil, soit jusqu'au 19 avril 1876.

Un prêtre venait chaque mois, un dimanche, célébrer la Sainte messe et administrer les sacrements. Les dimanches où il n'y avait pas de prêtre, M. Emmanuel Donati, conseiller paroissial, lisait devant les fidèles rassemblés les prières de la messe et présidait à la récitation du chapelet. Un autre membre du conseil de paroisse, M. Jules Bahour, enseignait le catéchisme aux enfants. La cérémonie se terminait habituellement par le chant d'un ou plusieurs



M. le curé Mamie

Ne sachant comment faire pour repouvoir tant de places vacantes, le gouvernement réduit toutes les cures du Jura en 28 arrondissements paroissiaux, par ordonnance datée du 6 octobre 1877. En outre il dépense une somme folle en annonces dans les principaux journaux radicaux de l'Europe pour raccoler de malheureux prêtres dévoyés et les installer dans les nouvelles paroisses.

1874

Sur ces entrefaites le gouvernement (Teuscher) prépare la fameuse loi sur « l'organisation des cultes, » qui devient définitive par l'acceptation du peuple bernois le 18 janvier 1874.

Armé de cette loi de haine, le gouvernement

cantiques à la Ste-Vierge qu'exécutaient quelques demoiselles dont le dévouement mérite d'être signalé. Citons entre autre autres : Mlle Léonie Glatz, l'habile organiste et directrice du chant religieux de la paroisse ; Mlles Elise Gerspacher, Léda et Esther Bouverat. Mentionnons aussi en passant le zèle qu'ont déployé pendant toute la période agitée du Culturkampf les bravos dont nous nous plaisons à citer les noms : MM. Nicolas Voillat, notaire ; James Ruedin, directeur de la fabrique d'horlogerie de Corgémont ; le Dr Muriset à Tramelan ; Denis Terraz, nég. ; Voirol, aubergiste ; Auguste Froidevaux, A. Froidevaux-Maitre, Jacob Scheidegger, Célestin Christe, Ulrich Meyer, Virgile Theurillat, Emile Bahour, tous horlogers ; Chapatte, cafetier et tant d'autres dont les noms nous échappent. La plupart faisaient partie du conseil paroissial ou du Cercle de l'*Union catholique*.

Le Cercle de l'*Union catholique* fut sans contredit le lien qui maintint les relations entre les catholiques romains du Vallon et leur pasteur pendant la persécution religieuse. C'est dans son local qu'ils aimaient à se réunir souvent ; c'est là qu'ils s'encourageaient mutuellement dans la lutte pour la défense de leur foi et qu'ils se communiquaient les instructions et les exhortations de leur cher curé exilé. Ce que voyant, les vieux-catholiques mirent tout en œuvre pour les empêcher de se réunir. Leur haine alla même jusqu'à forcer la tenancière du *Café Neuchâtelois*, Mme veuve Jeanmaire, qui leur avait cédé un local, de les mettre à la porte. Ne pouvant plus trouver de local dans un établissement public, les catholiques romains furent réduits à se réunir chez Mme Sidonie Bahour-Delémont, catholique dévouée, qui tenait alors une pension et exploitait un petit magasin d'épicerie. C'est chez cette vaillante chrétienne qu'ils continuèrent à se rassembler jusqu'au retour de leur cher pasteur.

porta alors le grand coup, et dès le 30 du même mois, il bannit du Jura tous les prêtres, — curés ou non — signataires de la protestation de février 1873.

Voilà enfin la place vide; maintenant que la Suisse est purgée de prêtres fidèles, le gouvernement croît que l'affaire ira toute seule ; mais il a compté sans le Conseil fédéral et les recours du Jura.

L'exécution du décret de bannissement est confié à Ch. Kuhn, commissaire du gouvernement dans le Jura occupé par des troupes et une nuée de gendarmes. Sa *signification* imprimée est datée de Delémont du 2 février 1874, et est envoyée aux curés plus ou moins arbitrairement, à celui-ci un peu plus tôt, à celui-là un peu plus tard. Je reçus la mienne à Saint-Imier le samedi 14 mars, à neuf heures du soir, des mains du gendarme, qui m'intime mon départ dans deux fois vingt-quatre heures. Je ne partis cependant que le mardi 17 mars, à une heure après midi, escorté d'une trentaine de mes paroissiens, qui m'accompagnèrent en voiture jusqu'aux Convers, où je pris le train pour Neuchâtel. Dès le 20 mars, j'étais installé par M. le curé de Neuchâtel à la chapelle de Fontaines, au Val-de-Ruz, filiale de la paroisse de Neuchâtel. Il est à remarquer que le Val-de-Ruz, situé à la limite du canton de Neuchâtel, confine avec le val de Saint-Imier, par conséquent avec ma paroisse, qui a constamment, pendant toute la durée de mon exil, entretenu de fréquents rapports avec moi. On venait de Saint-Imier à Fontaines recevoir les sacrements, se confesser, communier, baptiser, se marier, etc. De mon côté, j'envoyais aussi souvent que possible un prêtre à Saint-Imier pour faire les offices, aux principales fêtes. Plusieurs prêtres du canton de Neuchâtel se sont dévoués à cette sainte mission, qui n'était pas toujours sans péril. Mon cœur de pasteur conservera une éternelle reconnaissance en particulier à M. Th. Bovet, alors curé du Locle, aujourd'hui chancelier épiscopal, ainsi qu'à M. l'abbé Déforel, alors vicaire de la Chaux-de-Fonds, aujourd'hui curé de Vevey, pour tout le bien qu'ils ont fait à mes paroissiens pendant mon exil.

1875

Aussitôt le décret de bannissement exécuté, les prêtres frappés, puis la députation catholique du Jura au Grand Conseil adressent un recours au Conseil fédéral contre le dit décret.

En date du 15 mars 1875, le Conseil fédéral demande un rapport sur la question au gouvernement de Berne. Celui-ci néanmoins regimbe et temporise. Alors le Conseil fédéral, sous date du 31 mai 1875, accorde deux mois au gouvernement de Berne pour rapporter son décret de

bannissement du clergé. Le gouvernement fureux et déconcerté en appelle à l'*Assemblée fédérale* dans un Mémoire daté du 12 juin, et dès le 29 du même mois l'*Assemblée fédérale* « prolonge jusqu'au milieu de novembre 1875 » le délai de deux mois accordé au gouvernement de Berne par l'arrêté fédéral du 31 mai 1875.

Le clergé pourra donc rentrer le 15 novembre.

Pendant cet intervalle et pour s'armer de pied en cape contre le clergé fidèle, le gouvernement fabrique la loi de persécution dite « Loi concernant les atteintes portées à la paix confessionnelle, » loi que le *Berner-Bote* jugea aussitôt en disant qu'elle porte en elle-même le caractère de la persécution. » Elle fut adoptée par le Grand Conseil le 14 septembre et par le peuple bernois le 14 octobre 1875.

Maintenant qu'il est nanti de cette nouvelle arme de guerre, le gouvernement, par un arrêté en date du 6 novembre 1875 rapporte son décret de bannissement du 30 janvier 1874. Il est toutefois à remarquer que cet arrêté du 6 novembre, n'était pas encore connu officiellement le 14. — Cependant les prêtres rentrent ; aussitôt une circulaire du gouvernement notifie aux préfets que « toute espèce de fonctions religieuses quelconques, tant dans les églises que dans les locaux privés est interdite » aux curés retournés au pays, « aussi longtemps que dure leur résistance ». Les condamnations de 100 à 150, 200 francs pleuvent sur les malheureux prêtres qui ont officié (messe, baptême, etc.) dans quelque local particulier, maison bourgeoise, etc.

Appels et recours au Conseil fédéral, qui est lent à répondre.

Dans cet état de choses, je ne suis pas encore venu me fixer à St-Imier, où je n'aurais pu absolument faire aucune fonction ecclésiastique sans me faire arrêter. — Cependant, à peine le 15 novembre écoulé, je me suis rendu chaque semaine une ou deux fois à St-Imier, recevant l'hospitalité chez mes paroissiens, à tour de rôle, visitant les familles fidèles. etc., etc., etc., et j'ai profité de ces visites pour trouver un local, un endroit quelconque susceptible d'être transformé en chapelle provisoire.

Ce ne fut pas chose facile !

Enfin une riche et charitable dame protestante me céda gracieusement et gratuitement une grande remise ou grange en forme de chalet, que nous aménageâmes aussitôt aussi bien que possible, non sans quelques frais, et le 19 avril 1876 j'opérais mon retour définitif, après avoir fait mes adieux aux braves catholiques de la chapelle de Fontaines, et je pris possession de mon nouveau logement à St-Imier le même jour, 19 avril.

Dès le dimanche suivant, nous nous installâmes dans notre grange-chapelle et les chantres y chantèrent la messe, — une messe sèche ou blanche — car on ne me laissa pas chanter la messe moi-même. Je dus y assister en simple fidèle. J'avais cependant écrit mon instruction ou sermon de circonstance qui fut lu à la chapelle par un paroissien.

Les choses se passèrent ainsi jusqu'à la réponse du Conseil fédéral aux recours jurassiens :

Cette réponse est datée du 12 mai 1876. Cet arrêté fédéral enlève à la loi bernoise du 14 septembre et du 31 octobre tout effet rétroactif à l'égard des prêtres révoqués, exilés ou de retour. Il déclare qu'ils peuvent fonctionner *dans des locaux privés*, sans encourir d'amende, etc.

C'est la liberté du culte privé rétablie.

Cet arrêté est adressé au gouvernement de Berne qui ne s'empresse pas de le promulguer. Cependant le 25 mai 1876, fête de l'Ascension, il était suffisamment connu et je chantai ce jour-là une messe solennelle dans notre grange-chapelle. Ce fut la première. — Depuis ce jour-là jusqu'aujourd'hui (voilà sept ans !) j'ai continué toutes mes fonctions *en culte privé*, sans nul obstacle.

Cependant ce service à la grange était dur ; il neigeait sur l'autel... et le froid !... La liberté du culte étant donc constatée, — aucune amende n'étant plus venue y mettre entrave, — je m'occupai de construire une nouvelle chapelle plus convenable pour les fidèles et plus digne du culte, et nous célébrâmes notre dernier office à la grange le 16 décembre 1877, III^e dimanche de l'Avent.

1877

Nouvelle chapelle

Sur un excédent de terrain du chemin de fer, acheté à la Direction du Jura-Berne, j'ai construit un bâtiment, presbytère-chapelle, de 18 mètres de long sur 11 mètres de large. Le rez-de-chaussée est affecté au logement du prêtre et l'unique étage à la chapelle. C'est une vaste salle qui prend toute l'étendue du bâtiment, avec 20 bancs d'église à 10 places, donc pour 200 personnes. Au besoin, dans les grandes fêtes, on s'y entasse 300 personnes assises et debout.

Par délégation de Mgr Lachat, évêque quand même du diocèse de Bâle, j'ai bénit cette chapelle solennellement le IV^e dimanche de l'Avent, avant-veille de Noël, 23 décembre 1877, et nous avons pu y célébrer en paix nos fêtes de Noël.

Pressés de quitter la grange, j'avais hâté les travaux de la chapelle, mais le logement n'était pas prêt, je n'ai pu y entrer que pour le di-

manche des Rameaux, 14 avril 1878.

1878

Sur ces entrefaites eut lieu le renouvellement du conseil exécutif et du Grand Conseil, qui, dans sa séance du 12 septembre 1878 et sur la proposition du conseil exécutif, cassa le dispositif, sous chiffre 2, de l'arrêt de révocation des curés du 15 septembre 1873, qui porte que tout curé révoqué est inéligible à une cure du canton, aussi longtemps qu'il n'aura pas retiré sa protestation de février 1873. — C'est ce qu'ils appellèrent improprement *amnistie*.

Dès ce jour les curés révoqués peuvent donc de nouveau être nommés curés officiels.

Dès lors aussi tous les intrus ont été renvoyés de la partie catholique du Jura de par la volonté du peuple. Il n'y a que les paroisses mixtes, soit les nouvelles paroisses établies en pays protestants : Berne, Bienne et Saint-Imier, qui jusqu'ici les aient gardés. On remarque donc clairement l'influence protestante qui s'est activement mêlée de la nomination des curés catholiques.

Cependant à Saint-Imier les choses paraissent aujourd'hui (juin 1883) sérieusement se préparer pour la restauration officielle du culte catholique et la rentrée dans l'église du curé légitime. Fiat !

M. Mamie quitte St-Imier

L'œuvre de ses successeurs

Les douloureux et pénibles événements du Culturkampf avaient fini par miner la robuste constitution du fondateur la de paroisse catholique romaine de St-Imier. L'inqualifiable décret du gouvernement bernois relatif à la co-jouissance ayant permis au schisme de s'emparer de sa chère église, M. Mamie en éprouva un tel chagrin qu'il en contracta une maladie de cœur qui le mettait dans l'impossibilité de remplir entièrement tous les devoirs que lui imposait l'administration de sa vaste

paroisse. Poussé par un scrupule de conscience, le brave curé crut ne pas devoir demeurer plus longtemps à la tête de son troupeau ; il avait alors 60 ans. Il fit part de ses scrupules à son évêque, Mgr Fiala, qui les comprit parfaitement. Mais ce dernier ne voulait pas que le curé de St-Imier se séparât de ses fidèles paroissiens, d'autant plus que celui-ci ne perdait pas l'espoir de rentrer en possession de son église. En 1885, Mgr Fiala lui adjoignit un vicaire pour le seconder, dans la personne du R. P. Fridolin, bénédictin du couvent d'Ensiedeln.

Après une année passée à St-Imier, le pieux bénédictin dut rentrer dans son couvent par ordre de son supérieur. Mgr Fiala envoya alors à M. Mamie un autre vicaire dans la personne de M. l'abbé Paul Froidevaux, originaire de la Bosse (commune du Bémont), qui venait d'être ordonné prêtre. Sur ces entrefaites, la minuscule paroisse de Courchapoix venait de perdre son vieux curé, le dévoué abbé Migy. M. Mamie, dont les forces faiblissaient de plus en plus, mais qui voulait cependant encore travailler à la vigne du Seigneur, conçut alors le désir de prendre la

succession laissée vacante par la mort de M. le curé Migy. Il fit part de son désir à Mgr Fiala qui l'approuva. En 1886, M. Mamie quitta son cher St-Imier pour Courchapoix, après avoir adressé des adieux touchants à ses fidèles paroissiens, leur recommandant surtout de demeurer fidèles à la foi de leurs pères, ainsi qu'ils en avaient donné le plus bel exemple pendant toute la période du Culturkampf.

M. Xavier Moritz, pharmacien à Sonvilier, dont nous avons déjà cité le nom, lui répondit au nom de la paroisse par une superbe profession de foi qui émut jusqu'aux larmes le brave curé ainsi que les



M. le curé Fleury

nombreux paroissiens présents à cette belle manifestation, laquelle est restée profondément gravée dans le cœur de tous ceux qui eurent le bonheur d'y assister.

Mgr Fiala désigna alors curé, M. l'abbé Jos. Fleury de Glovelier, jeune prêtre distingué par son savoir, son tact autant que par son humilité, pour prendre la lourde succession de M. Mamie. Tout faisait prévoir un sacerdoce fructueux de la part de ce jeune prêtre qui, de prime abord, avait su gagner le cœur et l'estime de ses nouveaux paroissiens. Mais la Providence en avait décidé autrement.

Mgr Vautrey, curé-doyen de Delémont, venait de mourir. Mgr Fiala songea au jeune curé de St Imier pour lui succéder au poste difficile de chef de la paroisse de Delémont. Malgré son ardent désir de demeurer à St Imier, où il était déjà très respecté et où il ne comptait que des amis, nonobstant le peu de temps qu'il y avait passé (six mois à peine), M. l'abbé Fleury se soumit humblement au désir de son évêque et partit pour Delémont avec M. l'abbé Froidevaux, le zélé et pieux vicaire que M. Mamie lui avait laissé lors de son départ pour Courchapoix.

Mgr Fiala envoya à St Imier pour continuer l'apostolat de M. Fleury, M. l'abbé Charles-Ignace Charmillot, curé de Corban, prêtre de talent, très instruit et d'une grande affabilité. Sans doute, le vaillant curé de St-Imier, M. Mamie, alors desservant de Courchapoix, avait inspiré à son confrère et voisin le goût de l'apostolat des pays mixtes ; sans doute, le nom de cette intéressante et si éprouvée paroisse était revenu souvent dans leurs conversations. Toutes ces considérations ne doivent pas avoir été étrangères dans le choix de l'évêque.

Depuis le schisme, la belle église construite par les aumônes des catholiques était aux mains des vieux catholiques ; la pa-

roisse était spoliée de ses biens et réduite aux conditions et aux seules ressources du culte privé. Dans cette situation inférieure, M. le curé Charmillot sut maintenir très haut, dans ce milieu difficile, l'estime dont ses prédécesseurs avaient su entourer le nom catholique. Il était très répandu dans la société et jouissait parmi les protestants, de même que son prédécesseur M. Fleury, de la réputation d'un prêtre tolérant et d'idées larges. Il s'appliqua, ainsi qu'avait commencé de le faire, M. Fleury, à préparer l'opinion publique à l'éventualité de la rentrée des catholiques romains dans leur église. M. le curé Charmillot ne s'en tint

pas là, il fit valoir les droits des catholiques romains de St-Imier à la possession de leur église en les sollicitant vivement à prendre une part active (ils en avaient le droit en vertu de la loi bernoise sur les cultes) à l'assemblée paroissiale du 1^{er} mars 1896, appelée à se prononcer sur la mise au concours de la place de curé vieux catholique de St-Imier, dont les fonctions étaient expirées. Cette élection fut entachée de graves irrégularités et viciée d'une façon vraiment cynique par les manœuvres déloyales du conseil paroissial vieux catholique.

Plus de 130 électeurs catholiques romains se virent de ce fait refuser leur droit de vote. Plainte fut portée contre cette élection devant le préfet de Courtelary, M. Locher, lequel débouta les plaignants des fins de leur plainte le 3 décembre 1896. Appel fut alors interjeté de ce jugement auprès du Conseil d'Etat de Berne. Le mauvais vouloir des autorités et leur complaisance à l'égard de leurs protégés, les vieux catholiques, retardèrent la solution du conflit qui ne peut avoir lieu qu'après le départ de St-Imier de M. Charmillot, ainsi qu'on le verra plus loin.

Pour récompenser son zèle apostolique, Mgr Haas, alors évêque de Bâle, désigna



M. le curé Charmillot

M. le curé Charmillot à la cure et doyenné de St-Ursanne devenus vacants en 1896 par suite de la nomination de Mgr Chèvre, doyen de St-Ursanne, à la cure et doyenné de Porrentruy.

M. Charmillot fut remplacé à la tête de la paroisse catholique de St-Imier par M. l'abbé Léon Rippstein, alors curé de Courtedoux. Cet ecclésiastique très méritant, instruit, d'une grande piété, doué de beaucoup de tact, était vraiment le prêtre qualifié pour succéder à M. Charmillot. Le choix de l'évêque ne pouvait être plus heureux. A l'exemple des ses prédecesseurs, il s'appliqua de toutes ses forces à reconquérir l'église si chère à son fondateur, M. Mamie. Il s'appliqua avec une rare énergie à poursuivre la plainte portée par M. Charmillot contre l'élection du 1^{er} mars 1896. Fatigué des lenteurs du gouvernement bernois et de ses complaisances à l'égard des vieux catholiques, il se décida d'adresser un recours au Tribunal fédéral à Lausanne, pour déni de justice.

Entre temps, le conseil d'Etat bernois avait préparé un projet de décret tendant à la séparation des paroisses catholiques du canton de Berne en paroisses de l'Eglise nationale catholique-romaine et en paroisses de l'Eglise nationale catholique-chrétienne. Devant l'invitation du Tribunal fédéral de lui fournir sa réponse au recours adressé par les catholiques-romains de St-Imier, le Conseil d'Etat de Berne pria ces derniers de retirer leur recours, leur promettant de statuer sur leur plainte dès que le Grand Conseil aurait admis le projet de décret portant séparation des paroisses catholiques mentionné ci dessus.

Se fiant à ces promesses, les catholiques-

romains se décidèrent à retirer leur recours le 6 septembre 1897. Mais les choses traînèrent en longueur et ce ne fut que le 23 février 1898 que le Grand Conseil vota le décret prononçant la division de la paroisse catholique de St-Imier en deux paroisses. En vertu de ce décret (art. 7), « les biens appartenant aux paroisses intéressées font l'objet d'une répartition ou d'une licitation entre les deux nouvelles paroisses et celles-ci sont tenues en premier lieu à s'entendre à l'amiable pour le partage des biens. L'acte de répartition ou de licitation sera soumis à la sanction du Conseil-exécutif. Dans le cas où les paroisses n'arriveraient pas à s'entendre pour le partage des biens, les contestations seront vidées par les autorités administratives (art 63 de la constitution bernoise)».

Au vu de ces dispositions, la paroisse catholique romaine de St-Imier fit plusieurs propositions au sujet du partage des biens des deux paroisses, mais toutes rencontrèrent de la part des vieux-catholiques une résistance irréductible quant à la possession de l'église. Les

catholiques-romains étaient d'accord de partager les biens en commun au prorata du nombre des adhérents de chaque confession et de procéder à la licitation, c'est-à-dire à la vente de l'église au plus offrant. Plusieurs entrevues entre les deux conseils paroissiaux eurent lieu, auxquelles prirent part également soit le Directeur des cultes, soit le maire de St-Imier ou le préfet de Courtelary; mais malgré les ouvertures plus que raisonnables des catholiques romains, qui allèrent jusqu'à offrir la somme de fr. 45.000 aux vieux catholiques pour leur part dans l'immeuble de l'église, ces derniers déclarèrent qu'ils ne pouvaient accepter que l'église fût vendue



M. le curé Rippstein

par voie de licitation et exigeaient la co-jouissance de cet immeuble entre les deux communautés.

Le 2 septembre 1905, la Direction des cultes du canton de Berne fit aux deux paroisses une dernière proposition d'arrangement dont voici la substance : « L'église existante deviendra la propriété exclusive de la paroisse catholique-romaine, laquelle s'engage àachever la tour suivant les règles de l'art. Elle versera fr. 50.000 à la paroisse catholique-chrétienne qui se servira de cette somme et du produit d'une loterie que cette dernière a organisée précédemment pour se construire une église répondant à ses besoins et qui devra être terminée au plus tard le 1^{er} décembre 1906, date où l'église existante passera aux mains de la paroisse catholique-romaine ». Celle-ci accepta cette proposition, tandis que la paroisse vieille catholique la refusa catégoriquement, déclarant que la co-jouissance était la seule solution à laquelle elle pouvait se rallier.

Devant cette obstination inqualifiable, le préfet de Courtelary revenu à de meilleurs sentiments à l'égard des catholiques romains, vu la bonne volonté évidente manifestée par ces derniers, rendit le 26 mars 1906, en sa qualité d'autorité administrative de première instance, le jugement suivant :

« Les biens meubles et immeubles appartenant à la paroisse catholique de St-Imier feront l'objet d'une licitation entre les communautés catholique et chrétienne ».

Le 8 juin 1906, cette dernière en appela de ce jugement au gouvernement par un mémoire adressé par M^e Charmillot, avocat à St-Imier, tandis que la communauté catholique romaine, agissant par son mandataire, M^e J. Boinay avocat à Porrentruy, dans sa réponse au dit recours, datée du 28 juillet 1906, priaît le gouvernement de décider qu'il n'y avait pas lieu d'entrer en matière sur ce recours pour cause de tardivité du dépôt d'icelui et en conséquence clore le for d'appel à la recourante».

Le Conseil-exécutif réformant partiellement le jugement du préfet de Courtelary du 29 mars 1906, prit l'arrêté suivant : « 1^o La fin de non recevoir de la partie intime est écartée ; 2^o les biens de l'ancienne

paroisse catholique de St-Imier appartiennent pour les 3/5 à la paroisse catholique-romaine et pour 2/5 à la paroisse catholique-chrétienne ; 3^o les biens meubles seront partagés en nature entre les deux communautés, suivant la proportion sus-indiquée ; 4^o les biens immeubles seront abandonnés par voie de rachat à l'une des deux parties contre une juste compensation ; 5^o le passif sera réparti entre les communautés dans la même proportion que l'actif ; 6^o le Conseil-exécutif nommera un commissaire pour opérer le partage des biens en cause ».

Les vieux catholiques ne voulurent pas se conformer à cet arrêté ; ils adressèrent à cet effet un recours au Tribunal fédéral, invitant cette haute autorité à trancher définitivement le litige.

C'est le 19 mars 1910, que s'est terminé par la transaction dont nous donnons ci-après la teneur, le procès pendant devant le Tribunal fédéral entre la paroisse catholique-romaine et les vieux-catholiques relatif à la possession définitive de l'église catholique de St-Imier. En vertu de cette transaction, les catholiques-romains reprennent possession de l'église, bâtie par les soins de M. le curé Mamie, grâce aux fonds recueillis par ce dernier en quêtant dans les pays catholiques. Voici les conditions vraiment exorbitantes auxquelles les catholiques romains ont dû consentir pour pouvoir reprendre possession de leur bien dont le Culturkampf les avait injustement dépouillés :

1^o Ils payeront fr. 80.000 aux vieux-catholiques pour les 2/5 qui ont été attribués à ces derniers ;

2^o Ils rentreront en jouissance de l'église le 15 décembre 1911 ;

3^o Ils ont l'obligation d'achever la tour dans un délai de 20 ans ;

4^o Les fr. 80.000 sont payables : fr. 10.000 trois mois après la ratification définitive de la transaction par les assemblées paroissiales respectives et par le gouvernement ; fr. 30.000 le 15 avril 1911 et fr. 40.000 le 15 décembre même année.

5^o Les vieux-catholiques se rebâtiront un temple pour le 15 décembre 1911 avec les fr. 80.000 reçus et les fonds provenant de la loterie organisée par eux. En outre le

gouvernement bernois leur verse fr. 5.000 pour cette construction.

Ainsi se termine ce procès commencé en octobre 1890. Ils donne une idée de l'empressement qu'ont mis les autorités à rendre justice aux catholiques-romains qui ont été reconnus co-propriétaires de cette église par décret du 23 février 1898. Au 15 décembre 1911, ils auront dû attendre 13 ans pour jouir de biens leur appartenant.

En s'imposant ce lourd sacrifice, les catholiques-romains de St-Imier ont pu éviter la cojointance, ce moyen hypocrite inventé pour dépouiller totalement les catholiques-romains sous l'apparence de la justice et de la légalité. C'était d'ailleurs ce que réclamaient les vieux-catholiques.

Un fait qu'il importe de signaler en passant est la reconnaissance officielle par le gouvernement bernois, de la paroisse catholique-romaine de Tramelan, en 1905, paroisse qui fut détachée de St-Imier après avoir fait partie de cette dernière dès sa fondation, soit depuis le 10 novembre 1857.

Dieu a enfin exaucé les prières de M. le curé Rippstein et de ses fidèles paroissiens. C'est lui qui aura l'insigne honneur de présider à la manifestation grandiose qui aura lieu le 15 décembre 1911, à l'occasion de la rentrée triomphale des vaillants catholiques romains du Vallon dans leur chère église, cette Terre promise, après laquelle ils ont soupiré pendant près de 38 ans. C'est lui qui le premier depuis le schisme de 1873, aura le bonheur d'offrir le Saint-Sacrifice de la Messe au magnifique maître-autel gothique, qui est l'un des plus beaux ornements intérieurs de l'église de St-Imier.

Sursum corda ! Grâces soient rendues à Dieu pour un si grand bienfait ! Ce beau jour, si impatiemment attendu, sera particulièrement cher aux catholiques qui furent les témoins de la consécration de cette église le 14 octobre 1866. Toutefois cette journée mémorable ne se passera pas sans une ombre au tableau : le regret qu'éprouveront les catholiques du Vallon à la pensée que le regretté M. Mamie, le fondateur de leur chère église, ne se trouvera pas au milieu d'eux pour participer à la joie commune. La divine Providence, dans ses impénétrables desseins, en a, hélas, décidé autrement. En effet, Dieu a rappelé à Lui, il y a quelques années, son serviteur fidèle, non sans toutefois lui avoir préalablement accordé la satisfaction de voir se lever l'aurore du jour qui sera le témoin de la restitution de sa chère église. Ce jour là sera vraiment le couronnement de son œuvre et la récompense de ses vertus et de son zèle apostoliques.

Il ne reste plus à souhaiter que, malgré la dureté des temps, la paroisse catholique-romaine de St-Imier trouve auprès de ses corréligionnaires et principalement auprès des catholiques jurassiens, l'aide généreuse qui lui est indispensable pour faire face aux lourdes charges et aux sacrifices qu'elle s'est imposés pour rentrer en possession de son église. Nul doute que les catholiques ne faillassent à ce devoir de solidarité chrétienne. C'est là du moins notre désir le plus ardent. Dieu veuille l'exaucer !

G. M.
ancien paroissien.

Pour se fortifier

Conseil. — Celui qui est pâle et affaibli, celui qui remarque la diminution de son énergie et de sa force devra employer le fortifiant bien connu *Nervosan* qui fortifie les muscles et les nerfs et rend au corps la force et l'énergie perdues. Le *Nervosan* rend aussi d'excellents services dans l'anémie, la chlorose, la nervosité et l'épuisement prématué. Se trouve dans toutes les pharmacies. Pour de plus amples renseignements, voir l'annonce contenue dans cet almanach.

* * *

Comble de la passion pour un chasseur.
— Poursuivre une idée ; chasser un souvenir ; tirer une conclusion.

* * *

Le comble de l'alpinisme : S'asseoir sur un rocher au sommet d'une montagne et attendre une avalanche qui vous procurera les joies du toboggan.



Le Café de Malt Kneipp de Kathreiner

Le Café de Malt est un produit des temps modernes. Il doit son origine au besoin qui se fait toujours plus fortement sentir d'une alimentation plus rationnelle et plus conforme aux exigences du corps humain que celle des temps anciens. La boisson que l'on consomme depuis plus de deux siècles sous le nom de café est un excitant dépourvu de toute propriété nutritive et qui pris en grandes quantités, déprime le système nerveux par la caféine qu'il contient. C'est surtout chez les jeunes enfants que le café est défavorable à l'organisme, celui-ci étant encore peu résistant et très sensible et les excitants ayant alors plus de prise sur lui qu'à un âge plus avancé. Tenant compte de ces faits, des hygiénistes progressistes et des médecins réputés ont cherché, surtout pour l'alimentation des enfants, un succédané qui, tout en étant exempt d'éléments excitants, contienne suffisamment de matières nutritives pour constituer une boisson quotidienne répondant à toutes les exigences de l'hygiène. C'est ainsi que l'on a vu apparaître une foule de produits qui ont plus ou moins réussi à entrer dans la consommation. Aucun d'eux cependant n'a pu remplir complètement le but désiré, car s'ils convenaient comme addition au café, ils n'avaient pas les qualités requises pour la préparation d'une boisson réellement succulente.

Ce n'est qu'avec le Café de Malt de Kathreiner que l'on a obtenu une boisson remplaçant véritablement le café d'importation.

Le véritable inventeur du Café de Malt est le Curé Séb. Kneipp qui, dans sa paroisse de Wörishofen au Centre de la Bavière, a acquis de 1870 - 1880 une grande célébrité par ses cures d'eau froide d'après la méthode de dite Kneipp et qui, le premier a inventé le Café de Malt et en a répandu l'usage parmi ses malades. Ce produit, préparé avec du malt d'orge grillé, n'a toutefois pas eu un succès de longue durée à cause de son goût doucereux et ce n'est qu'après de longues années d'essai que les fabriques de Café de

Malt Kathreiner réussirent à lancer dans le commerce un café de malt, qui tant par sa supériorité que par la modicité de son prix, constitue vraiment la boisson populaire désirée. Aujourd'hui ce produit est fabriqué sous le nom de *Café de Malt Kneipp de Kathreiner* dans des usines munies de concessions spéciales dans tous les pays civilisés et la diffusion extraordinaire qu'il a trouvé de toutes parts dans ces vingt dernières années est une preuve éclatante de sa supériorité. Il répond à tout ce qu'on peut demander d'un succédané du café et, comme il ne se vend qu'en grains dans des paquets fermés, toute falsification est impossible, ce qui n'est pas toujours le cas pour les produits moulus. Le goût délicat aromatique, qui, de tous les succédanés du café, n'est particulier qu'au Café de Malt de Kathreiner Kneipp s'obtient en faisant imprégner les grains d'orge d'un extrait tiré de la pulpe de la cerise du café.

Toute mère soucieuse, sachant que les boissons excitantes et énervantes doivent être proscrites de l'alimentation des enfants, donnera à ceux-ci du Café de Malt de Kathreiner au lieu de café colonial, car tout en possédant le goût délicat de ce dernier, le café de malt n'en présente pas les inconvénients. Il n'est pas nécessaire de s'accoutumer d'une façon spéciale à cette boisson. En l'additionnant d'un peu de lait et, éventuellement d'un peu de sucre, ce café plaît beaucoup aux enfants et aux adultes, notamment à ceux qui ont pour le lait une certaine répugnance. Une des meilleures façons de le préparer consiste à laisser les grains moulus cuire lentement dans du lait. Filtrée et sucrée à volonté, cette boisson délicate et salutaire trouve partout le meilleur accueil.

Le Café de Malt de Kathreiner se prête aussi très bien à la préparation de toutes sortes de crèmes et de plats doux. Son emploi dans la cuisine soignée est multiple et ne peut être que recommandé.

Il ne faut pas oublier de mentionner ici

aussi la valeur inestimable du Café de Malt de Kathreiner pour la lutte contre l'alcool, ce terrible ennemi de la santé du peuple. En Allemagne, dans beaucoup d'exploitations agricoles et industrielles, on donne aux ouvriers du café de malt, ce qui permet de supprimer la consommation de la bière et de l'eau-de-vie et d'augmenter ainsi la force de résistance du personnel.

Le Café de Malt de Kathreiner ne doit pas être confondu avec d'autres marques inférieures de café de malt grillé ou avec des surrogats de café moulus portant des

noms pompeux et dont la composition ne peut être contrôlée ; les ménagères doivent se méfier des nombreuses imitations. Elles exigeront donc le paquet fermé avec le portrait et la signature du Curé Kneipp et la raison sociale « Fabriques de Café de Malt de Kathreiner ». Il est important de se conformer aussi au mode de préparation indiqué sur chaque paquet. Après les premiers essais, les mères de familles se convaincront de l'excellence et de la valeur hygiénique de cette boisson et l'introduiront d'une façon définitive dans leur ménage.

Les grands singes africains

Le roi des monts du Cristal, c'est le gorille ; c'est cet être fabuleux que les Grecs et les Romains désignaient sous le nom de *pygmée*, *d'egypen*, et que l'amiral carthaginois Hannon, lors de son voyage sur la côte occidentale de l'Afrique, mille ans avant l'ère chrétienne, prit pour un homme sauvage.

Nous empruntons cet intéressant récit au *Globe Trotter*.

Il y avait longtemps aujourd'hui qu'il n'était plus question des faits et méfaits des grands singes de l'Afrique ; ce silence vient d'être rompu par un commerçant du Congo, M. Chaussé. Tout dernièrement, celui-ci racontait à l'un des rédacteurs de l'*Eclair* que le célèbre animal anthropoïde, qui paraît être comme une gigantesque caricature de l'homme, règne encore en maître sur les territoires antérieurs du Congo ; il arrive, en effet, que de temps à autre des porteurs *pallas* ou *pahouins* sont égorgés par ce monstre, sans qu'ils aient la force ni le courage de se mettre sur la défensive et de lutter pour leur existence ; parfois même on a vu des gorilles emportant leurs victimes au fond de repaires inexplorés. Et M. Chaussé a assuré à son interlocuteur que le grand singe du Gabon, de la Guinée, du Congo était un véritable obstacle de la

mise en valeur de l'Afrique équatoriale ; or, en lisant l'article de l'*Eclair*, cette opinion venait à l'esprit que si l'on ne se décidait pas à organiser contre cette espèce destructive de réelles battues, peut-être un jour ou l'autre l'homme serait-il arrêté, dans son œuvre colonisatrice, par le singe souverain, par le seigneur et le maître des forêts vierges, par le dominateur de ces monts du Cristal qui s'étendent, comme une formidable clôture, entre le centre de l'Afrique et les contrées maritimes du Cameroun à Angola.

Il ne serait pas surprenant que M. Chausse, grâce à la richesse de ses visions, eût ajouté à la réalité des choses ; et bien que M. Grosclaude ait dit qu'il y a un *péril singe* comme il y a un *péril jaune*, on ne peut, sans rire, dépasser en ce sens les limites d'un pessimisme qui n'est bien porté que par l'ironie ou l'humoriste.

Quoi qu'il en soit, M. Chaussé a mis de nouveau la question à l'ordre du jour ; et comme le *Globe Trotter* manquerait à son souci de l'actualité s'il ne se décidait à l'aborder, nous demanderons aux voyageurs, aux explorateurs, aux coureurs d'aventures, à tous ceux qui ont vu le gorille, l'opinion qu'ils se font de cet animal, qui, sur tant de points, rappelle l'homme et que Dar-

win ne craignait pas d'indiquer comme notre ancêtre naturel.

Parmi tous les articles que l'on a écrits sur la matière, il est malaisé de faire un choix ; mais, il faut le dire, les auteurs qui ont été témoins des exploits du gorille sont plutôt rares, et ceux-là seuls sont susceptibles de nous intéresser. Nous allons donc les questionner.

Ceux qui ont vu le gorille.

C'est le suffète Hannon qui, avant tout autre, parle du monstre africain. Ayant entrepris avec soixante galères une expédition commerciale vers la Guinée supérieure, il rencontra dans un grand golfe une île, au centre de laquelle s'étendait un marais saumâtre. « De ce marais, nous dit-il, s'élevait une autre île ; nous n'y vîmes, pendant le jour, rien que des forêts, mais, pendant la nuit, beaucoup de feux allumés, et nous entendions la voix des flûtes, un immense tapage et un grand bruissement de cymbales et de tambours. La peur nous prit, et les devins nous ordonnèrent d'abonner l'île. Ayant promptement appareillé, on passa le long d'un pays tout en feu qui exhalait un parfum d'encens, et des ruisseaux de feu coulaient de cette côte dans la mer. La terre, à cause de la chaleur, était inabordable. Pendant quatre jours on suivit cette côte, et pendant toute la nuit la terre était remplie de flammes... Il fallut encre trois jours de navigation le long de ces ruisseaux enflammés pour arriver à la Corne du Sud.

« Dans le fond de ce golfe était aussi une île semblable à la première, qui avait un lac et, dans ce lac, était une autre île remplie d'*hommes sauvages*. En beaucoup plus grand nombre étaient les femmes, vêtues sur tout le corps, que nos interprètes appelaient *gorilles*. Nous les poursuivîmes, mais nous ne pûmes prendre les hommes : tous nous échappaient par leur grande agilité. Nous ne prîmes que trois femmes qui, mordant et déchirant ceux qui les ramenaient, ne voulurent pas les suivre ; on fut forcer de les tuer. Nous les écorthâmes et nous en portâmes les peaux à Carthage, car nous ne navigâmes plus en avant, les vivres nous ayant maqué ».

Après Hannon, il faut attendre plusieurs

siècles pour que la science puisse enregistrer des relations authentiques. C'est seulement en 1625 que l'Anglais Battel, ayant passé dix-huit mois sur la côte d'Afrique, nous dit que dans les forêts de Mazomba, au royaume du Congo, il a aperçu des êtres présentant une ressemblance exacte avec l'homme. « Avec un visage humain, ils ont les yeux fort enfoncés. Leurs mains, leurs joues, leurs oreilles sont sans poils, à l'exception des sourcils qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils aient le reste du corps assez velu, le poil n'en est pas fort épais, et sa couleur est brune. Enfin, la seule partie du corps qui les distingue des hommes est la jambe, qu'ils ont sans mollet ».

Quelques années après, Richard Johnson, navigateur anglais, explique qu'il a observé un singe haut de cinq pieds. « Il a, note-t-il, le corps, la tête, et les bras d'une grosseur extraordinaire. Sans éducation, il est méchant et si fort qu'il attaque un homme, le renverse, lui arrache les yeux ou le blesse dangereusement ».

Enfin, en 1847, un missionnaire du comité américain pour l'Afrique occidentale, Savage, put démontrer, d'après les crânes de singes recueillis sur les rives du Gabon, que le gorille appartient à une famille distincte, de tous points, des autres espèces de singes. Et c'est alors seulement qu'il a été possible d'établir les analogies anatomiques du gorille et de l'homme.

Si tous les célèbres voyageurs que nous venons de nommer ont vu, de leurs yeux vu, le gorille, on peut affirmer, sans craindre la contradiction, que nul n'a été à même de nous en parler avec autant de science vécue, si l'on peut dire, que l'Américain Paul du Chaillu.

En 1855, cet homme hardi avait conçu le projet extraordinaire d'explorer les monts du Cristal, « et même au-delà ».

Les raisons qui le poussèrent à pénétrer au sein de cette *terra incognita*, où de Brazza devait plus tard fonder un empire colonial, il nous les énumére : « Remonter le cours des fleuves, étudier l'homme primitif, me mettre au fait des superstitions, des coutumes et du genre de vie des tribus noires qui n'ont point encore été visitées, chasser le gorille, observer ses allures, découvrir ses repaires, approfondir la nature

de tous ces grands singes dont il est le type le plus terrible et dont la ressemblance avec l'homme nous frappe d'étonnement et presque d'horreur... ».

Un programme bien rempli.

Ce programme, on peut dire que du Chaillu l'a rempli comme il le désirait, dans la mesure des forces humaines. Et pour nous en tenir au sujet qui nous occupe, on ne s'écarte pas de la vérité en affirmant que c'est en chasseur que du Chaillu a étudié le gorille, que c'est en le poursuivant, en le débusquant par une lutte quotidienne et pleine de périls.

Après lui, on peut encore citer les voyageurs Burton, de Compiègne, Koppenfels, de Brazza, Lenz, etc. ; ils appartiennent à la période d'études la plus récente, et, grâce au progrès des sciences naturelles, ils furent à même de fournir des renseignements plus exacts, plus conformes aussi aux prévisions des zoologistes.

C'est durant ce deuxième cycle de voyages et d'observations que l'on put s'emparer du premier gorille vivant ; on l'expédia vers 1869 en Angleterre où il vécut sept mois.

Le second fut capturé dans le Loango et envoyé à Berlin en 1874 ; il y mourut le 13 novembre 1877.

Les grands singes.

Les singes géants ne sont pas très rares dans les jardins des sociétés zoologiques d'Europe, mais, il ne faut pas l'oublier, ce ne sont pas des gorilles, qui se distinguent fort bien du chimpanzé, de l'orang-outang, du gibbon, etc., et qui, plus que tous les au-

tres, présentent, si l'on peut dire, des caractères de parenté avec l'homme ; les deux gorilles que nous venons de citer sont les seuls que l'on ait vu vivants en Europe. Et c'est ainsi que les naturalistes contemporains sont mieux placés que ne l'ont jamais été Buffon, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire pour écrire sur ce fabuleux animal anthropoïde qu'est le gorille ; ils n'ont pas à quitter leur cabinet de travail pour exprimer leurs vues, leurs opinions sur l'évolution des êtres vivants, pour comparer les singes anthropoïdes avec l'homme ; il leur suffit de compulser les mémoires, les relations des hardis voyageurs d'autrefois, les notes scientifiques de la dernière pléiade des grands explorateurs.

Et, à lire cette masse d'écrits, il se produit dans l'esprit une sorte d'évocation de ces merveilleuses prouesses de l'homme poussé qui, par la passion de voir, de connaître, de juger, n'hésite pas à forcer une nature close, ennemie, à approcher de l'être qui cache dans des antres inconnus son étrange ressemblance humaine.

Les tableaux de la chasse au gorille se déroulent dans notre imagination longtemps après la lecture, tant ces récits ont, pour l'esprit, une force captivante.

Le gorille contre l'homme.

Nous voyons ces forêts de l'Afrique équatoriale, presque semblables à nos bois de hautes futaies ; les lianes n'y forment pas, comme dans l'Amérique méridionale, un écheveau si inextricable que le voyageur ne saurait marcher que la hache à la main. Comme dans nos bois d'Europe, les



Il est violemment secoué et précipité à terre (page 70)

broussailles seules abondent ; dans des clairières on marche sur des feuilles sèches, parmi des bouquets de fougères arborescentes, à côté des troncs d'arbres tombés là naturellement.

Un sorte de clair-obscur est répandu sous le dôme de la forêt ; quand le temps s'assombrit, la nuit s'y fait tout entière.

L'humidité de l'atmosphère est écrasante et le silence absolu, profond, est pareillement lourd ; on voudrait jeter un cri, mais l'on ose : ce silence semble cacher un être sans nom qui épie vos gestes, votre allure, vos pensées même.

Et la forêt ne s'étend jamais en plaine ; elle va par monts et par vaux, couverte de ce fourré à hauteur d'homme qui jamais ne cesse.

C'est là que vit le gorille, en communautés. Il est vagabond et nomade, et couche là où il se trouve quand la nuit tombe : la femelle et les petits se construisent un gîte sur les arbres et, tandis qu'ils reposent, le mâle reste accroupi au pied des troncs. Le jour naissant dans la jungle, la famille se réunit et explore les lieux où le hasard l'a conduite. Ils vont à pas lents, appuyant sur le sol le dos des doigts repliés en dessous ; parfois ils paraissent chanceler, car le mouvement du corps n'est jamais vertical.

Cependant le gorille est un habile grimpeur ; et il circule dans les arbres comme d'une habitation à une autre ; si les branches dont il a essayé la solidité s'y prêtent, il atteint volontiers le sommet. Souvent il erre ainsi pour chercher les fruits dont il est friand, car, malgré ses dents canines, il ne se nourrit que de noix, de cannes à sucre, de feuilles d'ananas, de graines ; et, gros mangeur, il s'en repaît.

Quand il se défend !

Grâce à cette habitude d'explorer la forêt dans tous les sens, il ne tarde pas à pressentir la présence de l'homme : alors, loin de l'attaquer, il aime mieux fuir le désagrément de cette rencontre ; mais il ne saurait fuir silencieusement : la forêt retentit d'un hurlement terrible, sinistre : *kah-ah ! kah-ah !* Et ce cri se termine sur la dernière syllabe, comme une plainte désespérée. Si l'homme, au mépris du danger, lui coupe la fuite et s'offre menaçant à sa vue, le *kah ah !* devient un rugissement que tous les échos de la jungle répètent comme un fracas de tonnerre ; il fuyait à quatre pattes devant l'homme ; il se redresse sur ses jambes : sa taille apparaît gigantesque ; les poils du sommet de la tête et de la nuque se hérissent ; ses dents, sous les lèvres lippues, sont à découvert ; il reste encore sur la défensive : quel l'homme abandonne son projet audacieux, et le gorille lui-même abandonnera la partie.

Mais si le malheureux voyageur essaie un geste de menace, le monstre frappe sa poitrine à coups précipités de ses gros poings crispés, tout en clamant ses *kah-ah !* furieux : ses narines s'ouvrent et d'un pas lourd, mais décidé, il va vers son ennemi qui, s'il ne lâche pas adroitement son coup de fusil, en quelques secondes sera saisi par le bras, violemment secoué et précipité à terre.

Encore une dernière fois les yeux du gorille chercheront à percer un secret dans les yeux de celui qui, blessé à mort, est comme son pareil, plus dégénéré ; puis il l'achèvera de ses dents cruelles...

Du Chaillu et Koppenfels ont été les deux plus audacieux tueurs de gorilles.

A. MAYBON.

Les chats de la reine

Les grandes souveraines ont des caprices comme les simples mortnelles. Celui de l'ex-reine Victoria était de s'entourer de chats. Elle en possédait 50, mais il n'y en a qu'une douzaine qui vivaient dans son intimité.

On raconte qu'elle les photographiait elle-même dans leurs différentes poses. Elle les a fait peindre par Louis Wan qui rivalise

avec Madeleine Lemerre. Le grand favori de la reine était Sandy, ainsi nommé parce qu'il naquit à Sandringham. Il accompagnait partout sa maîtresse. Il avait même le privilège de pénétrer dans tous les appartements et d'assister aux dîners. Edouard VII qui n'avait guère de sympathie pour les chats, le vouait à tous les diables : mais Sandy n'en avait cure. Il était le maître,

LE DOCTEUR LUEGER

Le 10 mars est mort Karl Lueger, bourgmestre de Vienne. Depuis plusieurs jours, il endurait avec une admirable force d'âme une agonie affreuse. Toujours simple et bon enfant il laissait apparaître, comme par mégarde, les vertus d'un homme qui a élevé notre faiblesse aussi près qu'il est possible de l'idéal chrétien.

Le docteur Lueger était l'homme le plus populaire d'Autriche et son nom était connu dans toute l'Europe. Il possédait une influence sur la politique de son pays devant laquelle l'empereur même dut s'incliner. Il était maire de Vienne, et comme cette capitale de deux millions d'habitants possède l'autonomie, son bourgmestre jouit d'une autorité unique au monde. Le docteur Lueger était encore chef de la majorité du Parlement de la Basse-Autriche qui est presque un royaume indépendant. Au Parlement d'Empire enfin il était le chef de ce grand parti antisémite viennois qui, par sa fusion avec les groupes catholiques de la Haute-Autriche et du Tyrol, puis par ses succès électoraux, s'est assuré le premier rang à la Chambre.

Mais la grandeur du docteur Lueger ne venait pas de sa situation politique. Elle était dans son admirable personnalité. Tous ses succès, tout son pouvoir, s'expliquent par elle. Comme Léonora Galigaï et avec bien plus de raisons, il aurait pu répondre à ceux qui lui demandaient par quel secret il avait su conquérir le peuple de Vienne dont il était l'idole : « Mon charme est la supériorité d'une âme forte ».

Son aspect était agréable et séduisant. Sa voix n'était pas forte mais distincte et prenante. Il n'était pas éloquent sans doute si l'on mesure le talent oratoire d'après les canons de la rhétorique. Mais quand il haranguait une réunion de ses chers Viennois, nul ne lui résistait. C'était un conquérant.

Toujours naturel, quelquefois goguenard, quelquefois ému, il se montrait dans les discours comme il était, et il était une espèce d'homme qu'on ne peut pas ne pas aimer.

Né en 1844, il ne commença à jouer un grand rôle politique qu'en 1883. Il fut antisémite, il groupa toute la petite bourgeoisie, le peuple viennois qui sait de quel poids pèse dans les affaires la tyrannie du juif. Profondément chrétien, démocrate, il voulut rendre la religion populaire, la faire comprendre et aimer de tous, en faire un

principe de vie : le programme était trouvé du grand parti chrétien social qu'il fonda avec le prince Louis de Liechtenstein et qu'il mena à la victoire grâce à une indomptable énergie.

En 1895, il était élu bourgmestre de Vienne ; trois fois l'empereur se refusa à ratifier cette désignation ; il céda à la quatrième élection. Depuis il défera au docteur Lueger le titre d'Excellence. Lorsque le bourgmestre de Vienne mourut, il n'avait plus d'adversaires politiques, nul n'osait s'avouer son ennemi ; les journaux juifs mêmes donnaient avec respect et sympathie des nouvelles de sa santé pendant sa dernière maladie.

Son administration municipale fut une



Le docteur Lueger

merveille ; il organisa l'exploitation par la ville de l'électricité, du gaz, des lignes de tramways ; il donna de la bonne eau, de l'air et des jardins à ses Viennois qui avaient pour lui un culte.

Il ne soignait pas moins la santé de l'âme de ses administrés que leur bien-être matériel. Toutes les fois qu'il nommait des instituteurs, il leur imposait le serment religieux ; de même aux fonctionnaires et aux employés. « Tel instituteur, disait-il, telle école ; donnez-moi de bons maîtres : tout sera bien .. Les lois nouvelles ne me tentent guère ; c'est l'homme qui décide : donnez-moi des hommes. » Aussi, il refusa tout

instituteur libre-penseur, socialiste, pangermaniste, maçon : « Si nous faisons faire des souliers, déclarait-il, nous ne nous préoccupons pas des sentiments des cordonniers ; mais quand nous confions l'âme de nos enfants aux maîtres d'école, nous voulons contrôler leur enseignement. Je ne saurais permettre qu'un pangermaniste apprenne aux petits le mépris de la dynastie et de la patrie ; qu'un socialiste leur inocule le venin social, et un libre-penseur, la haine de Dieu et de la religion. »

La mort de tels hommes est une perte pour l'humanité.

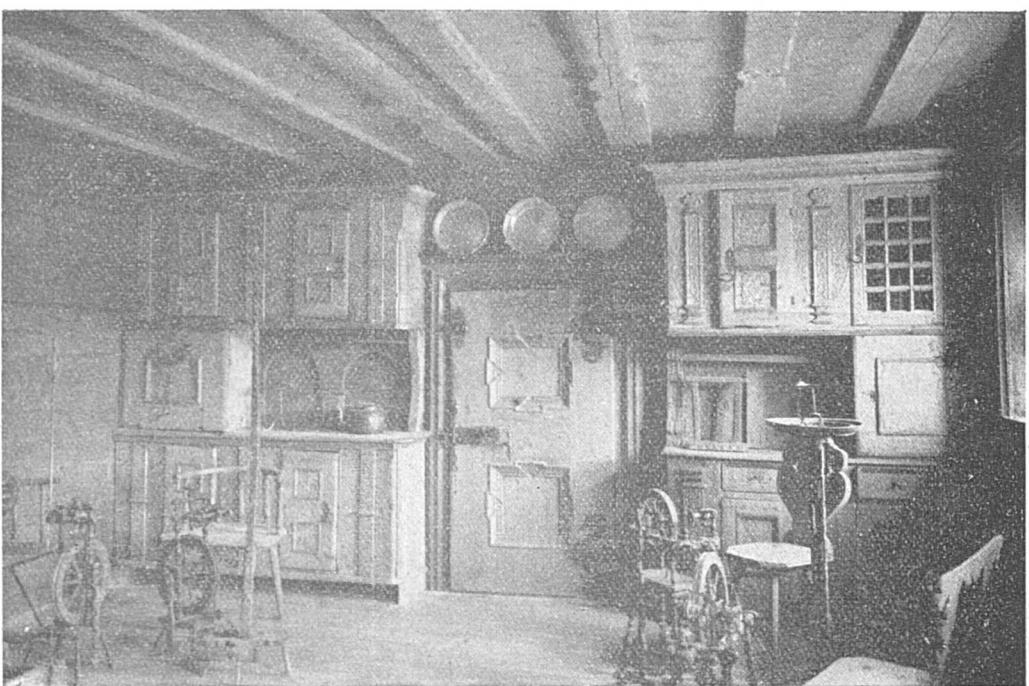
Le Musée de l'Engadine

Les musées ont aussi leur histoire. Les plus anciens étaient des cabinets de curio-

plaire à ses amis. Avec le temps, les perfectionnements, les sciences, le génie se sont



sités. On y déposait des objets variés attirant l'attention, sans vouloir cependant y attacher d'autre importance que celle de également répandus dans les musées. Ceux-ci, ayant pour but de perfectionner la science et d'éclairer le public, se fondaient peu à



Chambre à filer de paysans à Brail (Engadine inférieure) en 1580



Chambre de paysans à Zuoz (Engadine) au milieu du XVII^e siècle

peu et les premiers musées historiques viennent bientôt le jour. On y déposait les objets les plus curieux, comme de vieux fusils, des instruments démodés, de vieux ustensiles, de la poterie, de la vaisselle, des habits. Les objets d'art provenant d'églises ou de particuliers, vieilles chambres meublées ou salons, etc., y furent encore ajoutés.

Tout cela était très bien, mais un peu gênant pour les visiteurs qui ne reiraient pas de profis réels de tous ces objets en désordre. La plupart quittaient le musée les yeux fatigués sans en retirer aucun profit en vue d'augmenter leurs connaissances.

La Scandinavie s'occupait beaucoup de musées historiques et botaniques. On organisait dans les musées des fermes, des maisons bourgeois telles qu'elles

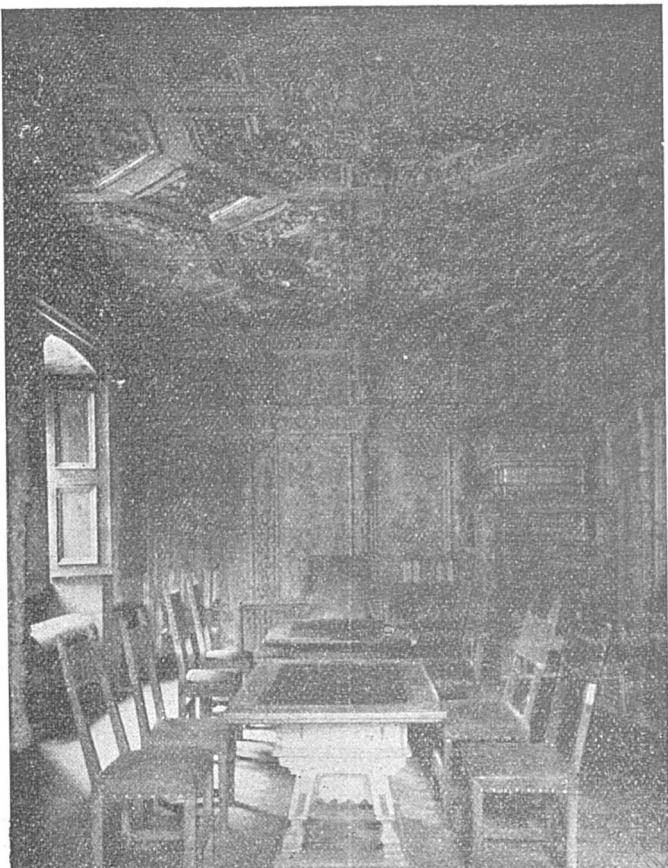
étaient dans le vieux temps, avant le développement de l'industrie et de la technique. Ces musées n'étaient pas seulement institués pour exalter les créations du temps présent, mais plutôt pour démontrer que malgré la technique et la science, on s'est éloigné de la vie sobre de nos ancêtres.

Sous ce rapport, le canton des Grisons devance tous les cantons suisses. Ce mérite, toutefois, ne revient pas au canton même, mais bien à un seul grisonnais, M. Richard

Campell, négociant, lequel a consacré plus de vingt ans à collectionner d'antiques objets de ménage de provenance grisonnaise, ce qui constitue un musée fort intéressant, qui n'a pas son pareil jusqu'à ce jour. L'étenue de ce musée est vraiment extraordinaire, car M. Richard Campell a fait construire un bâtiment tout spécial, dans le style des habitations de l'Engadine, dans lequel il a aménagé autant que possible pour chaque objet une chambre spéciale, afin de pouvoir démontrer clairement à chaque occasion le but pour lequel les ancêtres se servaient de ces objets.

Ce musée très curieux se trouve entre le village et les bains de St-Moritz. Son style original lui donne un aspect tout particulier, qui ne laisse nullement supposer qu'il s'agit d'un établissement aussi intéressant. Il attire cependant des milliers de visiteurs, principalement par son aspect rustique qui rappelle le vrai style des anciennes constructions de l'Engadine.

Il va sans dire que le coût et l'entretien de ce monument sont trop onéreux pour être supportés par la bourse d'une seule personne ; c'est pourquoi le canton des Grisons se proposait, il y a deux ans déjà, de l'acheter ou du moins de faire l'acquisition



Salon de la maison Visconti Venosta à Grosio (Engadine)

des objets les plus précieux qu'il renferme. L'idée de rachat de cet original et intéressant musée fait des progrès, car il est devenu très apprécié dans toute la Suisse. Aussi, est-il à désirer que non seulement le can-

ton des Grisons, mais que la Suisse entière s'intéresse à l'acquisition de ce monument national, d'un charme tout particulier et sans pareil, dont la vente à l'étranger serait fort regrettable.

Les gens qui n'ont rien à faire

s'occupent volontiers de statistiques, car on peut voir dans les nombres les choses les plus remarquables : la longueur approximative de tous les fils télégraphiques qui entourent la terre, ou bien la dimension d'une miche représentant la quantité de pain consommée par un homme en bonne santé et jouissant d'un bon appétit pendant toute sa vie.

Depuis l'année dernière, les confitures de Lenzbourg si appréciées ont été l'objet des recherches d'un statisticien. Celui-ci avait autrefois calculé la hauteur représentée par les seaux placés les uns au-dessus des autres (13.000 mètres). Aujourd'hui, il nous indique la longueur obtenue en pla-

çant étroitement les uns à côté des autres tous les seaux et terrines de Confitures de Lenzbourg expédiés pendant l'année 1908. Pas moins de 14.198 1/2 mètres ou plus de 14 kilomètres serait cette distance qu'un rustique piéton mettrait trois heures à parcourir.

Si ces nombres n'ont pas une valeur directement pratique, ils montrent du moins que les Confitures de Lenzbourg, généralement appréciées et reconnues d'excellente qualité, sont en bonne voie de devenir un véritable aliment populaire et ce fait seul, dans l'intérêt de la santé publique, mérite un accueil favorable.

MORT DE LÉOPOLD II

Avènement de Albert I^{er}

Le roi de Belgique, Léopold II, est mort le 16 janvier 1910 dans son château de Laeken près de Bruxelles, d'une embolie. Le défunt était né à Bruxelles en 1835, il avait par conséquent 75 ans. Léopold II monta sur le trône à la mort de son père, en 1865. En 1876, il réunit les principaux explorateurs africains dans les conférences de Bruxelles, et l'« Oeuvre de l'Afrique centrale » fut bientôt suivie par la fondation de l'Etat libre du Congo et la recon-

naissance de cet Etat par l'Europe (1885).

De son mariage (1853) avec la princesse Marie-Henriette d'Autriche, Léopold II a eu un fils, mort très jeune, et trois filles, les princesses Stéphanie, Clémentine et Louise.

La fortune du roi défunt est très considérable. Lorsqu'il monta sur le trône, il n'était pas fort riche ; le roi Léopold I^{er} avait, en effet, avantagé son fils cadet, le comte de Flandre, celui-ci ne devant pas recevoir de liste civile. Dans la suite, l'œuvre du

Congo engloutit la meilleure partie de la fortune royale ; mais, depuis, les entreprises d'outre-mer ont non seulement rétabli l'équilibre de cette fortune, mais encore l'ont fait croître dans des proportions considérables.

Léopold II laissera le souvenir d'un homme d'affaires remarquable. Il a incontestablement fait profiter son pays des qualités commerciales qui étaient lui. Pendant son règne, le commerce extérieur de la Belgique a passé de 1 milliard à près de 6 milliards, et les travaux publics de tout genre ont pris un développement extraordinaire. A ce titre, ce fut un bon roi, et sous son gouvernement, la Belgique fut heureuse.

Le testament du roi débute par ces mots : « Je meurs dans la religion catholique ; je demande pardon des fautes que j'ai commises ; je lègue les quinze millions reçus de mon père à mes enfants. Je demande des funérailles simples.

Les obsèques de Léopold II ont été célébrées avec grande pompe. La cérémonie funèbre a eu lieu à la cathédrale de Ste-Gudule. L'absoute a été donnée par le cardinal Mercier à l'église de Laeken. Le cercueil du roi fut ensuite descendu dans la crypte où repose déjà la reine Marie-Henriette, première épouse de Léopold II.

La baronne de Vaughan

La baronne de Vaughan, dont le mariage religieux avec le roi Léopold avait été démenti, mais qui ne fait aujourd'hui plus aucun doute, habitait non loin du parc de Laeken, le château de Vanderborcht, relié au palais royal par une passerelle jetée au-dessus d'une voie ferrée.

Caroline Lacroix, baronne de Vaughan, est née à Bucarest le 16 mars 1883.

Elle a longtemps habité Paris. C'est en 1900 que le roi Léopold la rencontra dans cette ville. Elle le suivit dans ses nombreux

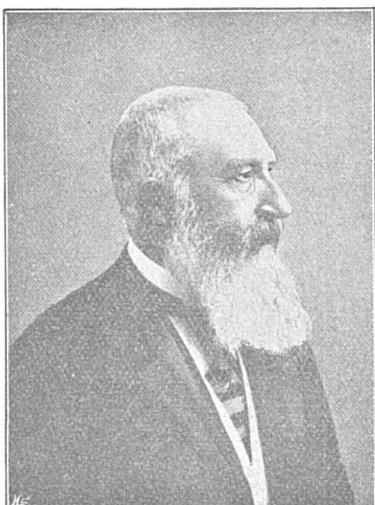
déplacements en Allemagne, à Ostende, à Luchon, au cap Ferrat. A la suite du désastre qui atteignit par la mort de M. Crosnier la famille Say, le roi des Belges loua le château de Lormoy, près de St-Michel-sur-Orge, et y habita pendant six mois avec Mme Lacroix qu'il avait fait baronne de Vaughan. Plus tard il abandonna cette résidence pour celle du château de Balincourt, dans l'arrondissement de Pontoise.

Deux enfants sont nés de cette union. Le premier Lucien-Philippe-Marie-Antoine, a été créé comte de Tervueren. Il ressemble beaucoup, dit-on, au comte de Hainaut dont la mort a été une grosse douleur pour Léopold II, et l'on explique ainsi l'attachement du roi pour la baronne de Vaughan. Depuis un autre fils est né, qui a été fait, paraît-il, comte de Revenstein.

Une dépêche de Rome a annoncé que le pape avait fait savoir au nonce de Bruxelles que le roi Léopold II et la baronne Vaughan avaient contracté, en 1908, à San-Remo un mariage absolument valable au point de vue religieux.

Le nouveau roi

Le nouveau roi des Belges est le prince Albert, né à Bruxelles en 1875. Neveu de Léopold II, il est le fils du comte de Flandres et de la princesse Marie de Hohenzollern. Il a épousé la duchesse Elisabeth de Bavière, née en 1876, et il appartient à la maison de Saxe-Cobourg et Gotha. Par sa grand-mère, il est l'arrière-petit-fils du roi Louis-Philippe, et par suite cousin-germain du duc d'Orléans. Par sa mère il descend d'une Murat et d'une Beauharnais. Il a deux sœurs, l'une, la princesse Henriette qui, en 1896, épousa le duc de Vendôme, et l'autre, la princesse Joséphine, mariée en 1894, au prince Charles de Hohenzollern, l'un des fils du prince Léopold auquel Prim offrit en 1870, le trône d'Espagne. Le prince Albert est père de trois enfants, dont l'aîné, le pe-



† Léopold II, ex-roi de Belgique

tit prince Léopold, âgé de neuf ans, devient l'héritier du trône. Le cadet, le prince Charles, a six ans, la princesse Marie a trois ans.

Le prince Albert, depuis l'âge de seize ans, au moment où mourut d'un mal inexorable le prince Baudouin, son frère ainé, se prépara au rôle de souverain. Le nouveau roi a beaucoup voyagé, il a visité les différentes cours d'Europe et s'est attaché partout à s'instruire sur toutes choses, notamment sur les conditions modernes de la vie économique et sociale. Il y a quelques

lieu le 27 janvier. Le roi a prêté serment devant le parlement. Il a pris le nom de Albert I^e.

En commençant le discours du trône, le roi a accordé un hommage de reconnaissance à la mémoire de Léopold I, puis il a défini le rôle joué par Léopold II, il a ajouté que le moment est venu pour la Belgique de prendre conscience de sa destinée et, parlant du Conseil, il a dit que le peuple belge maintiendrait intact le patrimoine colonial, en pratiquant une politique d'humanité et de progrès.



Elisabeth, reine des Belges



Albert I^e, roi des Belges

mois à peine, le prince Albert rentrait, au milieu des acclamations de toute la population de Bruxelles, d'un voyage d'études au Congo. Il y fit preuve d'endurance, d'énergie et il déclara son enthousiasme pour la colonie dont son oncle dota la Belgique.

Au Sénat, où il siégeait depuis quelques années, le prince Albert a pris part à plusieurs débats importants.

Comme le roi Léopold, il insista sur la nécessité de créer une marine marchande. Il fonda, à Ostende, une société pour les jeunes marins et créa une école de mousses.

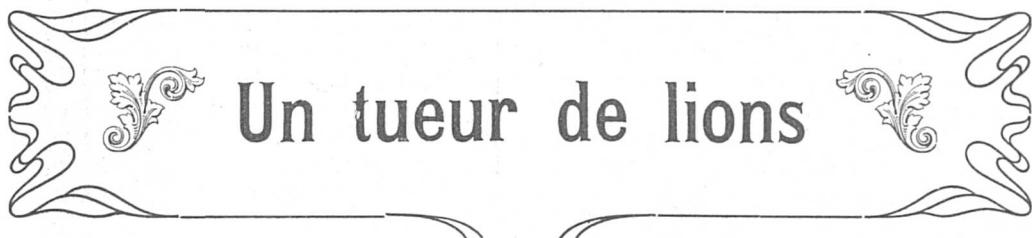
Il poursuivra la politique extérieure de son prédécesseur.

L'assermentation du nouveau roi a eu

Albert I^e a déclaré ensuite avoir une vision très nette de sa tâche. Il a pris l'engagement de remplir scrupuleusement ses devoirs et de consacrer tous ses efforts, toute sa vie au bien-être et à la prospérité du pays.

Le discours du roi a été salué par des acclamations enthousiastes. Toute la salle était debout, sauf les socialistes qui essayaient de pousser des cris, aussitôt couverts par les bravos. Le roi est rentré ensuite au palais de Bruxelles, tandis que l'on tirait une salve de 101 coups de canon. Puis il a reçu les membres du parlement qui lui ont remis les adresses de la Chambre et du Sénat. Tout fait présumer que la Belgique sera

gouvernée par un excellent souverain, qui | ple aussi heureux que possible et la Belgique a pleinement conscience de son devoir et | que prospère.
dont toute l'ambition est de rendre son peu-



Un tueur de lions

Peu de chasseurs de lions, même ceux réputés comme les plus célèbres, peuvent se glorifier d'avoir à leur actif, la prouesse réalisée par le major Tdye durant son séjour au Somaliland, prouesse consistant dans l'exécution de trois lions pendant sa matinée.

Séduit par l'attrait irrésistible qu'inspire à tout chasseur les terres justement réputées giboyeuses du Somaliland et de l'Ethiopie, le major Tdye, profitant de ce que les hostilités entreprises contre le Madd Mullah paraissaient terminées, obtint la permission de faire avec le lieutenant Vanke, un intrépide chasseur aussi, une expédition de chasse.

Près la frontière abyssine

Accompagnés par quatre serviteurs indigènes, ils s'internèrent dans la région proche de la frontière abyssine, pays privilégié des grandes chasses, car éléphants, panthères, léopards, lions, sans compter des antilopes de toutes sortes, abondent dans ces parages.

MM. Tdye et Vanke avaient choisi pour adversaire le plus redoutable de tous ces animaux : le lion. Ils devaient réussir au-delà de toute espérance dans cette chasse dangereuse ; après trois mois d'absence, ils rapportaient les dépouilles de seize de ces animaux, dont dix avaient été tués par le major Tdye, les autres par le lieutenant Vanke et les serviteurs. Mais, ces trophées, les chasseurs ne les obtinrent pas sans courir parfois de sérieux dangers.

Un matin, les deux chasseurs s'étaient mis à la recherche d'une troupe de franco-

lins, petites antilopes appelés dig-dig par les indigènes, et, dont la chair est excellente. Après avoir tué deux de ces animaux, ils allaient rentrer au camp, lorsque M. Tdye aperçut au loin, une espèce d'antilope aux poils fauves, grosse comme un veau et dont les cornes en spirales atteignent deux mètres de hauteur.

Sus à l'antilope !

Laissant là, son compagnon, et suivi seulement d'un serviteur, le major, désireux de tuer une de ces antilopes assez rares, se lança dans la plaine à leur poursuite. Après de nombreux détours, et, arrivé à bonne portée sans avoir été dépisté, le major eut la chance de voir tomber un de ces animaux sous ses coups, pendant que les autres s'enfuyaient.

Après avoir rechargé son fusil, le chasseur s'approchait de l'endroit où était tombé sa proie, lorsque tout à coup, il vit que trois lions qui jusqu'alors étaient restés dissimulés dans les hautes herbes, se trouvaient sur son chemin. Une lionne ouvrait la marche, puis un lion et ensuite une autre lionne.

Profitant de ce que les fauves, également surpris eux-mêmes, semblaient hésiter à attaquer, le major Tdye, comprenant que là était son salut, n'hésita pas. S'affirmant sur les jambes, il visa successivement le lion et la lionne les plus proches, et il eut l'extrême satisfaction de voir, après les deux détonations de son fusil « express » les deux félin s'écrouler sur place en rugissant ; leur agonie fut courte. Mais le danger était devenu plus pressant. Il restait en présence d'une lionne, la carabine déchargée.

Sans perdre son sang-froid, le major avança de quelques pas, en poussant de grands cris, essayant en même temps de glisser deux cartouches explosibles dans son arme, pendant que la dernière lionne, rampant silencieusement dans les herbes, s'approchait sournoisement.

Après quelques instants d'une angoisse terrible pendant lesquels il sentit une sueur froide lui couler du front, le major parvint à recharger son fusil, puis, il n'y avait plus une seconde à perdre, à en décharger les deux coups sur la lionne à l'instant précis où, parvenue à quatre pas de lui, il pouvait

qu'il fut égaré, il ne répondit pas à ses appels.

Vers les cinq heures, Vanke n'étant pas encore rentré, on se mit à sa recherche. Deux heures après, on finit par le découvrir dans une habitation indigène, couché sur une peau de bœuf, non loin d'un brasier auquel on avait attaché en laisse deux chats et un léopard.

Le lion et les brebis

Le lieutenant avait été trouvé étendu sur le sol, terrassé par un coup de chaleur, mal si fréquent chez les Européens exposés aux



Le lion secoua sa crinière sans abandonner sa proie (p. 80)

respirer le souffle empoisonné du fauve et au moment où il se ramassait pour bondir.

Pendant ce temps, l'indigène qui l'accompagnait en tenant en laisse son cheval, s'était prudemment enfui à quelque distance, attendant en tremblant l'issue de ce combat disproportionné. On juge de la réception faite au camp à l'heureux chasseur.

Appels désespérés

Un autre jour, rentré au camp, il s'aperçut de l'absence de son compagnon. Son inquiétude fut grande, mais augmenta encore lorsque, s'étant porté sur un monticule, il eut tiré sans succès quelques coups de fusil pour indiquer au lieutenant Vanke la direction à prendre. Soit qu'il fut trop loin, soit

rayons d'un soleil ardent ; il n'avait pu marcher, et, renonçant à retrouver la direction du camp, il s'était couché, jusqu'au moment où il avait été trouvé par un cavalier indigène.

Il était trop tard pour rentrer au camp : aussi s'arrangea-t-on pour passer la nuit dans la case. Au dehors, un troupeau de brebis était enfermé dans une enceinte formée d'une palissade de roseaux et bambous. Très fatigués, les chasseurs dormaient, lorsqu'ils furent réveillés par leur hôte et par un vacarme qui se faisait dans la cour. Le major sortit avec son fusil.

Un lion, franchissant la clôture, était venu prendre deux moutons au milieu de la cour, mais surpris et voulant emporter

les deux moutons à la fois, il dut s'y prendre à plusieurs reprises pour sauter la palissade ; le major lui tira alors une première balle qui, mal dirigée dans l'ombre, n'eut pour résultat que de faire secouer la crinière du lion sans qu'il abandonnât sa proie.

Une deuxième balle lui trisa une patte de derrière. Cette fois, il se tapit en rugissant terriblement dans un coin de la cour. Là, visant à son aise, le major l'acheva d'une balle au cœur.

Paul WALLE.

La mort du roi d'Angleterre

Avènement de Georges V

Le roi Edouard VII est mort le 6 mai 1910 d'une congestion pulmonaire. Il avait atteint sa 69^e année.

Le roi d'Angleterre qui vient de mourir avait reçu à sa naissance, le 9 novembre 1841, les noms d'Albert-Edouard, et fut créé, le 4 décembre de la même année, prince de Galles et comte de Chester. De son père, il héritait le titre de duc de Saxe, et de sa mère, ceux du duc de Cornouailles, duc de Rothesay, comte de Carrick, baron de Renfrew, lord des Iles et grand intendant d'Ecosse. Il devint dans la suite feld-maréchal de l'armée anglaise.

Marié à la princesse Alexandra de Danemark, il a eu deux fils : le duc de Clarence, mort en 1894, et le duc d'York, aujourd'hui héritier de la couronne d'Angleterre, et trois filles dont deux sont mariées : l'une au duc de Fife et l'autre au prince Charles de Danemark.

Edouard VII avait succédé à la reine Victoria en janvier 1901. Sa vie qui, jusque-là, avait laissé à désirer sous divers rapports, devint dès lors réglée comme celle d'un homme d'affaires de la Cité. Toute la matinée était consacrée jusqu'à dix heures et demie à la correspondance privée ; puis, venaient les réceptions officielles. A deux heures et demie avait lieu le « lunch » et l'après midi était consacré aux visites officielles, aux revues.

Il était extrêmement populaire. Les Anglais lui savaient gré d'être très « constitu-

tionnel » dans son attitude vis à-vis des partis. Il adorait la politique et n'aimait que cela. Ce n'était à aucun degré un artiste. Il supportait quelquefois la musique, parce que la reine en avait la passion. Il ne s'intéressait nullement aux tableaux, aux antiquités, laissant voisiner dans ses palais avec une parfaite indifférence des choses très belles et d'autres plus que médiocres.

Jamais, il ne s'est alarmé du caractère démocratique des institutions françaises. La seule chose qu'il ne comprit pas, c'étaient les luttes religieuses. Sa tolérance était absolue et souvent au temps des grandes querelles civiles en France, on l'entendit s'écrier : « Mais pourquoi cela ? Et où cela vous mènera-t-il ? »

Il avait personnellement voulu le rapprochement anglo français et le rapprochement anglo-russe. Chez lui cette idée datait de loin. Il était au fond libéral plus que conservateur. Mais, comme roi, il n'était que constitutionnel. A son dernier passage à Paris, il ne cachait pas son inquiétude. Il sentait que l'heure approchait où les deux partis anglais allaient recourir à son arbitrage, et il estimait que ce n'était pas constitutionnel. La mort lui a épargné de prendre une décision qui lui coûtait

Au contraire, à l'extérieur, il prenait des initiatives que ses ministres approuvaient ensuite. Lors du voyage à Paris de 1903, il y avait au sein du gouvernement une

vive opposition. Le roi n'écouta rien. Il alla droit devant lui malgré les obstacles, et fit le voyage, car il adorait la France.

Autre exemple : la paix avec le Transvaal au lendemain de son avènement. Il résumait d'un mot son état d'esprit en disant : — Les Boers sont des *gentlemen*. Nous devons les traiter en *gentlemen*. C'est lui aussi qui, à la fin de l'année dernière, avait décidé dans le même esprit le voyage de son fils dans l'Afrique du sud.

« Avec l'Allemagne entre autres, il a toujours voulu de bons rapports. Quand en février 1909 M. Pichon a conclu l'accord franco-allemand relatif au Maroc, le roi a dit : « — C'est de l'excellente politique. C'est la sagesse même. Il faut que nous soyons bien, très bien ensemble, mais non pas contre un tiers, quel qu'il soit.

* * *

Les anecdotes que l'on raconte sur l'enfance du roi défunt sont du même genre que celles rapportées de la reine Victoria enfant : elles révèlent la même nature vive et fière, le même jugement d'une rare précocité. Dans l'éducation qu'il voulut pour son fils, le prince Albert élimina avec soin l'art et la philosophie et cette formation réaliste accroît encore les ressemblances entre le futur Edouard VII et sa mère. Aux universités d'Edimbourg, d'Oxford et de Cambridge, il étudie un programme spécial où seules figurent l'histoire politique, les langues vivantes et les sciences appliquées. Les romans sont interdits, la littérature est proscrite. Aussi, de tout temps, Edouard VII fut-il un homme pratique, vivant avec son siècle et les hommes de son siècle. Ses préoccupations devaient toujours tendre

vers la connaissance intime, directe, profonde, des maîtres de l'actualité. Il aimait le contact de la vie qui lui apprit plus que les livres et les méditations de cabinet à diriger les hommes. Les voyages devaient compléter son genre d'éducation ; il fut dès sa prime jeunesse, un grand voyageur et développa par là sa grande vitalité. Un de ses compagnons de route en Italie, le prince Massimo, écrivait : « Il était la vie de notre groupe, bien qu'il en fut le plus jeune. Il jouissait de chaque instant qui passait. »

En 1855, raconte Marcel France, il vint à Paris pour l'Exposition universelle et fut l'enfant gâté de la cour des Tuileries. Son costume écossais fit fureur. Il ne voulait plus rentrer à Londres et fut même appelé à l'impératrice Eugénie pour qu'elle obtint de ses parents une prolongation de séjour.

D'ailleurs, depuis, il aimait toujours Paris comme un centre de vie et de gaieté et il adorait la France, sans distinction de partis, avec d'anciennes sympathies pour la famille impériale, une vive amitié pour le duc d'Aumale, un complet libéralisme à tous égards.

Au lendemain de son mariage et de la naissance de son premier enfant, Edouard, prince de Galles, écarté des affaires par sa mère, qui n'entend point l'y associer, développe la situation mondaine personnelle qu'il devait rendre par la suite prépondérante. Il devait mériter ce jugement de Gladstone : « Les circonstances lui ont imposé un devoir écrasant de souverain et il y a fait face avec honneur et dévouement. Il a eu son influence sur la société et plus d'une institution doit d'avoir vécu à l'intérêt que lui a porté le premier gentilhomme



† Edouard VII, ex-roi d'Angleterre

d'Angleterre. » Le « royal patron des sports », telle était l'expression que les Anglais aimaient à appliquer à leur roi. C'est surtout au sport hippique qu'il donna ses encouragements. Edouard VII sur le turf restera une des visions les plus populaires d'outre-Manche. Sportsman et modèle d'élegance, c'est lui qui lança, par une amusante inadvertance, la mode du pantalon retroussé. Il venait un jour de visiter son écurie de Newmarket, et pour ne pas se salir avait enlevé son pantalon. Il se rendit [sur le champ de courses oubliant de le rabaisser. On remarqua ce détail de la toilette du prince et de suite on l'imita. La mode était lancée.

Dans ses derniers voyages à Paris on admirait encore l'extraordinaire distinction du robuste vieillard, en veston noir, le cigare à la bouche, la fleur à la boutonnière, l'œil vif et le visage souriant, circulant sur le boulevard [comme chez lui.

A son dernier passage à Paris, comme on lui demandait ses impressions sur *Chantecleer*, il eut encore le sourire boulevardier : « Il faisait éhaud répondit-il, terriblement chaud à la Porte-Saint-Martin, je suis parti au troisième acte ! » C'est d'ailleurs au sortir de *Chantecleer* que le roi prit froid et qu'il fut atteint d'une pneumonie qui amena sa mort.

* * *

On peut dire du règne d'Edouard VII, qu'il fut heureux. La seule ombre au tableau, a été la guerre avec le Transvaal, terminée comme on le sait, sans gloire pour

l'Angleterre, par l'écrasement d'un petit peuple de braves.

Les funérailles d'Edouard VII qui eurent lieu le 20 mai, ont revêtu un caractère grandiose inusité. Jamais on avait vu autant de monarques et de princes suivre un convoi funèbre. Une foule immense, recueillie et émue, s'échelonnait le long des rues par où devait passer le cortège funèbre se rendant de Westminster à Windsor. C'est dans ce dernier palais que furent déposés les restes du regretté roi défunt.

Georges V

Le prince [de Galles, qui a succédé à son père sur le trône d'Angleterre, prend le nom de Georges V. Il a 42 ans. De taille moyenne, blond, les yeux bleus, le prince ressemble de façon frappante au Tzar dont il est le cousin, sa mère étant la sœur de l'impératrice douairière de Russie.

Nous rappelons plus haut la mort survenue, il y a seize ans, du duc de

Georges V, roi d'Angleterre

Clarence. A cette époque, le prince n'avait pas reçu de la reine Victoria le titre de duc d'York, dont il ne fut investi qu'au lendemain de la mort de son frère.

Le duc de Clarence était fiancé à la princesse May, fille du duc et de la duchesse de Teck, cousins de la reine Victoria. Le duc d'York épousa la fiancée de son frère.

Le nouveau roi est un marin. Il était sur le point d'être élevé à un haut commandement dans la flotte britannique lorsque la mort de son frère l'a rapproché du trône. L'usage veut, en Angleterre, que le fils ainé du souverain prenne du service dans l'armée et que le cadet soit destiné à la ma-

rine. C'est ainsi que le prince Georges était feld-maréchal de l'armée anglaise et le duc d'Edimbourg amiral de la flotte britannique.

On ne sait rien de particulier du nouveau roi, sinon qu'il est sympathique et d'une nature très ouverte, bien qu'en apparence timide. Il n'a pas cette bonne humeur, cette vivacité d'esprit qui distinguaient son père.

Il fut notre hôte en Suisse, en 1882 avec son frère. Après un court séjour en Angleterre, il se rendit à Lausanne pour y apprendre le français, et y demeura jusqu'au mois de mai 1883.

On a parlé de la simplicité, de l'effacement même du roi, lorsqu'il était prince de Galles. On a rappelé qu'il semblait partager ses préoccupations entre une collection de timbres unique au monde et les œuvres charitables. Ce n'est là qu'une partie de son caractère. Certes il partage avec la nouvelle reine un très grand intérêt pour les œuvres charitables et principalement les hôpitaux. Les pauvres et les malades ne tarissent pas d'éloges. Quiconque cherche à soulager la misère humaine était sûr de trouver chez lui un accueil bienveillant. Mais déjà depuis plusieurs années, Edouard VII n'imitant pas en cela l'exemple de sa mère, dont il avait lui-même souffert, avait associé son fils aux affaires de l'Etat et l'avait préparé à la tâche considérable qui commence pour lui aujourd'hui.

Le roi Georges V a cinq fils : le prince Edouard, né à White Lodge, le 23 juin 1894 (actuellement au collège de la marine à Osborne et désormais héritier de la couronne) ; le prince Albert, né à Sandringham, le 14 décembre 1895 ; le prince Henri, né à Sandringham, le 31 mars 1900 ; le prince Georges, né à Sandringham, le 20 décembre 1902, et le prince Jean, né à Sandringham, le 12 juillet 1905. Il n'a qu'une fille, la princesse Victoria-Alexandra âgée de treize ans.

Le 9 mai a eu lieu la proclamation solennelle de Georges V au palais de Saint James, et le 11 mai, la prestation du serment par le Parlement.

La proclamation royale

La cérémonie de la proclamation royale, en conseil privé, a été imposante.

Le roi Georges a quitté Malborough House, en voiture, sans escorte, acclamé cette fois par des milliers de curieux. Il est entré dans la salle du conseil où une brillante assemblée l'attendait. Après la cérémonie d'usage, le roi a signé sa proclamation et prononcé un discours dans lequel il a déclaré d'une voix émue qu'il ne lui était possible que de dire quelques mots, tant était grande son émotion dans les circonstances actuelles. Le roi a rappelé les paroles de son père montant sur le trône et disant que tant qu'il garderait un souffle de vie, il s'efforcerait de développer les meilleurs intérêts du peuple. Le roi Georges a ajouté que son père défunt avait employé toutes ses forces à accomplir sa promesse. Le roi Georges fera tout son possible pour suivre l'exemple de son père dans ce sens. Il a ajouté que la perte qu'il éprouvait était plus que la perte d'un père, car il a perdu à la fois un roi, un père et un ami. Le roi Georges a rappelé avec une émotion profonde la sympathie qui lui a été témoignée ainsi qu'à toute la famille royale de toutes parties de l'empire. Il a conclu en déclarant que son plus grand soin serait de maintenir pleinement la constitution.

Le caractère sérieux du roi Georges et la vaste connaissance qu'il possède des affaires de l'Empire donnent grand lieu d'espérer que le vaisseau de l'Etat anglais sera conduit sagement et fermement à travers tous les dangers. L'Angleterre a perdu un grand roi constitutionnel ; il laisse un successeur auquel elle peut se fier en toute sécurité.



POUDRE LAXATIVE ROCHER

Le plus agréable et le plus efficace des Laxatifs

Toutes Pharmacies. Le Flacon de 20 doses : 2 fr. 50.

L.-J. GUINET, Pharmacien, 1, Rue Saulnier, Paris.

Dépurative
Antibilieuse

Guérison certaine de la

CONSTIPATION

BANQUE CANTONALE DE BERNE

Succursale de Porrentruy

siège central à Berne.

Succursales : St-Imier, Bienne, Berthoud, Thoune,

Langenthal, Interlaken, Moutier

Agences : Delémont, Tramelan.

Traite toutes les Opérations de Banque

TELLES QUE :

Acceptations de Dépôts d'Argent

En compte-Courant (sans commission).

Sur carnets d'épargne : Jusqu'à fr. 10.000, 3 1/2 o/o. Contre bons de caisse : 4 o/o

Ouverture de Comptes-Courants créditeurs et débiteurs

Escompte et encaissement de lettres de change sur la Suisse et l'Etranger

Prêts hypothécaires et sur cédules

Crédits de bâtisse

Achat de rôles de monte

Emission de Chèques et Lettres de crédit sur tous les pays



Traites sur l'Amérique



H 417 A

VENTE DE MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT

— Achats et vente de billets de banque et monnaies —

Garde de titres. Encaissement de Coupons. Vérification des Tirages

Avances sur titres courants

Exécution d'ordres de Bourse, aux bourses suisses et étrangères

Renseignements pour placement de fonds et renseignements commerciaux

Tous les engagements de la Banque sont garantis par l'Etat de Berne

ASSURANCE POPULAIRE

de la

H515A

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine
A ZURICH

Les primes sont payées trimestriellement par bulletin de versement ou au moyen de timbres-poste. La prime hebdomadaire s'élève suivant l'âge d'entrée, la durée de l'assurance et le montant du capital assuré de frs. — 20 à frs. 3 et plus. — Assurances jusqu'à frs. 2000.—.



26,159 assurés.

Tous les excédents sont restitués aux assurés.

La participation aux excédents commence dès que huit primes trimestrielles ont été payées et s'élève à 35 % (en chiffres ronds) de la prime.

Assurances en cours à fin 1909

frs. 26,966,915.—

Fonds total appartenant aux assurés à fin 1909

» 5,824,075.76

Depuis sa création (août 1894) jusqu'à fin 1909,

l'Assurance Populaire a payé :

en capitaux assurés pour décès	frs.	918,176.90
en liquidation d'assurances échues	»	246,429.—
et restitué en excédents aux assurés	»	1,287,312.80

Banque Populaire Suisse

Bâle, Berne, Fribourg, St-Gall, Genève, St-Imier, Lausanne, Montreux, Porrentruy, Saignelégier, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthur, Zürich I & III.

Agences :

Altstetten, Delémont, Tavannes, Thalwil.

Année	Sociétaires	Capital social	Virement	Réserves
1869	177	7730	204,200	310
1879	2113	1,327,310	322,668,610	40,550
1889	5297	4,386,500	1,234,402,090	228,300
1899	18,958	17,493,390	3,555,715,600	2,202,990
1909	48,133	46,528,300	8,970,314,700	8,869,920

Réception de dépôts en comptes-courants, contre obligations et sur carnets d'épargne. Avances sous forme de crédits en comptes-courants et prêts contre garantie de titres, hypothèque ou cautionnement. Escompte de billets, titres remboursables et coupons. Emission de chèques et lettres de crédit sur l'étranger. Achat et vente de bons titres de placement, devises et monnaies étrangères. Exécution d'ordres de bourse. Garde et gérance de fonds publics. Location de casiers avec fermeture particulière du locataire.

Règlements à disposition.

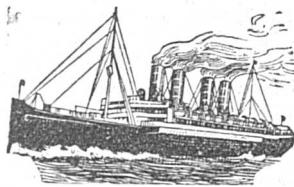
Discretion absolue.

Pour tous renseignements s'adresser aux

H3628Y 275A

Directions.

Voyages sur Mer EMIGRATION



New-York

Canada, Brésil, La Plata, Algérie, Egypte, Levant, Indes, Chine, Japon, Australie,

Voyages de la Méditerranée
Agence générale du Norddeutscher Lloyd

H. MEISS & Cie, ZURICH

40, Bahnhofstrasse

Neuchâtel, A. Lambert, Camionnage officiel. Berne : Kehrli & Oeler, 3 Gurten-gasse. Biel : Fr. v. Bergen, 20 Bahnhof-strasse.

LA NERVOSE

Tous droits réservés.

Par M. le Dr Ph.-Joseph KAIN

Reproduction interdite.

La lutte pour l'existence offre actuellement, de si grandes exigences que le système nerveux est souvent irrité et épuisé. Il résulte comme particularité de la lutte moderne un accroissement du champ matériel et spirituel et un appauvrissement de la force nerveuse.

La neurasthénie ou faiblesse des nerfs provient le plus souvent de la pauvreté du sang, du surmenage intellectuel ou corporel, des chagrin prolongés, des soucis, de l'humeur morose, du genre de vie défectueux, — erreurs de jeunesse, mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, excès de jouissances sensuelles, abus de fumer, surtout la cigarette, alcoolisme, etc.).

Elle se manifeste par une légère excitation et une violence fugitive à laquelle succèdent une grande faiblesse, des douleurs passagères de différentes sortes et à différentes places : sentiments d'angoisse, frayeurs et battements de cœur fréquents, douleurs dans la poitrine, violents maux de tête, troubles digestifs, insomnies, mauvaise humeur, disposition aux évanouissements, vertiges. La faiblesse nerveuse est souvent accompagnée de pauvreté de sang, anémie, amaigrissement, flaccidité de la chair et sensation de lassitude extrême.

Par suite de leurs violentes souffrances, les malades atteints de névralgie aiguë sont fatigués de la vie; ils perdent l'entrain au travail et deviennent mélancoliques et misanthropes. Il n'est point rare que de telles personnes, devenues mélancoliques, soient poussées au suicide.

Personne n'est exempt des revers de fortune, de l'énerverement de la profession, des chagrin et des soucis de la vie quotidienne; mais on peut arriver à ce que ces imperfections de l'existence humaine atteignent un système nerveux bien préparé et fortifié.

Les personnes souffrant des nerfs doivent, pour guérir, vivre normalement, prendre peu ou point de boissons alcooliques, fuir les excitations et avoir soin de manger des fruits (chaque soir quelques pommes, p. ex.) pour régulariser les fonctions intestinales. Elles éviteront soigneusement les aliments gras, salés, acides et épicés, ainsi que les mets farineux, qui causent des flatuosités, les liqueurs, le café et le thé. — La bière et le vin légers sont permis.

On recommande tout spécialement les aliments légers, doux et rafraîchissants, en même temps que d'un goût agréable, tels que du bon lait, du beurre, des œufs, de la viande succulente et tendre en petites quantités, des poissons frais, de la volaille, du riz, des légumes verts et du fruit cru. Manger lentement et bien mâcher sont les premières et les plus importantes conditions d'une bonne digestion et par conséquent, d'une bonne nutrition.

Immédiatement après les repas, on doit s'absenter de tout effort intellectuel et corporel. Une

sieste ne fera pas de mal, à condition toutefois qu'elle ne dure pas plus d'une demi-heure. Enfin la lumière, la chaleur, des lavages froids de tout le corps, suivis de frictions, des promenades paisibles, et de profondes et fortes aspirations dans l'air pur et ensoleillé de la forêt, sont des moyens auxiliaires excellents pour fortifier les nerfs.

Mais l'organisme a besoin — aussi bien dans les cas d'anémie que de neurasthénie — d'un remède qui éloigne les causes de la maladie et coupe le mal à sa racine, en agissant directement sur le sang et les nerfs. Il doit enrichir le sang, fortifier l'état général, faire disparaître l'irritation des nerfs et rétablir l'état normal.

Ce remède est le Nervosan.

Il consiste essentiellement en méthémoglobin et oxyhémoglobin dont l'albumine est intimement fixée à l'hématine et ainsi résorbée par l'organisme. Le Nervosan renferme également des extraits de plantes toniques propres à fortifier le système nerveux. Le Nervosan contient du fer et du phosphore combinés moléculairement à l'albumine. Le phosphore est retiré de la lecithine et de la nucoprotéine du sang ; l'albumine et le fer proviennent de l'hémoglobine.

L'élément principal le plus actif du Nervosan fut d'abord essayé par le spécialiste universellement célèbre pour les maladies nerveuses, M. le Prof. Dr von Krafft-Ebing, à la clinique de l'Université de Vienne, et il trouva ensuite de nombreuses applications au Sanatorium de Maria-grün, près Gratz, un établissement modèle pour les maladies nerveuses, qu'il avait fondé lui-même. Les résultats de cet essai furent très favorables et eurent pour effet l'introduction de cette préparation dans de nombreuses cliniques.

Le Nervosan est bien supérieur à tous les produits chimiques que l'on emploie pour les affections nerveuses et sera très apprécié par tous ceux qui en feront usage. A la plus extrême excitation succédera un calme bienfaisant.

Ce produit employé comme régénérateur du sang et du cerveau, de la moëlle épinière et de la substance grise, a jusqu'ici obtenu un franc succès; l'éloignement des manifestations nerveuses et l'amélioration de l'état mental ont toujours été remarquables. Partout où l'organisme a besoin de fortifiants, comme dans les cas de pauvreté du sang, d'anémie, de faiblesse générale, de névralgie, de neurasthénie et d'épuisement précoce, le Nervosan rend les plus grands services.

H.289A.

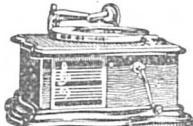
Le Nervosan est agréable à prendre; il se conserve indéfiniment et il est absolument inoffensif. Il stimule l'appétit, enrichit le sang, fortifie les muscles et les nerfs, donne de la vigueur et de l'énergie et apporte en peu de temps un bien-être inespéré. Prix 3 fr. 50 et 5 fr.

Dépôts : à Neuchâtel, Pharmacie A. Bourgeois; à Porrentruy, Pharmacie Gigon, et dans toutes les grandes pharmacies de la Suisse.

Avertissement ! Refusez les imitations ou les produits offerts en remplacement et exigez expressément le « Nervosan ».

Instruments de musique

en tous genres et de première qualité.
Facilités de paiement.



Les vrais Gramophones
à pavillon visible ou invisibles:
Fr. 78.—, 100.—,
140.—.

Demandez le catalogue des vrais Gramophones ainsi que des Disques.

Boîtes à musique,
garanties suisses, à disques
interchangeables. Bel assortiment de petites et grandes
pièces.

H 332 A



Echange en tous cas de
non satisfaction.

HUG & Co Zurich. Bâle. Neuchâtel.
Lucerne. St-Gall. Winterthour.

N. B. Brochure à toutes commandes concernant instructions avicoles.

Etablissement Avicole Moderne

la plus ancienne maison en Suisse

Spécialité des meilleures races pondeuses
sujets sélectionnés de *pures races italiennes*,
les meilleures pondeuses du monde.

Pondeuses d'un rapport incomparable à
toutes autres races et aux prix de toutes les
bourses.

Du 1er mai au 30 octobre.

Poulettes de 4 mois à 21 frs. la douzaine
et 11 frs. les 6 contre remboursement.

*Du 17 février au 1er mai, les Dindes e
Pondeuses.*

*Dindes à couver à frs. 10.— pièce et pou-
les pondeuses à frs. 3.50 pièce*

Maison de confiance.

**P. Fossati, aviculteur,
Lausanne.**

H33651L 429A

MANUFACTURE de DRAPS et MILAINES Filature de laine

Henri BERGER-BESSON -- Eclépens

Médaille d'or. — Maison fondée en 1838

Spécialités de **draps et mi-draps nouveautés**, unis et façonnés, en premier choix. **Cheviots en tous genres. Milaines** fortes pour le travail. Draps, cheviots et milaines pour robes d'hiver. Grand choix de **fines laines du pays** pour bas. **Molletons vaudois** tricotés à la main, gilets de chasse solides, en laine du pays.

H 116 A

FABRICATION de DRAPS et MILAINES à FAÇON

Cet établissement, des mieux aménagés et possédant les machines et les appareils les plus perfectionnés, permet un travail prompt et soigné, aux prix les plus avantageux.

Envoi d'échantillons et renseignements sur demande

Livres de prières français

publiés par les Etablissements BENZIGER & Co., S. A. à EINSIEDELN, (Suisse)

Typographes du St-Siège apostolique

Enfants, louez le Seigneur. Recueil d'instructions et de prières à l'usage des enfants chrétiens qui se préparent à la première Confession par J. Ming, curé et inspecteur des écoles.

No 3007. 256 pages, format III, avec chromolith.

En différentes reliures depuis Fr. —40.

L'Enfant du Bon Dieu. Livre de prières pour les chers petits par J. Wipfl, traduit de l'allemand par l'abbé Gobat.

No 3068. 200 pages, format Ia, 1 chromo et plusieurs images hors texte.

En différentes reliures depuis Fr. —35.

Ce petit livre remplit parfaitement son but d'inspirer à l'enfant des pensées pieuses et d'en faire réellement un „Enfant du Bon Dieu“. Dans un langage pur et simple il parle à son cœur et lui apprend peu à peu toutes les prières quotidiennes. Ce livre aide incontestablement les parents et les maîtres dans l'éducation religieuse de l'âme que Dieu leur a confiée.

L'Ange conducteur dans la dévotion chrétienne par un ecclésiastique du diocèse de Besançon, approuvé par Mgr l'évêque de Bâle.

No 3001. 1^{re} édition : caractères moyens, 448 pages, format VII, avec frontispice en chromo et une gravure taille-douce.

En différentes reliures depuis Fr. 1.10.

No 3002. 2^{me} édition : gros caractères, 528 pages, format X, avec trois images.

En différentes reliures depuis Fr. 1.15.

Ce livre contient, outre les prières communes du matin, du soir, de la Messe, de la Communion, etc., des méditations sur les fins dernières, des exercices de dévotion suffisamment développés, à Notre-Sieur, à la Sainte Vierge et aux saints, des prières pour les malades, pour les Trépassés, et enfin les stations du Chemin de la Croix, avec de superbes vignettes.

Bijou de l'âme pieuse ou petit recueil de prières à l'usage de tous les fidèles. Avec approbation épiscopale.

No 3063. 192 pages, format II, avec filet rouge et une gravure taille-douce.

En différentes reliures depuis Fr. —95.

Ce livre contient les prières et les offices liturgiques les plus usités. On a cru répondre à la piété des fidèles, en ajoutant des prières pour toutes les nécessités de la vie; enfin divers exercices indulgenciés, parmi lesquels le Chemin de la Croix si fécond en grâces.

Le Chemin de la Croix de notre Seigneur Jésus-Christ, avec gravures par M. P. Deschwanden.

No 3034, 96 pages, format X.

En différentes reliures depuis Fr. 1.50.

La jeune fille chrétienne. Manuel d'Instruction et de piété par M. l'abbé Currat, Chancelier de l'Evêché de Lausanne et Genève, et le R. P. Célestin Muff, Bénédictin de l'abbaye d'Einsiedeln. 1 vol. in 18°.

No 3078. 1032 pages, format VII, avec filet rouge. impression polychromo, papier très fin, un frontispice et deux images hors texte en taille-douce, et un grand nombre de vignettes et d'entêtes artistiques.

En différentes reliures depuis Fr. 3.50

Encore un de ces volumes qui sont tout à la fois un bon livre et une œuvre littéraire ! « Vous connaissez la jeunesse, écrivait Saint Jérôme, rien ne l'affermi tant que de sentir ceux qui sont au-dessus d'elle lui porter de l'intérêt. »

Tel est bien le but que se sont proposés les auteurs du gracieux manuel que nous avons sous les yeux : affermir la jeune fille dans la voie du bien. Il est aisément de s'en convaincre par toutes les expressions de la tendresse émue, craintive du prêtre pour les jeunes âmes, si facile à s'prendre d'idéal, si riches d'affections, de nobles aspirations, mais portant, comme dit Saint Paul, leur trésor dans des vases fragiles.

La Mère chrétienne par S. G. Mgr Augustin Egger, évêque de St. Gall. Manuel d'éducation et de piété, traduit de l'allemand par M. l'Abbé L. Currat, chancelier de l'evêché de Lausanne et Genève, avec une lettre de recommandation de S. G. Mgr l'Evêque du même Diocèse.

No 3073. 800 pages, format VII, 2 illustrations en gravure taille-douce.

En différentes reliures depuis Fr. 2.50.

C'est un charmant opuscule que suffisent à recommander le nom de l'auteur et celui du traducteur. Celui-ci, en effet, nous est une garantie de la correction de la forme ; avec celui-là, nous savons d'avance ce qu'il en est de la solidité et de l'exactitude de la doctrine.

Le Père Chrétien dans le monde moderne par S. G. Mgr Augustin Egger, Evêque de St. Gall. Manuel d'éducation et de piété, traduit de l'allemand par M. l'Abbé Currat, chancelier de l'Evêché de Lausanne et Genève, avec une lettre de recommandation de S. G. Mgr Jules-Maurice Abbet, Evêque de Sion.

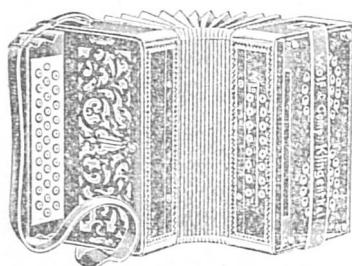
No 3075. 560 pages format du livre VII, 2 gravures sur acier, nombreuses vignettes, impression en deux couleurs. H227A

En différentes reliures depuis Fr. 2.30.

La Liberté, Fribourg. -- Nous n'avons pas à faire l'éloge de cet ouvrage ; ce serait trop présomptueux, sachant qu'il a été écrit par Mgr Egger, Evêque de Saint-Gall. Nous ne louerons pas non plus la traduction ; il suffit d'en dire qu'elle a été faite par M. le Chancelier Currat avec le soin, la fidélité et l'élegance qu'on pouvait attendre de lui.

En vente dans toutes les librairies

Centre de la fabrication d'accordéons
avec plus de 7000 ouvriers
Propre service postal dans la fabrique



La Maison Wolf et Cie, fabrique d'accordéons
Klingenthal (Saxe) No 426

Grand choix de Bandonions, Harmonicas à bouche, Ocarinas, Violons, Guitares, Mandolines, Cithares, Instruments à vent, Grammophones et autres instruments de musique. Grand catalogue gratis. H 346 A

Gros - Maison fondée en 1870 - Détail
Graines Potagères et de Fleurs

Graines Fourragères

Graminées p^r Gazons et Prairies

Ferdinand Hoch
Neuchâtel

Prix courants gratis sur demande.
H 4086 N 339 A

Garantie : Reprise de la marchandise
se. Remboursement de l'argent. Non-
breuses approbations légales. En-
tasse et méthode pour apprendre
soi-même gratis.

MERVEILLEUSE DECOUVERTE



M. l'Abbé HODIEUX.

M. l'Abbé HODIEUX, Curé de Balan (Ain) a trouvé un remède infalible : **Liqueur de Balan N° 1 et 2** pour guérir : *la Goutte, les Rhumatismes, Maladies des Bronches et des Voies respiratoires, Maladies de l'Estomac, Constipation, Hémorroides, Varices, Maladies de la Peau.*

Le traitement complet
2 flacons franco : **9 francs.**

NOTICE FRANCO.

Directeur : **LIQUEUR de BALAN,**
7, Rue Fromagerie, Lyon.

b3697x 439a

Nouvelle lampe électrique de poche

garantie et incomparable comme force de lumière 4-6 volts.
Prix : **2 fr.** — Avec contact continu : **3 fr.** — Batterie de rechange : **fr. 0,60.** H 370 A
Catalogue gratis.



L. ISCHY, fab. Payerne.

Ne Bois Plus,

car c'est la ruine de notre ménage

Il est possible de supprimer pour toujours la passion pour les boissons enivrentes.

Les esclaves de l'ivrognerie peuvent être libérés maintenant, même contrairement à leur volonté.

On a inventé une poudre inoffensive contre l'ivrognerie, la POUDRE ZENTHO ; elle est facile à prendre, est appropriée à tout sexe et à tout âge et peut être donnée avec des aliments ou dans des boissons, même à l'insu du buveur.

ECHANTILLON Ceux qui comptent un buveur GRATUIT dans leur famille ou parmi leurs connaissances ne devraient pas hésiter à demander un échantillon gratuit de la Poudre Zenento que nous envoyons par lettre. Ecrivez aujourd'hui à : **POUDRE ZENTHO CO., 76, Wardour St., Londres, Angleterre 446**



Molletières des Alpins

Ancien chasseur Alpin Français, je recommande cet article.

Molletières bleu marine, longueur 3 mètres, la paire 3.40

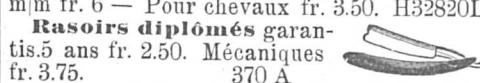
Molletières, bleu qualité extra, longueur 3 mètres, la paire 3.90
Envoi contre remboursement.

**René Boch, Bazar Parisien,
St. Gingolph (Valais).**
H 31273 L 148 A



Tondeuses pour coiffeurs

coupe garant. 3 m/m fr. 5.—.
3 et 7 m/m fr. 5.50. 3, 7 et 10
m/m fr. 6 — Pour chevaux fr. 3.50. H32820L



Rasoirs diplômés garan-
tis. 5 ans fr. 2.50. Mécaniques
fr. 3.75. 370 A

Catalogue gratis L. Ischy, fab. Payerne



Marque déposée.

THÉ BURMANN

Préparé
par
J. Burmann
pharmacien

Le Locle
Suisse.

De tous les Thés dépourvus connus, le **Thé Burmann** purgatif, rafraîchissant, antiglaieux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acrétes du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.

La faveur, dont il jouit, a fait naître une foule d'imitations, exigez donc dans chaque pharmacie le véritable **THÉ BURMANN**
à 1 franc la boîte
n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives

H 368 A

Les Voyageurs
pour
l'Amérique du Nord & du Sud
trouvent à l'Agence Générale Suisse

Kaiser et Cie, à Bâle

(anciennt. Louis Kaiser) Elisabethenstr. 58
les conditions les meilleures et les plus fa-
vorables de transport. H 265 A

Change. Expédition des bagages.

GRANDS MAGASINS S. A.

JELMOLI

ZURICH

CATALOGUE :: ECHANTILLONS

EN TOUT GENRE FRANCO
SUR DEMANDE



Thé purgatif vulnéraire des Alpes
de **Ménil Catalan**, ancien pharmacien
Marque le Serpent "

Ce thé, exclusivement composé des plantes indigènes de nos Alpes suisses, est un excellent dépuratif et le plus agréable des purgatifs, il rafraîchit et purifie les fluides, chasse les glaires, détruit les aigreurs de l'estomac et rétablit le fonct. des règles. C'est un bon vermifuge et un précieux laxatif pour les vieillards. H 2993 X 324 A

60 ans de succès ont justifié sa réputation
Dépôt chez les principaux pharmaciens & droguistes.

A. T. CATALAN,
seul propriétaire à Genève.



L'ingrédient le meilleur
pour nettoyer, récurer et
faire la lessive.

H 333 A

MOUSTACHE ! „HARASIN“



Développe étonnamment la croissance des cheveux et de la barbe.
Absolument réel.

Efficacité médicalement reconnue.

Où il n'existe que de petite poils, apparaît bientôt un duvet exubérant, ce qu'attestent des milliers de lettres

de remerciement. (Marque déposée)
Prix: Force I, fr. 2.50, force II, fr. 4.-, force III, fr. 5.-

Récompenses obtenues Marseille, Médaille d'or
Rome, Grand Prix d'honneur

GARANTIE

En cas d'insuccès, on rend l'argent.
„Harasin“ Spécialité unique, analysée par des personnes compétentes, des chimistes officiels, etc., peut donc être recommandée de préférence à d'autres produits annoncés à grand bruit.

H 338 A

Vente et expédition uniquement par la maison

Ferdinand Kögler, Zurich

M. Th., à E., écrit : "Mon ami ayant employé pendant trois semaines votre „Harasin“, porte déjà une magnifique moustache, et je vous prie de bien vouloir me faire parvenir contre remboursement de fr. 4.— une boîte force II.



Éprouvée des milliers de fois

Garantie :

En cas d'insuccès, on rend l'argent.
Préparé d'après la recette du Prof. Dr. Hirzel sur des bases absolument réelles et scientifiques.

Efficacité frappante Succès surprenant

PRIX: Fr. 2.50 par dose
Envoy contre remboursement uniquement par

Ferdinand Kögler, Zurich.

REPORT CREAM

Un Teint délicat et pur est obtenu rapidement et sûrement par l'emploi du „Report-Cream“ de Kögler

Préparation unique et sans égale qui fait disparaître très facilement la « Peau rude et crevassée, les petits Boutons, l'Eczéma, les Darrés, les Rougeurs, ainsi que toute autre impureté de la peau.

avant après usage



avant usage après usage

Vous êtes dans l'erreur

si vous croyez acheter à meilleur compte à l'étranger

Pour vous en assurer

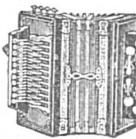
et s'il vous faut un

INSTRUMENT DE MUSIQUE

quelconque, de 1^{re} qualité, à son prix réel, demandez le nouveau catalogue illustré à

FÖTISCH FRÈRES (S. A.)

à Lausanne



Maison de confiance, fondée en 1804.

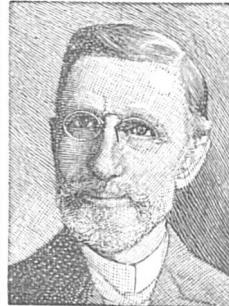
Bien indiquer le genre d'instrument désiré et demander le catalogue ill. N° 34.

Exchange en cas de non convenance. H32387 L 258

Spécialité : Accordéons réputés pour leur sonorité et durabilité. Pas de camelotte.

Livres de Stall

Traduits en 20 langues



Les meilleurs livres de ce genre au monde.

Vendus à près de deux millions d'exemplaires.

Recommandés par l'élite du monde moral et scientifique.

4 Livres pour hommes

Ce que tout jeune garçon devrait savoir
Ce que tout jeune homme devrait savoir
Ce que tout homme marié devrait savoir
Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir

4 Livres pour femmes

Ce que toute fillette devrait savoir
Ce que toute jeune fille devrait savoir
Ce que toute jeune femme devrait savoir
Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir
Chaque volume, se vend séparément 3 fr. 50.

Table des matières gratis sur demande.
Librairie J.-H. Jeheber, Case postale Fusterie,
H.210A. Genève.

En vente dans les librairies et gares,

Je guéris la hernie.

Suppression du Bandage.

Si vous êtes hernieux ou si vous savez quelqu'un atteint de hernie, vous devriez immédiatement vous intéresser à ma Méthode de Guérison. Mon système diffère de tous les autres par



M. P. Camus

le fait qu'il ne se borne pas à maintenir constamment et parfaitement n'importe quelle hernie, avec toute l'aise désirable, mais il produit la création de nouveaux tissus autour de l'ouverture herniaire, reliant ainsi les parties rompues et produisant une guérison complète et permanente. Aucune autre méthode ne produit ce résultat. J'ai prouvé à maintes reprises que je puis guérir la hernie, même après que deux opérations ont échoué. Mr. P. Camus, Val Trémont par Courtomer, Orne, dit : « J'ai le plaisir de vous informer de ma guérison complète. J'avais précédemment essayé deux bandages différents qui me torturaient sans retenir la hernie. Dès que je commençai votre traitement, je me sentis soulagé et pouvais prévoir le résultat final. »

Mr. Le. Theisen, Weller zum Turm, Post Auspelt Luxembourg, m'annonce la guérison d'une hernie scrotale dont il avait souffert pendant 6 ans. Monsieur F. Kinard (Marbrier) Athus, Belgique, qui fut guéri à l'âge de 50 ans, dit :

« Je suis constructeur de monuments funéraires, c'est un travail souvent pénible ; j'aide souvent à placer des monuments et fais de grands efforts sans ressentir la moindre douleur. »



M. F. Kinard.

Mr. F. Thielemans, Tannerie No. 12 Holk, Saventhem, Belgique, qui fut guéri d'une hernie scrotale dont il avait souffert pendant 4 ans, à l'âge de 46 ans ; et Mr. O. Berguerand, Vollèges, Entremont, Valais, Suisse, qui dit :

» Pendant 7 ans, j'ai grandement souffert de ma hernie, les bandages d'acier m'ont causé de vives douleurs. Votre traitement m'a guéri pendant que je travaillais, sans douleur, ni le moindre inconvénient.



Mr. O. Berguerand.

Ne renvoyez pas cette question si importante pour votre santé. Le fait qu'une personne est atteinte de hernie implique un danger constant. Guérissez la vôtre par la Méthode Rice plutôt que de gaspiller vos économies difficilement gagnées, dans des systèmes dont le résultat final sera nul. Je peux vous guérir si vous voulez être guéri. WM. S. RICE, SPÉCIALISTE, G. P. O. Box No. 5 (F 610), 8-9, STONECUTTER STREET, LONDRES E. C. ANGLETERRE. H298A H 2798X.

Gros

Graines de semences
de choix
en tous genres

Détail

Gustave HOCH

rue Neuve 11, LA CHAUX-DE-FONDS

Prix courant sur demande.

 **Maison de confiance fondée en 1811 (cent ans) par le grand père.**

N 8755 C 390 A

En 3 jours

sont parvenues de phthisiques et de personnes atteintes de catarrhe, sans qu'ils y aient été engagés, 15 lettres de remerciements et de reconnaissance au sujet de l'excellente efficacité du remède „Natura“. Celui qui, malgré ces témoignages, doute encore, devra au moins faire un essai et il sera bientôt persuadé.

Le „Natura“ guérit le catarrhe en très peu de temps. Le „Natura“ apporte une guérison assurée de la phthisie au premier degré et, dans des cas de phthisie avancée, où les malades étaient abandonnés des médecins, une guérison complète en est le plus souvent résultée.

Qui doute et tarde

agit contre sa propre santé

Ce remède est en vente en flacon de fr. 3.— (4 flacons fr. 10.—) et en tablettes contre la toux et le catarrhe, fabriquées avec ce médicament, à fr. 1.— chez **Hans Hodel**, ancien greffier, à *Sissach* (Bâle campagne). Demandez la brochure gratis: *Moyen de combattre la phthisie. Un rayon de lumière pour les phthisiques.*

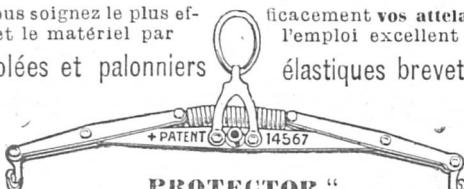
H 212 A

Seul et complet succédané du café colonial; pareil à celui-ci en goût et en arôme. H 333 A.



Propriétaires de chevaux!

Vous soignez le plus efficacement vos attelages et le matériel par l'emploi excellent des élastiques brevetés



Appareils adaptés à tout genre de char ou de voiture, avec ou sans boucle pour attelage de devant. Demandez prospectus et certificats. En vente chez les maréchaux et carrossiers et chez le fabricant:

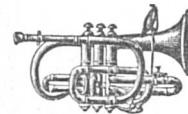
H.200A. Jacques Schmitt, Zurich IV.
Téléphone 2477

SONORA

*Le succès
est acquis
pour la marque*

actuellement reconnue la meilleure, sous tous les rapports, pour les Instruments à vent, cuivre et bois. *Demandez le catalogue No 34 à la*

**Manufacture générale
d'Instruments
de Musique**



Fætisch frères (S.A.)

*Maison de confiance fondée en 1804
à LAUSANNE*

Succursales à Vevey, à Neuchâtel
et à Paris.

H32387L

268 A

Le meilleur gain à la main
son c'est

la machine à tricoter
263 A de la fabrique

Edouard Dubied et Cie,

COUVET (Suisse)

Exposition universelle

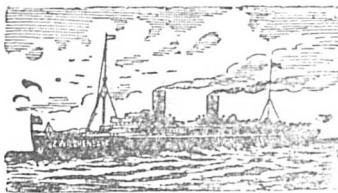
Paris 1900

Exposition internationale

Milan 1906

Grand Prix

Grand Prix

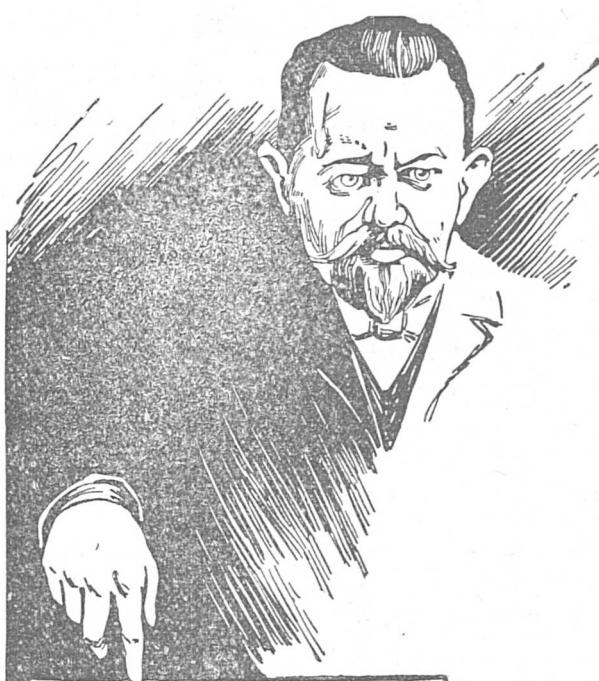


Pour l'Amérique

Nous organisons chaque semaine, aux conditions les plus favorables des transports de grandes sociétés d'émigrants avec bateaux à vapeur rapides, à doubles hélices du dernier système. Nous accompagnons les émigrants jusqu'au port d'embarcation.

Paiements dans l'Amérique du Nord et du Sud, franco à domicile, contre quittance originale délivrée au payeur. -- La plus ancienne et la plus importante agence générale, 61 BALE, 9, Centralbahnhofplatz 9 Zwilchenbart NEW-YORK, 61, Greenwichstreet, BUENOS-AYRES ou ses agences PORRENTUY, Célestin Fierobe, Gd'rue H2032Q 188A

Seule agence d'émigration avec propres agences à New-York et Buenos-Ayres se chargeant de recevoir et de transporter plus loin ses voyageurs.



Songez y bien

qu'en nous chargeant de la publication de vos annonces, vous vous épargnez du temps, de la peine et surtout de l'argent, vu que nous travaillons pour vous sans frais.

Haasenstein & Vogler.

Boucherie-Charcuterie J. Glanzmann PORRENTRUY

Toujours bien assorti en viandes fraîches premier choix telles que : **bœuf, veau, porc et mouton**, au prix du jour.
H 505 A

Spécialité de saucisse de ménage
Téléphone Téléphone

Epargne porte bonheur !

La fabrique de draps

A. Schild à Berne

manufacture les effe's de laine usagés en étoffes solides pour hommes, dames ou jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

H 2952 Y 217 A

BREVETS D'INVENTION

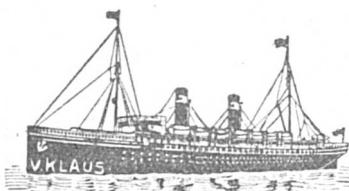
MARQUES DE FABRIQUE, DESSINS-MODELES.
OFFICE GÉNÉRAL, FONDÉ EN 1883 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ingr. Conseil

La plupart des brevets concernant l'horlogerie sont enregistrés par cet office.

VICTOR KLAUS, à BUCHS (Rheintal)
SUCCURSALE A BALE

Agence Générale Suisse D'émigration



conscienctieux sur des bateaux à vapeur rapides à double hélice les plus modernes.

Paiement en Amérique.

L'agence reçoit à New-York les passagers et se charge de les transporter à leur lieu de destination. Représentants à New-York: **J. Streif et Cie, 58, Dey Street.**

Change.

H 2386 Q 232 A

De 2 à 8 jours

les *gros coux* et les *goitres* disparaissent avec un flacon de mon eau antigoitreuse à fr. 2.20 franco. H 139 A

Un flacon de mon huile pour les oreilles à fr. 2.20 franco chasse aussi rapidement les bourdonnements et la dureté d'oreille.

S. Fischer, médecin,
à Grub, Appenzell, Rhodes Ext

La lessive „Lave d'Eile-Même”

SELBSTWASCHER

à base de borax et de térbenthine, est toujours le moyen *le meilleur* et le *meilleur* pour obtenir un beau linge blanc sans lui nuire. 492 a h4605q



Vente en gros ;

GERSTER & Cie

Clarens et Bâle

Filature de Lin et Tissage mécanique

Rüderswil (Berne)

Nous filons à un tarif réduit des parties de lin, chanvre et étoupes.

En outre nous recommandons nos fils de lin et chanvre, ainsi que nos toiles de ménage, trièges, nappages et articles pour literie. Echantillons à disposition. Service prompt et soigné.

H 2711 Y H 207 A

Bannis sont
les catarrhes et l'enrouement
en prenant les
Bonbons au Thym contre la Toux
et les
Bonbons aux aiguilles de sapin
du docteur Carl Haas

Marque de fabrique : le Croissant et l'Etoile
Industrie Chimique S. A. Ste. Marguerite.
En vente : dans les Epiceries, Confiseries et Drogueries. H 243 A

Récompense de 5000 francs



aux imberbes et aux chauves

On peut, par le véritable "Mos-Balsam", faire repousser en huit jours la barbe et les cheveux. Vieux et jeunes, dames et messieurs, ne se servent que du "Mos-Balsam" pour avoir de la barbe, des sourcils et des cheveux; car il a été constaté que le "Mos-Balsam" est le seul remède de la science moderne qui, dans 8 à 15 jours, par son influence sur les papilles, fait que les cheveux commencent immédiatement de pousser. Innocuité garantie.

Si ceci n'est pas la vérité, nous payerons

5000 fr. au comptant

à tout imberbe ou chauve qui se sera servi pendant six semaines du "Mos-Balsam" sans résultat.

Obs.: Nous sommes la seule maison qui offre une véritable garantie. Recommandation et déclaration de médecins. Méfiez-vous des contrefaçons.

Attestation : Pour ce qui concerne mes expériences de votre "Mos-Balsam", j'ai à vous apprendre que je suis bien content du baume. Déjà au bout de 8 jours, les poils ont commencé de paraître, et bien que clairs et ténus, les poils étaient très forts. Au bout de deux semaines, la barbe a lentement repris sa couleur naturelle, et ce n'est qu'alors que le bon résultat de votre baume a été bien visible.

En vous remerciant, je vous présente mes salutations distinguées. I. K. Dr. Tverg. Copenhague. 1 paquet "Mos", 10 fr. Emballage discret. A avoir par payement d'avance ou remboursement postal.

Ecrire au plus grand magasin spécial du monde :

MOS-MAGASINET. Copenhague. 814 M. Danemark.

H,2726X.

(les lettres affranchies de 25 ct. les cartes postales de 10 ct.)

311 A.

FRITZ MARTI

SOC. ANON.

BERNE

Dépôt à Yverdon

MACHINES AGRICOLES

en tous genres,

les plus perfectionnées et les plus répandues
entre autres :

Faucheuses "Deering Idéal"

Faneuses, râteaux, herses

Machines à battre, hache-paille

Concasseurs, presses à vin et à fruits

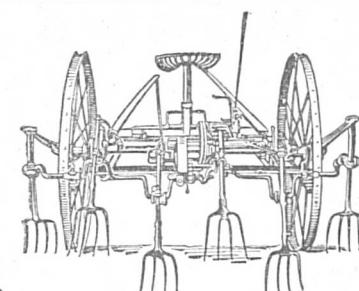
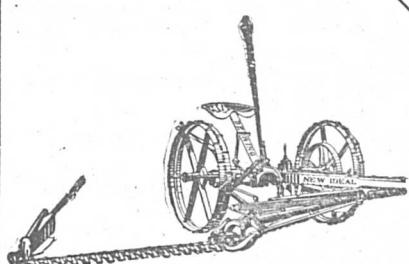
Pompes à purin, etc., etc.

Prospectus et
certificats
à
disposition



*Articles et installations complètes
pour laiteries et fromageries*

*Vente et location de matériel
pour entrepreneurs*





sont aujourd'hui universellement reconnues, aussi bien par la science que par le public comme un

REMÈDE DOMESTIQUE

d'une action assurée et non nuisible, agréable et bon marché, très apprécié contre

les dérangements des voies digestives, la constipation et les affections qui en résultent, telles que: maladies du foie, hémorroïdes, maux de tête, flatuosités, renvois, etc.

Les Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt

sont, à cause de leur effet adoucissant comme
DÉPURATIF

très aimées, aussi par les femmes qui les prennent volontiers.

Se méfier des contrefaçons en les achetant et demander toujours les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt. — Se vendent dans presque chaque pharmacie, en boîtes à 1 fr. 15, portant, comme ci-dessus, une étiquette avec la croix blanche sur fond rouge et la signature de Rchd Brandt.

A défaut de dépôt, s'adresser à la Soc. Anon. ancienn. RICH. BRANDT
pharmacien à Schaffhouse
qui indiquera un dépôt. H 326 a

La plus grande et la plus avantageuse

LOTERIE de l'actualité est celle en faveur de la construction d'une maison du peuple, à Lucerne.

Gros lots :

40.000	francs	20.000
		10.000

**4 à 5000, 10 à 2000,
30 à 100, etc.**

Total 12777 lots gagnants. Valeur fr. 250.000

Commandez de suite vos billets (carte postale suffit) contre remboursement chez

Mme E. PEYER, Rue Pré-Jérôme, 15 GENÈVE.

ou au Bureau Walhall, à Lucerne.

Prix du billet : 1 fr. 1 billet gratis sur 10
Liste de tirage : 20 ct. H 258A

On demande revendeurs à fort rabais

Assurances contre les
ACCIDENTS professionnels et non-professionnels ; assurances collectives du personnel commercial et technique d'entreprises industrielles ; assurances collectives de métiers et d'exploitations industrielles ; assurances de domestiques.

Assurances de
VOYAGES viagères (avec prime unique) ou p. un temps déterminé ; de voyages maritimes avec séjour d'outremer.

Assurance de la
RESPONSABILITÉ CIVILE vis-à-vis de tierces personnes, p. Entrepreneurs, Fabricants, Hôteliers, Particuliers, Propriétaires de maisons, d'automobiles et bicyclettes, p. la chasse, l'équitation, responsabilité civile professionnelle de médecins, pharmaciens, maîtres d'école. H 272A

Assurance contre
EFFRACTION ET VOL pour habitations particulières, Banques et Administrations, Fabriques, Magasins.

Conditions avantageuses.

“ZURICH”. Compagnie Générale d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité Civile. — Représentée dans toutes les localités d'importance en Suisse.

Celui

qui veut se délivrer, lui ou ses enfants de la

TOUX

Enrouements, Catarthes, Engorgements, Catarrhes des bronches et de la gorge, Coqueluche,

ne devra acheter que les

Bonbons Pectoraux Kaiser

(avec les trois Sapins)

éprouvés et recommandés par

MM. les médecins.

5500 certificats notariés prouvent qu'ils tiennent ce qu'ils promettent. — Aucune préparation similaire ne peut avancer des succès pareils. Remède agréable et savoureux ! Refuser ce qui est offert en remplacement. Se méfier des contrefaçons. Seul véritable avec la marque « Trois Sapins ». Ces bonbons se vendent en paquets à 30 et 50 cts. Se trouvent dans toutes les pharmacies et dans la plupart des drôgueries. Lorsqu'il n'existe pas de dépôt, s'adresser directement à Fr. Kaiser à St-Margrethen (Ct. de St-Gall) qui donnera le nom du dépositaire le plus rapproché.



H. 313 A.

Confitures de Lenzbourg!

les meilleures

Les Confitures de Lenzbourg sont fabriquées avec les meilleurs fruits frais et du sucre raffiné de 1^{re} qualité

Les Confitures de Lenzbourg contiennent l'arôme et le goût délicieux du fruit frais

Les Confitures de Lenzbourg sont un produit alimentaire sain et bon marché, à la portée de chacun

Les Confitures de Lenzbourg devraient être servies régulièrement ; les enfants surtout y trouvent leur plaisir et s'en portent bien

Les Confitures de Lenzbourg sont reconnues généralement comme les meilleures ; les attestations volontaires que nous recevons de tous les points du globe et la vente toujours plus croissante de l'article, en sont la preuve évidente

Veillez, en faisant vos achats, à recevoir les véritables Confitures de Lenzbourg de la maison Henckell et Roth et refusez d'autres marques, dans votre propre intérêt

Confiture aux groseilles, pruneaux, myrtilles à frs. 5.25

Confiture aux coings, raisins, pommes 5.25

Confiture aux mûres, abricots 6.50

Gelée de coings, pommes 6.50

Confiture aux fraises, framboises, cerises 7.75

Confiture quatre-fruits 4.75

